

2022_CT2_213

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Approbation du bilan de la concertation règlementaire relative au projet de Pôle d'Echanges Multimodal de Plan-de-Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau

Le 22 juin 2022, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'école supérieure d'art Félix Ciccolini à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée Monsieur le Président du Territoire, le 15 juin 2022, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : BRAMOULLÉ Gérard - AMAR Daniel - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - BARRET Guy - BIANCO Kayané - BONFILLON CHIAVASSA Béatrice - BOULAN Michel - BUCHAUT Romain - BURLE Christian - CESARI Martine - CHARRIN Philippe - CHAUVIN Pascal - CIOT Jean-David - CONTÉ Marie-Ange - CORNO Jean-François - DAGORNE Robert - DELAVET Christian - DESVIGNES Vincent - DI CARO Sylvaine - FERNANDEZ Stéphanie - FILIPPI Claude - FREGEAC Olivier - GACHON Loïc - GARCIN Eric - GERARD Jacky - GRANIER Hervé - GRUVEL Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HUBERT Claudie - JOISSAINS Sophie - KLEIN Philippe - LANGUILLE Vincent - MALLIÉ Richard - MARTIN Régis - MORBELLI Pascale - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PENA Marc - POUSSARDIN Fabrice - ROVARINO Isabelle - RUIZ Michel - SERRUS Jean-Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - TAULAN Francis - VENTRON Amapola

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis - CANAL Jean-Louis donne pouvoir à BONFILLON CHIAVASSA Béatrice - CRISTIANI Georges donne pouvoir à BURLE Christian - MERCIER Arnaud donne pouvoir à BONFILLON CHIAVASSA Béatrice - PETEL Anne-Laurence donne pouvoir à KLEIN Philippe - SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé - ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS Sophie

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : GOURNES Jean-Pascal - RAMOND Bernard - TERME Françoise - VINCENT Jean-Louis

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Michel AMIEL donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Mobilité
Déplacements, mobilité, transports et infrastructures

■ Séance du 22 juin 2022

03_1_07

■ **Approbation du bilan de la concertation réglementaire relative au projet de Pôle d'Echanges Multimodal de Plan-de-Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau**

Monsieur le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 30 juin 2022

24151

MOB-013-30/06/2022-CM

■ Approbation du bilan de la concertation règlementaire relative au projet de Pôle d'Echanges Multimodal de Plan-de-Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau.

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de la 2ème phase du projet de modernisation de la ligne ferrée Aix-Marseille, l'Etat, la Région et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont décidé de financer la réalisation d'une halte ferroviaire à proximité de la zone commerciale de Plan-de-Campagne et du parc de loisir aquatique, à l'Est de l'A51 en bordure de la RD543 sur la commune des Pennes Mirabeau.

Cet engagement est inscrit au contrat de plan 2015-2020 signé entre l'Etat et la Région Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi que dans sa convention d'application métropolitaine approuvée en Conseil de Métropole du 17 octobre 2016.

En parallèle, en décembre 2016, le conseil de la Métropole a approuvé l'Agenda de la Mobilité. Ce dernier, pour répondre aux défis environnementaux et économiques, se donne pour but, d'ici 2025, de doubler l'usage des transports en commun d'échelle métropolitaine, et d'augmenter de 50% celui des transports locaux.

En lien avec le projet de halte ferroviaire de Plan de Campagne, l'Agenda de la mobilité prévoit la création d'un pôle d'échanges multimodal, afin d'organiser le rabattement des usagers. Aussi, par délibération n°TRA 012-2336/17/CM en date du 13 juillet 2017, la Métropole a approuvé le programme des travaux de réalisation de ce Pôle d'Echanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau, au droit de la future halte ferrée du même nom.

Par ailleurs, cette opération est soumise à concertation publique en application du 4° de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme.

Aussi, par délibération n°MOB 004-10129/21/CM en date du 4 juin 2021, le Conseil de la Métropole a défini les modalités de cette concertation.

Cette concertation s'est déroulée du 28 février au 28 mars 2022 avec plusieurs actions à destination de l'ensemble des habitants du territoire.

Lors de cette concertation, il a été réalisé :

- Une information sur les sites internet de la Métropole, du Territoire du Pays d'Aix et de la Ville des Pennes-Mirabeau ainsi que sur le journal La Provence ;
- Une communication digitale sur Facebook, LinkedIn et twitter ;
- Une exposition au siège du Territoire du Pays d'Aix ainsi que dans les mairies concernées par le projet avec registre papier : Les Pennes-Mirabeau, Cabriès, Sentennes, les Vallons et Bouc-Bel-Air ;
- Un registre numérique qui a permis de consigner les remarques, questions et

013-200054807-20220622-2022_C12_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

observations ;

- Une réunion publique le 7 mars à 18h à la Mairie des Pennes-Mirabeau

La diversité des moyens mis en œuvre et leur nombre ont permis d'informer largement les habitants du projet de création du pôle d'échanges multimodal porté par la Métropole d'Aix-Marseille Provence. L'intérêt suscité par ce projet est manifeste au vu du nombre d'administrés ayant consulté les panneaux dans les lieux d'exposition.

Cet intérêt s'est également traduit dans les registres d'expression puisque que trente-deux observations ont été consignées dans les registres.

Enfin, la réunion publique qui a eu lieu à la Mairie des Pennes-Mirabeau a rassemblé plus d'une centaine de personnes.

Le déroulé de cette concertation, le relevé des échanges de la réunion publique ainsi que les contributions et réponses apportées sont synthétisés dans le bilan annexé à la présente délibération.

De manière globale, il ressort que le projet suscite l'intérêt général mais nécessite une réflexion plus poussée sur la sécurisation et l'accès des modes doux au pôle d'échanges. De plus, l'étude sur la restructuration des lignes de bus desservant le pôle d'échanges depuis les communes environnantes reste à poursuivre. Enfin des réponses devront être apportées lors des études de circulation sur l'augmentation de trafic due à l'arrivée du pôle d'échanges et les réserves de capacités sur les carrefours et giratoire aux abords de ce dernier.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°TRA 012-2336/17/CM du Conseil de la Métropole du 13 juillet 2017 approuvant le programme des travaux du projet de création du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne ;
- La délibération n°MOB 004-10129/21/CM du Conseil de la Métropole du 4 juin 2021 approuvant les modalités de concertation publique pour le projet de création du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne ;
- La lettre de saisine de la Présidente ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 22 juin 2022 ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille Provence du 27 juin 2022.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la concertation préalable relative au projet de pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau s'est déroulée du 28 février 2022 au 28 mars 2022 ;
- Qu'il convient d'approuver le bilan de cette concertation dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur ;
- Qu'il s'avère nécessaire de poursuivre l'opération de réalisation du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne.

Délibère

Article unique :

Est approuvé le bilan de la concertation publique réalisée dans le cadre du projet de création du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne annexé au présent rapport.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

L'ensemble de ces remarques sont traitées dans le bilan annexé au présent rapport et le projet pourra faire l'objet d'adaptations dans le cadre de la poursuite des études pour

Accusé de réception en préfecture
02/06/2022 10:06:22
Date de rétransmission : 27/06/2022
Date de réception Préfecture : 27/06/2022

prendre en compte ces dernières.

Au vue de ce qui précède, il est proposé au Conseil de la Métropole d'approuver le bilan de la concertation du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne.

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Approbation du bilan de la concertation réglementaire relative au projet de Pôle d'Echanges Multimodal de Plan-de-Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	54
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	54
Majorité absolue	28
Pour	54
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Gérard BRAMOULLÉ



Signé, le **23 JUIN 2022**

CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL PLAN DE CAMPAGNE

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
Mars 2022



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-D
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Sommaire

RAPPEL DU PROJET

p 4

- 1.Présentation du Projet
- 2.Les chiffres clés
- 3.Les acteurs du projet

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

p 10

- 1.L'objet de la concertation
- 2.Les objectifs de la concertation
- 3.Les modalités de la concertation

LE SUIVI DES MÉDIAS

p 17

Sommaire

LE BILAN DE LA CONCERTATION

p 19

1. Le bilan quantitatif

p 19

2. Le bilan thématique

p 19

3. Synthèse des avis exprimés et précisions du Maître d'Ouvrage

p 23

CONCLUSION GÉNÉRALE

p 68

CALENDRIER, LA SUITE DES ÉTUDES

p 70

ANNEXES

RAPPEL DU PROJET

1. Présentation du Projet

Dans le cadre de la 2^{ème} phase du projet de modernisation de la ligne ferrée Aix Marseille, l'Etat, la Région et la Métropole Aix Marseille Provence ont décidé de financer la réalisation d'une halte ferroviaire à proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne à l'est de la A 51 en bordure de la RD 543 sur la commune des Pennes Mirabeau.

La Métropole a décidé d'accompagner la réalisation de cette halte ferroviaire par la création d'un pôle d'échanges multimodal afin d'améliorer l'attractivité des transports en commun routiers et ferroviaires. En effet, le Plan de Mobilité, approuvé en décembre 2021 par le conseil de la Métropole, a rappelé que « Les pôles d'échanges multimodaux sont une clé d'un système de mobilité performant »

RAPPEL DU PROJET

1. Présentation du Projet

Le projet du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Plan de Campagne accompagnera la mise en service de la nouvelle Halte ferroviaire prévue dans la phase de modernisation de la ligne Marseille Gardanne Aix (MGA 2). Les objectifs de cette opération sont notamment de réduire la part modale de la voiture sur le corridor nord de Marseille, dont le trafic est en constante augmentation. Il s'agit d'encourager le rabattement des usagers sur le réseau ferroviaire structurant, mais aussi de constituer un système de transport connecté avec l'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ZENIBUS entre Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes Mirabeau.

Ainsi le projet de Pôle d'Echanges Multimodal permettra :

- D'assurer l'accessibilité et l'intermodalité pour l'ensemble des voyageurs
- D'assurer l'articulation de la halte ferroviaire avec les autres modes de déplacement
- De proposer un pôle de mobilité pour les habitants et travailleurs du secteur de Plan de Campagne
- De proposer un aménagement durable qui s'intègre au paysage et permet sa valorisation
- De proposer des articulations fonctionnelles avec la RD 543

RAPPEL DU PROJET

2. Les Chiffres Clés

1 gare routière en connexion à la nouvelle halte ferroviaire

9 quais au sein de la future gare routière et

1 arrêt le long de la RD543

100 places sur un parking au Sud de la voie ferrée

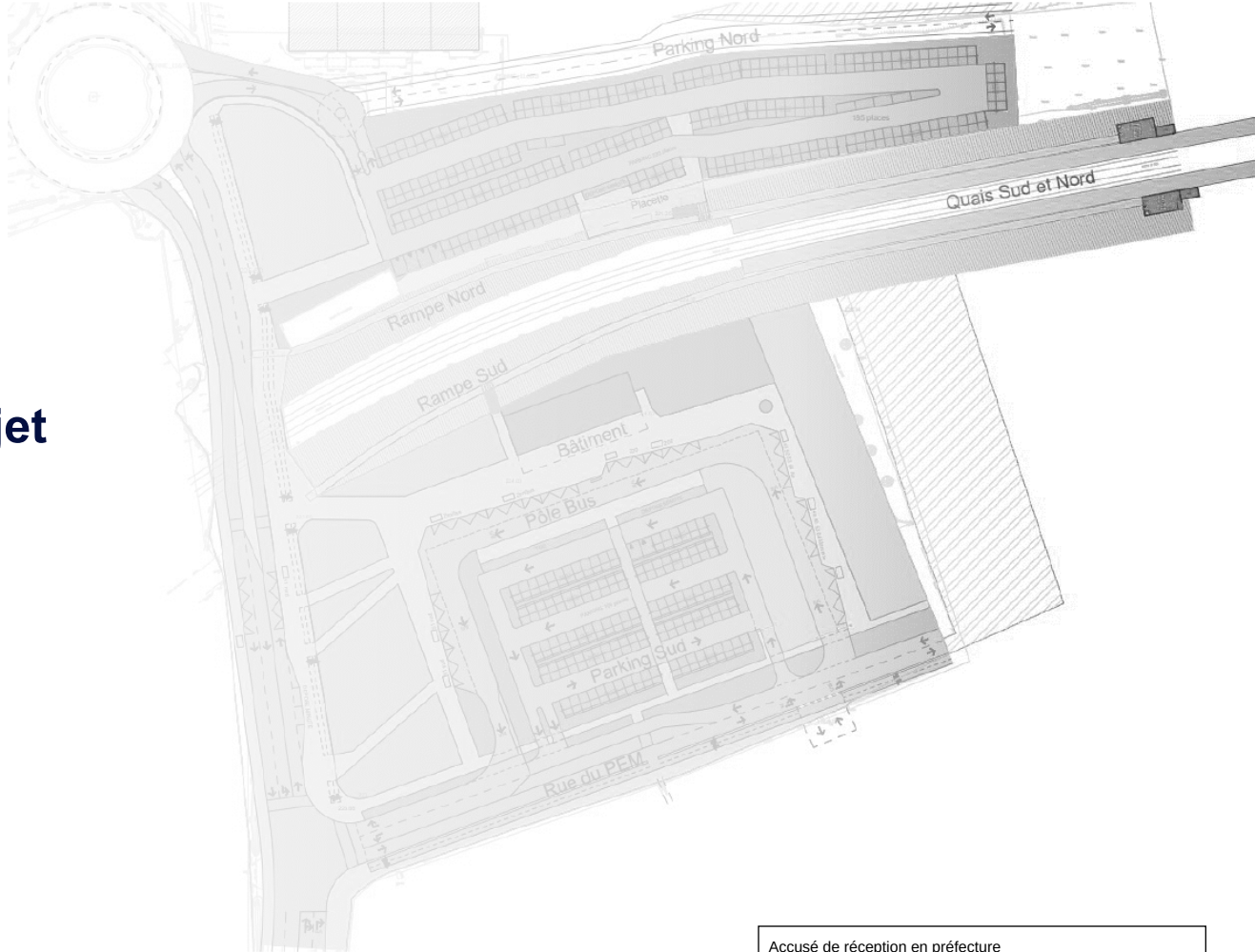
250 places sur un parking au Nord de la voie ferrée

Une dépose minute

1980 voyageurs à l'horizon 2030

RAPPEL DU PROJET

3. Les Acteurs du Projet



Les Partenaires

- La Métropole Aix Marseille Provence est Maître d'ouvrage du projet. Aussi, elle finance le montant restant dû du projet hors subventions.
- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône participe au financement de l'opération à hauteur de 1,5 millions d'euros.
- L'Etat participation financièrement dans le cadre du plan « Marseille en grand », dans lequel le projet est retenu.
- Les communes des Pennes-Mirabeau, Cabriès, Septèmes-les-Vallons, Bouc-Bel-Air, et la Région Sud participent pleinement au projet et à sa concertation.



Opération réalisée avec le soutien financier de :



Partenaires :



Les parties prenantes

Les parties prenantes représentent toutes les personnes physiques ou morales concernées par la réalisation du Futur Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne : les habitants, les riverains, les associations, les élus, les acteurs économiques (entreprises, commerçants, chambres consulaires...), les futurs utilisateurs...

Elles sont appelées à s'exprimer dans le cadre de la concertation publique.

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

1. L'objet de la concertation

La concertation publique concerne le projet de création d'un Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne sur la commune des Pennes Mirabeau.

Organisée par la Métropole Aix Marseille Provence (MAMP), maître d'ouvrage du projet, elle a été menée en application du 4° de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

2. Les objectifs de la concertation

La concertation publique initiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence fait suite aux études préalables.

Elle vise à présenter le projet au public, échanger avec la population sur les grands principes du projet afin de permettre à la Métropole Aix-Marseille-Provence, maître d'ouvrage, d'affiner et d'adapter son projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes de la population.

Après la concertation, le bilan permettra d'affiner et d'adapter le projet.

Une fois les démarches administratives abouties, les travaux pourront démarrer pour une durée de 12 mois environ.

La mise en service du pôle d'échanges est prévue à ce stade pour fin 2024, sous réserve des acquisitions foncières.

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

3. Les modalités de la concertation

Cette concertation s'est déroulée du 28 février au 28 mars 2022 avec plusieurs actions à destination de l'ensemble des habitants du territoire.

Lors de cette concertation, il a été réalisé :

- Une information sur les sites internet de la Métropole, du Territoire du Pays d'Aix et de la Ville des Pennes-Mirabeau ainsi que sur le journal La Provence ;
- Une communication digitale sur Facebook, LinkedIn et twitter ;
- Une exposition au siège du Territoire du Pays d'Aix ainsi que dans les Mairies concernées par le projet avec registre papier : Les Pennes-Mirabeau, Cabriès, Septèmes-les-Vallons et Bouc-Bel-Air ;
- Un registre numérique qui a permis de consigner les remarques, questions et observations ;
- Une réunion publique le 7 mars à 18h à la Mairie des Pennes-Mirabeau



LE BILAN DE LA CONCERTATION

1. Le Bilan quantitatif

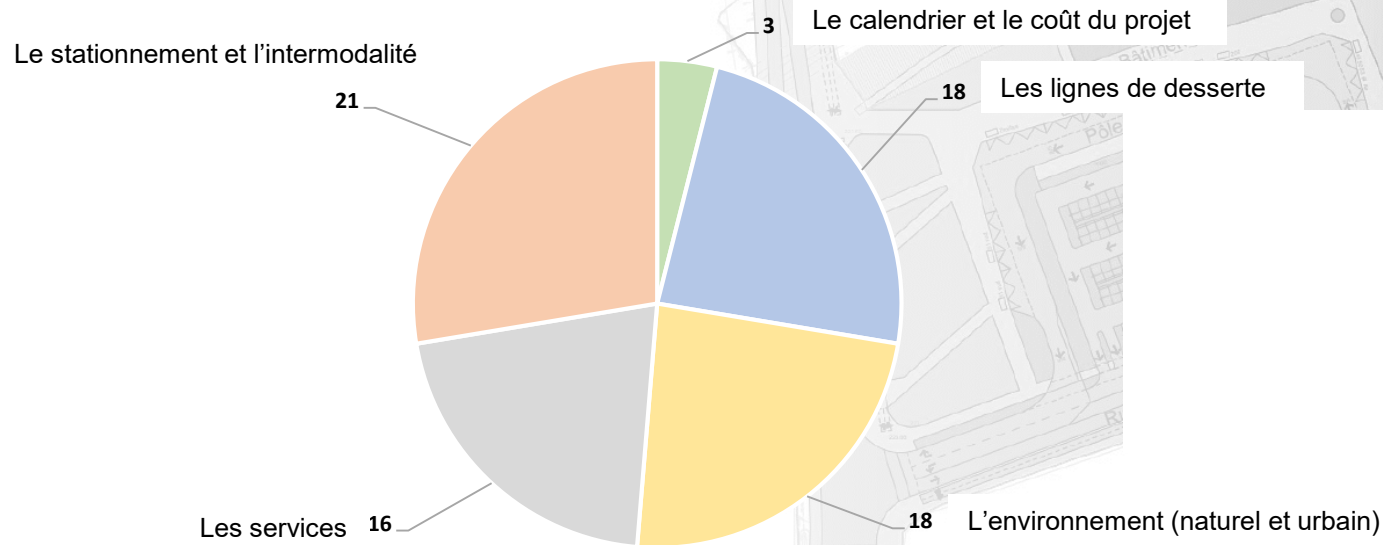
- La participation du public, avec plus de 150 personnes via différents canaux ;
- Plus de 100 personnes étaient présentes lors de la réunion publique ;
- 7 associations se sont exprimées par mail ainsi qu'en réunion publique ;
- 43 contributions ont été collectées, tous moyens confondus.

2. Le Bilan thématique

Précision méthodologique : le bilan thématique est une synthèse des avis émis. Compte-tenu du volume d'avis collectés sur les différents sujets, cette synthèse se veut exhaustive. L'objectif est de répondre à chacun des avis émis et de dégager les grandes lignes des attentes exprimées sur les thèmes abordés.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Remarques par thématiques



LE BILAN DE LA CONCERTATION

Le Stationnement et l'intermodalité

Près de 30% des remarques concernent le fonctionnement du futur pôle multimodal, ses capacités de stationnement et des interrogations sur les performances de l'intermodalité.

Les participants pointent notamment la fréquence de desserte sur la halte ferrée.

Les avis sur l'intermodalité appellent également de nombreuses remarques sur les attentes des usagers en matière de desserte du PEM par les modes actifs (cycles et piétons) : continuité, espace réservé, circulations sécurisées,...

Les lignes de desserte

Le fonctionnement de la ligne 200 et 51, font l'objet d'un quart des avis. La division de la ligne 51 en 2 lignes afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité appellent de nombreuses interrogations.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

L'environnement

25% des contributions portent sur les impacts sur l'environnement urbain et les mesures mises en place :

- Impacts sur le trafic et risques d'embouteillage
- Impacts sur les communes voisines (Septèmes les Vallons)
- Mise en sécurité des usagers
- Pollutions
- ...

Il est à noter que la majorité des avis sur cette thématique, font état d'une analyse du contexte de Plan de Campagne, des impacts de l'A51 et du complexe commercial, bien au-delà du simple PEM.

Les Services

20% des avis concernent des interrogations sur les services proposés par le futur Pôle Multimodal. Notamment à l'attention des cyclistes (Local Vélo, recharge batteries,...), mais également pour les automobilistes usagers (parkings réservés aux usagers, bornes de recharge pour véhicules électriques, vidéosurveillance,...).

LE BILAN DE LA CONCERTATION

3. Synthèse des avis exprimés et précisions du Maître d'Ouvrage

Association ADAVA – antenne des
Pennes-Mirabeau

L'avis :
Courrier en annexe du bilan

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

Les services

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le projet de Pôle Multimodal intègre une future desserte par piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD 543 et par la sécurisation des traversées cycles et piétons sur le futur carrefour RD543/ Rue du PEM. Ce dernier aménagement sera connecté au réseau mis en place sur l'itinéraire du BHNS ZENIBUS doté de 4 km de pistes cyclables.

A noter néanmoins que la création du pôle d'échanges n'intègre pas dans son programme la réalisation de pistes cyclables sur Septèmes-les-Vallons, Calas et Bouc-Bel-Air mais que les potentiels maîtres d'ouvrage de ces continuités sont bien sûr associées au projet.

Le projet de PEM intègre un local vélos sécurisé de 40 places. Il sera notamment équipé de 5 prises de recharge vélo.

Au-delà du local vélo, le parvis accueillera 20 arceaux vélo.

La Région Sud estime à environ 4% le nombre de voyageurs qui se rendent dans les gares TER en vélos (chiffre lissé au niveau national).

Afin de compléter l'offre aux usagers cycles, la Région travaille actuellement à l'intégration des vélos dans les trains (loi LOM).

Le pôle d'échanges pourra de sa configuration (parvis, esplanade, espaces verts,...) accueillir des point d'information mobiles ou des manifestations en faveur de l'utilisation du vélo.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13)

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

Les services

Le stationnement
et l'immobilité

L'avis :

« Madame la Présidente,

Du 28 février 2022 au 28 mars 2022, la Métropole organise une concertation pour la création du Pôle d'échange Multimodal de Plan de Campagne L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelles que soient leur taille, leur structure, leur métier. Toutes les composantes de l'économie du département sont présentes à l'Upe 13 à travers les grandes fédérations professionnelles (FBTP, UIMM, UMF, ARIA, France Chimie) mais aussi 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'UMIH, l'immobilier, le commerce, les assurances, les banques, le transport, les pôles d'activités et les associations d'entreprise. L'UPE 13 fédère plus de 13 000 entreprises et près de 250 000 salariés du secteur privé. L'UPE 13 travaille étroitement avec les Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire et porte les intérêts et la parole des entreprises sur les grands sujets qui concernent le développement de leur activité au rang desquels la mobilité. La mobilité prise en sens large est un atout majeur pour le développement et l'attractivité du territoire métropolitain. Un réseau efficace de transports en commun augmente la note d'attractivité du territoire et avec elle l'implantation de nouvelles entreprises et donc une logique d'emploi local et durable. De plus, au regard des jeunes générations, la mobilité constitue une attente forte. Pour nos entreprises ce facteur d'attractivité ouvre une zone géographique de recrutement plus étendue. La mobilité est donc pour nous entrepreneurs une des conditions essentielles de l'employabilité et donc du développement économique de nos organisations. C'est pourquoi nous avons contribué en mai 2021 lors de l'enquête publique concernant le PDU et nous avons évoqué plusieurs attentes notamment celles d'un PDU pragmatique et concret priorisant des projets « Quick Win/ Low Cost ». Nous avons également approuvé largement l'approche stratégique d'un Réseau Express Métropolitain (REM) couplé au maillage des Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) constituant une armature propice au déploiement d'un service de transports en commun de proximité. Ce qu'il faut bien comprendre avec la création du PEM de Plan de Campagne, c'est que nous avons bien plus qu'une infrastructure de plus. Situé sur l'axe Aix Marseille, le PEM de Plan de Campagne, connecté d'une part au rail par la halte ferrée prévue simultanément et à l'extension du Zenibus (ZEN A) venant de Vitrolles d'autre part, devient une clef de voûte pour déverrouiller la mobilité des actifs des bassins économiques de Vitrolles, de Gardanne, d'Aix et de Marseille nord. Connecté au REM par le CAR+ et le TER+, le PEM de Plan de Campagne offrira une souplesse impossible à ce jour sur l'axe est/ouest. Cette nouvelle donne permettra notamment d'habiter Gardanne et d'aller travailler à Vitrolles en transport en commun ou encore de rejoindre grâce au Zenibus (ZEN A) l'axe pendulaire Marseille Aix. Cette transversale revêt une importance stratégique pour l'employabilité de nombreux actifs pour qui la voiture est devenue hors de prix. Les pendulaires sur ce barreau est/ouest seront vraisemblablement les premiers utilisateurs du PEM de Plan de Campagne. De plus, l'accélération de l'urbanisation du triangle Marseille Aix Vitrolles trouvera avec le PEM de Plan de Campagne une solution supplémentaire aux futurs habitants des communes environnantes favorisant ainsi le report modal de la voiture vers les transports en commun. Enfin, les salariés de la zone commerciale de Plan de Campagne, dont 70% viennent d'Aix ou de Marseille, et dont une part importante est constituée de jobs étudiants pour qui la hausse du prix du carburant constitue un frein, seront également les premiers usagers de ce PEM. D'ailleurs, les commerçants de Plan de Campagne ont déjà indiqué leur intention de mettre en place des rotations de navettes électriques pour leurs clients et les actifs de la zone. Notons tout de même que l'usage de le PEM de Plan de Campagne prendra toute sa capacité dès lors que les travaux de surface et surtout souterrains de la gare St Charles seront réalisés libérant ainsi les sillons supplémentaires nécessaires à l'augmentation de la fréquence des trains sur l'axe Aix Marseille (Projet LNPCA). Enfin, rien n'est dit dans le dossier concernant l'implantation de points de recharges pour véhicules électriques. La transition énergétique nous impose une réflexion poussée sur ce point. Concernant les modes doux et notamment le vélo, si le PEM de Plan de Campagne affiche un « abri sécurisé », nous sommes réservés sur l'adéquation entre l'ambition du Plan de Mobilité de quintupler l'usage du vélo et la seule proposition d'un « abri sécurisé » permettant au moins, nous l'imaginons, les prises de recharge pour des vélos électriques. La proximité de la zone Commerciale de Plan de Campagne mérite des propositions plus engagées telles que la location de vélo électriques, de vélo cargo (pour faire des courses) ou encore un service de réparation et d'entretien. Nous voulons enfin rappeler ici la contribution financière des entreprises à la mobilité. 120 Md€ en 2008 et 352 Md€ en 2021, le Versement Mobilité dû par les entreprises métropolitaines a été multiplié quasiment par trois en douze ans. Sans une mobilité efficiente il n'y a pas de développement économique. Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Philippe KORCIA »

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13)

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

Les services

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé, de manière concomitante, deux concertations pour respectivement le projet d'extension du BHNS-ZENIBUS et la réalisation du futur Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne.

Concernant l'opération d'extension du BHNS-ZENIBUS, il est intéressant de lire que ce projet répond à vos attentes en permettant l'interconnexion de pôles économiques majeurs de notre territoire.

Les efforts de la Métropole Aix-Marseille-Provence en matière de mobilité sont très importants.

Par ailleurs, vous avez très justement relevé les contraintes techniques réelles liées à la présence de l'actuelle voie ferrée « Pas des Lanciers-la Mède » qui jouxte l'actuelle RD9 sur la commune de Marignane.

A ce stade du dossier les solutions techniques ne nous permettent pas de proposer de réponses à court terme.

Toutefois, pour préparer l'avenir, il est prévu d'une part d'intégrer dans la rénovation du pont rail (opérée en 2021), la pose d'une structure compatible avec la mixité des usages train/bus, d'autre part de lancer des études permettant dans le sens Sud>Nord d'envisager des alternatives permettant à la future ligne ZEN B d'emprunter la voie ferrée.

Le contexte réglementaire et sécuritaire étant très complexe, il n'est pas possible de vous confirmer d'agenda précis quant à la réalisation de ce projet inédit sur notre territoire.

Vous soulignez également que la thématique cycle est « peu présente » dans le dossier de concertation. En réponse à cela nous pouvons vous indiquer que ce projet respecte en tout point les dispositions de la Loi d'Orientation des Mobilités et du Plan de Mobilité Métropolitain.

En effet, le projet d'extension du BHNS-ZENIBUS prévoit un prolongement des infrastructures à l'Est en direction de Plan de Campagne, qui intègre à ce jour :

LE BILAN DE LA CONCERTATION

**Union pour les
Entreprises des
Bouches-du-Rhône
(UPE 13)**

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

Les services

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage (suite) :

4,4 km d'itinéraires cyclables avec près de 70% en piste cyclables bidirectionnelles,
La pose d'arceaux vélo dont le positionnement sera travaillé, à ma demande, avec le milieu associatif.

Sur cette partie du projet, il sera porté à l'arbitrage du Comité de Pilotage, la réalisation d'un local vélo sécurisé sur le secteur du Square de Gaulle aux Pennes-Mirabeau, en plus de celui déjà prévu dans le pôles d'échanges de Plan de Campagne.

Pour la partie d'extension au Sud, sur la commune de Marignane, les travaux d'infrastructures concernent l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle.

Sur ce périmètre, le projet prévoit d'étendre l'actuelle piste cyclable d'environ 150m jusqu'à l'intersection avec l'avenue Robert Schuman. Cet allongement permettra ainsi d'offrir une continuité cycle absolue sur l'avenue précitée.

Enfin, vous regrettez que les traversées des centres villes (Vitrolles et Marignane) ne soient pas traitées avec des sites propres. Nous vous précisons que le projet d'extension du BHNS-ZENIBUS a pour objectif premier la réalisation des extensions Sud et Est sans toutefois remettre en cause les infrastructures existantes auxquelles vous faites référence.

Sur ces extensions, qui représentent environ 7 km de desserte avec le ZENIBUS, nous aurons environ 4.7 km de voies qui seront réservées aux transports en commun.

Pour compléter cela, il est étudié le traitement de deux secteurs complexes sur la commune de Marignane à savoir les traversées des rue Jean GIONO et Henri BARRELET.

Concernant le projet du Pôle d'échanges Multimodal de Plan de Campagne, et votre remarque sur l'implantation des points de recharge pour véhicules électriques, nous installerons des points de recharge sur 5% des places et nous pré-équiperons 20% des places qui pourront accueillir à terme des points de recharge, conformément au Plan de Mobilité Métropolitain. Deux places destinées aux personnes à mobilité réduite seront équipées de points de recharge.

De plus, le local vélo sécurisé qui sera implanté sur le PEM sera doté de 5 prises de recharge pour vélos ainsi que du matériel de réparation (pompe, tournevis, etc).

La mise en place de vélos en libre-service, tel que vous le demandez, nécessite une réflexion globale sur le maillage qui n'est pas encore aboutie à ce stade. De ce fait, le pôle d'échange n'en sera pas équipé lors de sa mise en service.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Association
CHUTT ASRNA

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

L'avis :

« L'association CHUTT émet un avis défavorable au projet.

1 – L'accès au PEM pour les piétons n'a été envisagé que pour la desserte de la zone commerciale. Elle n'est pas envisagée pour relier les quartiers limitrophes de Septèmes et notamment la portion de route entre le pont au dessus de la voie de chemin de fer (à hauteur Carraire des arlésiens) et le PEM. Le déplacement à pied sur cette portion de route est dangereux (absence de trottoir d'un côté, et trottoir étroit de l'autre).

2 – L'accès au PEM pour les vélos en provenance de Septèmes n'a pas été pris en compte, alors qu'un projet de piste (financée par le département) reliant La Gavotte-Peyret au Collège Marc Ferrandi va croiser à hauteur de Tubié la route d'Apt qui mène au PEM.

3 – L'accès au PEM pour les bus s'accompagne d'une scission de la ligne 51. Cela entraînera une rupture de charge pour certains usagers de la ligne 51 (par exemple, pour un parcours Notre Dame Limite - Aix). De plus, la future ligne 51 sud évite le PEM pour desservir directement le centre de la zone commerciale. 4 – L'accès au PEM par le train est manifestement insuffisante (2 arrêts par heure) au regard des 2 km de bouchons sur l'autoroute A51 dans le sens Marseille-Plan de campagne tous les samedi après-midi, et tous les soirs de la semaine à partir de 17h30 dans le sens Plan de campagne-Marseille. Sur 120.000 véhicules/jour qui traversent Septèmes, 60.000 vont à Plan de campagne (chiffres DREAL et Plan de prévention du bruit). L'association demande des murs anti-bruit des 2 côtés de l'autoroute (voir photos www.chutt.org), au moins, dans un premier temps, la limitation de vitesse à 70 km/h sur la portion d'autoroute qui traverse Septèmes.

5 – L'accès du PEM par les automobiles est manifestement privilégié par la création de 2 parkings. Ils ne seront pas dédiés au changement de transport. Ces parkings constituent un appel d'air au trafic routier de la zone qui nuit aux Septémois. Ces parkings, utilisés par les clients de la zone commerciale, seront réalisés grâce à une expropriation et des fonds publics qui serviront les intérêts privés des commerçants de la zone. Il faudrait au moins limiter l'accès des parkings aux détenteurs d'un titre de transport, et prévoir un espace dépose minute pour les personnes véhiculées venant chercher un voyageur.

6 – Le dossier présenté ne contient pas les références cadastrales, les superficies, les sources des informations, par exemple, l'étude de fréquentation.

7 – Les conséquences sur le maintien de l'ordre, la sécurité de ces installations, sur les effectifs de police n'est pas prévue alors que la zone de Plan de campagne est déjà l'objet d'incivilités, notamment sonores. »

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Page suivante

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Association
CHUTT ASRNA

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

L'accès au PEM, depuis Septèmes, s'effectuera depuis le carrefour RD 543/Rue du PEM. Ce carrefour sera sécurisé par un système de feux tricolores. Une traversée piétonne se connectant, au droit du carrefour, au futur trottoir aménagé dans le cadre du BHNS ZENIBUS, amorce une liaison vers la zone de loisirs et de culture de Plan-de-Campagne par le chemin des Rigons. La desserte cyclable du PEM s'effectue depuis une piste bidirectionnelle sécurisée aménagée le long de la RD 543 en prolongement des aménagements également prévus sur l'itinéraire BHNS ZENIBUS.

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur PAAP, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne.

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51 afin d'identifier le meilleur maillage possible pour les septémois. Les 2 branches de la ligne 51 traverseraient Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui sera en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui sera en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

Il est précisé que la Région a prévu une offre de 4 TER par heure et par sens en heure de pointe.

Deux aires de stationnement sont proposées sur le PEM. La première au nord comprend 200 places dont 10 places PMR. Le parking est accessible depuis le rond-point existant de la RD 543. Il se déploie le long des voies ferrées. La seconde au sud propose 100 places dont 5 places PMR. La voie d'accès au parking est aménagée pour permettre la dépose-minute (VP – 6 places /taxis – 3 places). Le dépose minute est complété par 2 places en encoche le long de la RD543. Les autres besoins en stationnement (véhicules électriques, transport spécialisé pour les PMR) sont localisés sur ces parkings. Ces parkings permettront l'interconnexion des différents modes de transports 2roues/VL/BUS/Train, en direction et provenance de Marseille et Aix-en-Provence.

A noter que ces parkings seront pourvus d'un contrôle d'accès qui limite leur utilisation aux seuls usagers du PEM.

La mise en place des murs anti-bruit et la limitation de vitesse sur autoroute ne sont pas du ressort du maître d'ouvrage de l'opération. Par ailleurs, la sécurité sur la zone de Plan de Campagne est une priorité pour le Préfet.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Association
CHUTT

L'avis :

« Bonjour,

Les données les plus récentes indiquent 37.000 véhicules/jours se rendant sur la zone de plan de campagne, soit 1/4 du trafic de l'A51. Ces données datent de 2012. (Ci-joint PDF source AMP).

Pour l'aménagement de cette zone et dans la mesure où près d'un quart du trafic serait à destination de Plan de Campagne, nous devrions mettre à contribution les commerçants de plan de campagne dans l'aménagement de leur zone et de leur autoroute.

Merci,

Catégorie:

Maxime Gallouin »

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Des données de trafics actualisées à l'occasion des études du BHNS ZENIBUS et PEM sont utilisées pour les modélisations trafics des futurs aménagements.

A noter que le projet est co-construit avec l'association des commerçants de la zone de Plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Bonjour,

Au vu des nombreux embouteillages créés par les bus sur la route de Rans au niveau du virage entre falaise et rocher du vallon de la Cabrette, n'est il pas possible de mettre des cars plus petits sur cet axe. Pendant un certain temps il y en a eu mais ils ont disparu. La fréquentation de ces bus étant très minime la circulation s'en trouverait facilitée.

Il paraît qu'ils ont été remis à leur taille initiale car après Cabriès ils sont plus fréquentés et remplis. Ne pourrait il y avoir un pôle d'échange au niveau de La Gremeuse par exemple pour changer de bus. A Paris il est fréquent que l'on soit obligé de changer de métro pour aller d'un point à un autre.

Merci »

Catégorie:

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Il est à l'étude 1 nouveau pôle d'échange aux alentours de Calas/Cabries : dans le secteur de la Champouse sur l'A7 pour rejoindre Marseille, Aix ou Martigues et une station dans le secteur de la Robole sur la D9 pour rejoindre Vitrolles et Aix. Les lignes de desserte locales seront en connexion avec ces deux points d'intermodalité depuis Calas et Cabriès.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

**Association de
Défense du
transport
ferroviaire à
Septèmes les
Vallons**

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'immobilité

Le choix du
mode

L'avis :

« Un nouveau projet de pôle d'échanges multimodal PEM à Plan de Campagne dans le cadre de l'amélioration de la mobilité et la réduction des pollutions et nuisances a été présenté le 7 mars 2022 en mairie des Pennes Mirabeau. Ce projet fait état de dessertes en BHNS sur Vitrolles et Marignane et une halte ferroviaire à Plan de Campagne. La ligne de cars 51 Aix Marseille par la route Nationale desservant la commune de Septèmes Les Vallons serait supprimée pour être remplacée par une ligne 51 Nord et une ligne 51 Sud au niveau du PEM de Plan de Campagne. Aujourd'hui, les Septémois pâtissent d'une offre ferroviaire insuffisante ainsi qu'une tarification hors abonnement extrêmement plus coûteuse par rapport aux tarifs du 51, ne favorisant pas l'utilisation du train. De ce fait, la ligne 51 est fortement appréciée et utilisée. Par ailleurs, la commune va créer un EcoQuartier qui recevra 350 logements dans la zone proche de la gare, venant s'ajouter au 650 logements actuels situés à 5 minutes à pied cette démarche d'EcoQuartier présente un aménagement durable favorisant les modes de déplacements actifs, des offres alternatives de déplacement mais aussi les transports collectifs propres. Dans la présentation du Plan de mobilité dans la rubrique Enjeux et objectifs, UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE, FLUIDE ET ACCESSIBLE À TOUS il est précisé les notions suivantes : "Dans ce but, le Plan de Mobilité tient compte des ambitions d'aménagement des territoires, en rendant facilement accessibles les pôles urbains, économiques et universitaires ainsi que les portes d'entrée, depuis les différents bassins de mobilité grâce à un rabattement efficace vers les pôles d'échanges multimodaux. Cet enjeu vise à réduire les temps de déplacement en stabilisant, voire en réduisant, la saturation routière dans un contexte de développement urbain et économique. Il vise à faciliter l'accès aux grands pôles logistiques métropolitains et à favoriser le report modal. Pour les Septémois, le projet de pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne est une solution d'amélioration des mobilités diminuant le trafic autoroutier, source de nuisances à travers l'autoroute qui coupe la commune mais avec la suppression du service de la ligne du 51 traversant Septèmes, le plan de mobilité non seulement ne tient pas compte des ambitions d'aménagement de la commune de Septèmes mais aussi aggrave les temps de déplacement pour ce rendre au PEM de Plan de Campagne, voire augmente le trafic routier dans ce secteur faute d'un service de ligne de transport collectif pour s'y rendre et même on peut penser que les difficultés pour se rendre au PEM de Plan de Campagne, découragent les Septémois d'utiliser les transports en commun. Même en mettant en place une nouvelle ligne de bus pour se rendre au PEM de Plan de Campagne, les Septémois ne bénéficieraient pas d'amélioration de leur mobilité, seule une augmentation de voie dédiée pour la ligne 51 permettra de faciliter les déplacements en plus d'un réel service ferroviaire. Nous demandons le maintien du service de la ligne 51 tout en considérant que les cars 51 devront bénéficier de carburants propres limitant la pollution en particules, réduisant les nuisances sonores en complément d'un service ferroviaire décarboné avec une offre attractive au 1/4 h tout comme pour la halte de Plan de Campagne et des tarifs compétitifs utilisables pour toute intermodalité.

Mme Guieu Danièle

Présidente de l'association »

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur PAAP, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51. Les 2 branches de la ligne 51 traverseraient Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui sera en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui sera en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

**Association Action
Environnement à
Septèmes et
Environ
(A. E. S. E.)**

Catégorie:

L'avis :

- « L'A.E.S.E. Donne un avis défavorable pour la création d'un pôle multimodal d'échange à Plan de campagne tel que présenté. En effet il devrait normalement contribuer au développement des offres de transport en commun et à la valorisation des modes de déplacement doux.
- Il est essentiel de réduire de façon significative le nombre de déplacements en voiture et par conséquent de réduire les pollutions atmosphériques et la réduction du bruit en général.
- Or le projet présenté nous paraît insuffisant en ce qui concerne plusieurs points :
- Il est prévu une fréquence des trains desservant la halte de 2 trains par heure. C'est insuffisant. Il est nécessaire d'arriver à une fréquence du quart d'heure aux heures de pointes d'embauche et de fréquentation de la zone, et de la demi-heure tard le soir et le week-end.
 - L'objectif annoncé de 1850 voyageurs par jour peut ainsi être doublé, soit une moyenne de 40 montées/descentes par train. Autant de voitures en moins sur les routes et autoroutes d'accès à la zone, de bruit et de pollution en moins dans les quartiers environnants.
 - La modification de la ligne 51 de bus: nous nous opposons à la scission de la ligne 51 en 2 lignes distinctes. La ligne 51, seule ligne de bus qui relie Septèmes à Marseille et à Aix-en-Provence, serait coupée en deux au niveau du Pôle multimodal pour favoriser sa régularité sur les deux tronçons. Ceci provoquerait une rupture de charge pour les usagers venant de Septèmes vers Bouc Bel Air et Aix en Provence et inversement, et ce qui pourrait dissuader des usagers d'utiliser les transports en commun au profit de la voiture.
 - pour la Gare de Septèmes il faut conserver la même fréquence de train que pour le pôle d'échange, toujours dans le but de dissuader les usagers d'utiliser leur véhicule même pour un déplacement réduit entre Septèmes et le Pôle d'échange.
 - En ce qui concerne la création d'un parking de 350 places sur le Pôle d'échange, il convient de limiter l'accès à ce parking aux seuls utilisateurs des transports en commun (entrées et sorties possible avec un titre de transport valide), pour éviter que ces parkings puissent servir aux usagers de la zone commerciale qui utiliseraient leur véhicule.
 - La mise en œuvre d'un « plan vélo » sur la zone de Plan de Campagne doit aussi prévoir la continuité avec la commune de Septèmes, du même type que la piste cyclable bidirectionnelle prévue entre le Pôle d'échange et les Pennes-Mirabeau.
 - Il faut également prévoir un dispositif pour diminuer le bruit des véhicules sur la portion d'autoroute A51 qui traverse Septèmes : bitume anti-bruit, limitation de vitesse et mur anti-bruit (cf. Rocade L2). »

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Il est précisé que la Région a prévu une offre de 4 TER par heure et par sens en heure de pointe.

La MAMP précise que la ligne 51 a été scindée sur préconisation d'une étude origine/destination démontrant que la majorité des voyageurs utilisent la partie nord (jusqu'à plan de campagne) ou la partie sud. Les usagers utilisant la ligne 51 pour réaliser l'ensemble du parcours représentent une minorité. Une scission permet une meilleure efficacité et adaptabilité de la ligne 51. Les voyageurs entre Aix et Marseille peuvent ainsi se rabattre plus aisément sur l'offre ferroviaire, plus attractive en terme de temps de parcours.

Deux aires de stationnement sont proposées sur le PEM. La première au nord comprend 250 places dont 10 places PMR. Le parking est accessible depuis le rond-point existant de la RD 543. Il se déploie le long des voies ferrées. La seconde au sud propose 100 places dont 5 places PMR. La voie d'accès au parking est aménagée pour permettre la dépose-minute (VP – 6 places /taxi – 3 places). Le dépose minute est complété par 2 places en encoche le long de la RD543. Les autres besoins en stationnement (véhicules électriques, transport spécialisé pour les PMR) sont localisés sur ces parkings. Ces parkings permettront l'interconnexion des différents modes de transports 2roues/VL/BUS/Train, en direction et provenance de Marseille et Aix-en-Provence.

A noter que ces parkings seront pourvus d'un contrôle d'accès qui limite leur utilisation aux usagers du PEM

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

LE BILAN DE LA CONCERTATION

**Association Action
Environnement à
Septèmes et
Environ
(A. E. S. E.)**

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le choix du
mode

L'avis :

« Il est peu usuel de voir deux PEM ferroviaires à 1,5km d'écart à vol d'oiseau et pour cause : cela fait doublon !

Pourquoi ne pas avoir développé les liaisons de mobilité actives et alternatives (BHNS, pistes cyclables, NVEI en libre-service, voies piétonnes et trottoirs...) depuis le PEM de Septèmes-les-Vallons déjà existant vers plan de campagne ? Le coût d'aménagement du PEM aurait été mieux utilisé dans ces infrastructures depuis le PEM de Septèmes, car il aurait enfin rendu possible les déplacements entre des communes limitrophes pour lesquelles il est actuellement impossible de se déplacer sans voiture : Septèmes, Les Pennes et Cabriès/Callas. Or le projet actuel ne résout pas ce problème majeur ! Compte tenu du manque de moyen actuel, au prix de la halte ferroviaire de plan de campagne, la SNCF aurait mieux fait d'investir dans l'électrification de la ligne Marseille-Aix pour arrêter l'usage du diesel qui coûte cher, pollue et représente des émissions de CO2 non négligeable.

Bref, encore un bel exemple du phénomène de logiques aberrantes d'aménagement du territoire engendrées par les limites administratives et les différends d'idéologies politiques...

Étant bien conscient que le projet est trop engagé pour qu'il y ait un quelconque retour en arrière, voici ma proposition pour rendre un peu plus acceptable ce projet : l'itinéraire du ZENIBUS devrait être allongé pour passer par la gare de Septèmes. Cela permettra une meilleure connexion et une meilleure complémentarité entre les deux PEM. Ça pourrait compenser la fréquence trop faible d'arrêt de train à Septèmes et la rupture de charge de la ligne 51. La création d'un itinéraire aménagé entre les Pennes-Mirabeau et Septèmes-les-Vallons serait l'occasion d'une création de pistes cyclables et d'aménagements piétons dignes de ce nom suivant le même itinéraire (via D543 route de Calas, Tubié, av du 8 mai 1945 et chemin des Rigons).

Il est urgent d'arrêter de penser l'aménagement du territoire en silos d'unités administratives, la Métropole doit justement permettre de dépasser ces pratiques. »

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La Métropole Aix-Marseille Provence, dans son Plan de Mobilité approuvé en décembre 2021, a approuvé un terminus de la future ligne ZENIBUS dans le futur Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne. A terme l'objectif de desserte est de pouvoir relier l'actuelle gare SNCF de Septèmes les Vallons à la future Halte Ferrée de Plan de Campagne pour bénéficier en suivant de l'offre de service de la future ligne A du ZENIBUS. Concernant le développement des modes actifs (piétons/cycles) entre les communes de Septèmes les Vallons et Plan de Campagne, il s'agit d'une demande hors compétence de la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Enfin une gare à Plan de Campagne, une solution que nous attendions pour désengorger l'autoroute A51 et faciliter l'accès à la zone commerciale via le train.

Quelle déception à la consultation du projet :

Catégorie:

- Ce pôle est prévu pour servir de point central à plusieurs lignes de bus dont de nouvelles lignes mais aucunes vers l'est, de plus il est anormale de scinder la ligne 51 en une ligne nord et une ligne sud, cette décision va impacter directement les utilisateurs journalier de cette ligne qui ont jusqu'à présent la possibilité d'avoir une ligne direct vers Marseille ou Aix, je pense aux personnes qui prennent le 51 à Marseille et qui descendent au Chabauds, à Violési Etc. Les utilisateurs de la ligne 51 impacté par ce désagrément vont finir par reprendre leurs véhicules et venir grossir le flot de l'A51.
- Pas de train supplémentaire, la portion ferroviaire entre Marseille et Aix devrait être traité comme une ligne RER en conservant et multipliant les arrêts aux gares existantes, Septèmes les Vallons, Etc...
- Je note l'absence d'une navette (électrique) en rotation continu desservant les différents points du centre commercial dans ce cas les lignes de bus n'aurait plus à passer dans le centre commercial.
- Éloignement important des quais par rapport aux point de stationnement et aux arrêts de bus, pas de liaisons entre les quais nord et sud via une passerelle.

Ce projet est très beau mais il n'est en rien fait pour faciliter l'accès et l'utilisation par tous et principalement les utilisateurs journaliers, pour moi il ne réduira pas le trafic routier et autoroutier sur la commune de SEPTÈMES et jusqu'à Aix, bien au contraire d'où l'utilité de prévoir un (des) mur (s) anti bruit équipé de panneaux solaire du convergent A7/A51 à l'entrée d'Aix. »

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

L'implantation des équipements sur le site permet de sécuriser les flux piétons et d'éviter l'entrecroisement avec les flux de véhicules.

Le projet de PEM présenté se décline au Sud de manière très compacte afin de regrouper les espaces fonctionnels au profit d'une bonne covisibilité des différentes composantes et du parking et d'une économie de moyens

- Un pôle bus de type « quai à quai » au plus proche des voies ferrées
- Un parking central pour un accès facilité au bâtiment, à la halte ferrée et aux différents quais bus
- Le regroupement dans un même espace du pôle bus et du stationnement pour une meilleure visibilité de l'offre et des services
- Des cheminements (rampe PMR et escalier) regroupés dans un espace planté en talus
- Un grand parc au niveau du carrefour comme signal
- La rue du PEM traitée comme voirie urbaine et avec entrées regroupées Parking et Bus

Il est précisé que la Région a prévu une offre de 4 TER par heure.

La MAMP précise qu'il est étudié la scission de la ligne 51 sur préconisation d'une étude origine/destination démontrant que la majorité des voyageurs utilisent la partie nord (jusqu'à plan de campagne) ou la partie sud. Une scission permettrait une meilleure efficacité et adaptabilité de la ligne 51. Les voyageurs entre Aix et Marseille peuvent ainsi se rabattre plus aisément sur l'offre ferroviaire. Les 2 branches de la ligne 51 traverseraient Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui sera en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui sera en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

La MAMP précise que le projet de BHNS ZENIBUS dans sa conception, prévoit un passage au sein de la zone commerciale de plan de campagne d'Ouest en Est et la desserte de plusieurs arrêts jusqu'au PEM.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
commercial de plan de campagne
Date de réception préfecture : 27/06/2022

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

Catégorie:

L'avis :

« 1980 voyageurs à l'horizon 2030 pour une zone qui compte en moyenne plus de 60 000 visiteurs par jour... On ne peut que déplorer le manque d'ambition global autour du projet qui nous est présenté.
C'est à se demander s'il existe une véritable volonté politique de parvenir à inciter les gens à prendre les transports en commun, alors que l'urgence climatique devient de plus en plus criante.
Tant que les usagers ne gagnent pas de temps à utiliser les transports en commun, il n'y a aucune chance qu'ils laissent leur voiture à la maison.
Le premier problème autour du projet réside dans le fait que la fréquence des trains (toutes les 15 minutes) est trop faible et la durée du trajet vers Aix et Marseille trop importante avec la ligne ferroviaire actuelle. Pour pallier ce défaut, un projet proposait une halte de bus express en sortie d'autoroute au niveau du PEM plan de campagne. C'était une excellente idée, au moins en attendant une amélioration de la qualité de la desserte ferroviaire (plus onéreuse). Avec un bus express qui prend l'autoroute direct pour Aix et Marseille, d'une fréquence de moins de dix minutes comme c'est déjà le cas des bus directs en Aix et Marseille, il y a fort à parier que cela aurait intéressé bon nombre d'usagers des communes limitrophes de Plan de Campagne désirant se rendre à Aix ou Marseille.
Au lieu de cela est proposé la déviation de la ligne de bus 200, avec la création d'une nouvelle ligne qui ne va plus à Aix. En ce qui me concerne, habitant à proximité du Verger à Cabries, j'utilise cette ligne de bus quotidiennement pour rejoindre la gare routière d'Aix-en Provence en 25 minutes. Si le projet présenté est retenu, je serai contrainte de prendre ma voiture, car utiliser le nouveau bus vers plan de campagne en vue de prendre le train avec sa faible fréquence et son important temps de trajet me prendrait beaucoup trop de temps. D'autant plus que la nouvelle ligne prévoit de faire le tour de plan de campagne avec le rejoindre le pôle d'échange multimodal. Or ce secteur peut facilement être embouteillé aux heures de pointe... Un trajet en site propre est-il au moins prévu sur la zone de plan de campagne ? Si l'intérêt de cette boucle est de proposer aux visiteurs de la zone commerciale de se déplacer en transport en commun au sein de la zone, pourquoi ne pas proposer une navette autonome ou des modes de déplacement individuels tels que des trottinettes ou vélos libre-service ?
Par ailleurs, le projet ne présente pas de nouveau trajet de piste cyclable pour rejoindre la gare ferroviaire. Or l'utilisation du vélo étant une façon d'éviter les embouteillages, tous les riverains des communes limitrophes souhaitant se rendre à Aix ou Marseille pourraient gagner un temps considérable en se rendant au PEM en vélo. La route est actuellement beaucoup trop dangereuse. Pour inciter les Cabriessiens à se rendre en vélo au PEM, il faudrait une piste cyclable sur la RD543 jusqu'au PEM, dans la continuité de la piste actuelle et une piste cyclable qui passerait par la route de Rans et le chemin d'Emmaüs (partagé avec les piétons qui sont parfois nombreux).
Si l'initiative de ce projet est bonne, elle semble encore ne pas être assez aboutie pour permettre un véritable changement d'habitude des usagers et donc un véritable impact environnemental. »

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :
Page suivante

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022 CT2 213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

Catégorie:

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le développement du PEM au nord et au sud de la voie ferrée favorise l'accessibilité de la future halte ferroviaire. Cette disposition minimise les conflits d'usages entre les véhicules personnels, les transports collectifs et les piétons au sud. Elle permet des cheminements globalement réduits (aménagement centré sur les accès de la halte ferroviaire).

Au nord, un parking de 200 places est accessible depuis le rond-point existant de la RD543. Un accès direct depuis les secteurs Est (Bouc-Bel-Air, Gardanne...) est possible.

Au sud, les accès se font depuis la RD543 par l'aménagement d'un carrefour. La priorité des bus est assurée sur la RD par des feux tricolores et sur la voie d'accès au PEM Sud par des « céder le passage » permettant aux bus qui entrent et sortent d'être prioritaires. Une traversée piétonne au droit du carrefour amorce une liaison vers la zone de loisirs et de culture de Plan-de-Campagne par le chemin des Rigons. La desserte cyclable du PEM s'effectue depuis une piste bidirectionnelle aménagée le long de la RD 543 en prolongement des aménagements prévus sur l'itinéraire BHNS ZENIBUS.

L'implantation des équipements sur le site permet de sécuriser les flux piétons et d'éviter l'entrecroisement avec les flux de véhicules.

Le projet de PEM présenté se décline au Sud de manière très compacte afin de regrouper les espaces fonctionnels au profit d'une bonne covisibilité des différents programmes et d'une économie de moyens

- Un pôle bus de type « quai à quai » au plus proche des voies ferrées
- Le regroupement dans un même espace du pôle bus et du stationnement pour une meilleure visibilité de l'offre et des services
- Des cheminements (rampe PMR et escalier) regroupés dans un espace planté en talus
- Un grand parc au niveau du carrefour comme signal
- La rue du PEM traitée comme voirie urbaine et avec entrées regroupées Parking et Bus

Le PEM permettra la desserte de la future Halte Ferrée sur laquelle la Région a prévu une offre de 4 TER par heure et par sens en heure de pointe.

La desserte cyclable du PEM s'effectue depuis une piste bidirectionnelle aménagée le long de la RD 543 en prolongement des aménagements prévus sur l'itinéraire BHNS ZENIBUS.

Ce dernier aménagement sera connecté au réseau mis en place sur l'itinéraire du BHNS ZENIBUS doté de 4 km de pistes cyclables.

A noter néanmoins que la création du pôle d'échanges n'a pas vocation à intégrer dans son programme la réalisation de pistes cyclables sur Septèmes-les-vallons, Calas et Bouc-bel-Air.

Le PEM intègre un local vélos sécurisé dont le nombre de place n'est pas encore arrêté. Il sera notamment équipé de prises de recharge vélo.

Au-delà du local vélo, le parvis accueillera des arceaux vélo.

Afin de compléter l'offre aux usagers cycles, la Région travaille actuellement à l'intégration des vélos dans les

Accusé de réception en préfecture
N° 220622-2022 CT2 213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Association NOSTARPACA	L'avis : « Le projet d'un PEM- pôle d'échanges multimodal métropolitain- de Plan de Campagne avec une offre de mobilité par BHNS reliant Vitrolles et le bassin de Marignane et dans un second temps l'ouverture d'une halte ferroviaire est un projet structurant qui permettra de résoudre des difficultés de déplacement et une réduction de la pollution et des GES. Avec ce projet, il y a la suppression de la ligne 51 Aix Marseille passant par Septèmes-Les-Vallons et une nouvelle offre de cette ligne au niveau du PEM de Plan de Campagne avec un 51 Nord et un 51 Sud sans aucun moyen de transport pour s'y rendre. Les habitants de Septèmes-Les-Vallons vont se trouver face à un PEM avec une offre ferroviaire insuffisante à raison d'un train toutes les 1/2 h en heure de pointe, ne bénéficieront plus du service de transport de la ligne 51 et devront se rendre à Plan de Campagne s'ils veulent l'emprunter. Par ailleurs, dans ce même bassin de vie, une démarche écoquartier est en cours favorisant un développement durable, un cadre de vie apaisé mais aussi des moyens de déplacements efficaces en transports collectifs et en modes doux.
Catégorie:	La réponse de la maîtrise d'ouvrage : Page suivante Le stationnement et l'intermodalité Le choix du mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Association
NOSTARPACA

Catégorie:

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le développement du PEM au nord et au sud de la voie ferrée favorise l'accessibilité de la future halte ferroviaire. Cette disposition minimise les conflits d'usages entre les véhicules personnels, les transports collectifs et les piétons au sud. Elle permet des cheminements globalement réduits (aménagement centré sur les accès de la halte ferroviaire).

Deux aires de stationnement sont proposées sur le PEM. La première au nord comprend 200 places dont 10 places PMR. Le parking est accessible depuis le rond-point existant de la RD 543. Il se déploie le long des voies ferrées. La seconde au sud propose 100 places dont 5 places PMR. La voie d'accès au parking est aménagée pour permettre la dépose-minute (VP – 6 places /taxis – 3 places). Le dépose minute est complété par 2 places en encoche le long de la RD543. Les autres besoins en stationnement (véhicules électriques, transport spécialisé pour les PMR) sont localisés sur ces parkings. Ces parkings permettront l'interconnexion des différents modes de transports 2roues/VL/BUS/Train, en direction et provenance de Marseille et Aix-en-Provence.

L'implantation des équipements sur le site permet de sécuriser les flux piétons et d'éviter l'entrecroisement avec les flux de véhicules.

Le projet de PEM présenté se décline au Sud de manière très compacte afin de regrouper les espaces fonctionnels au profit d'une bonne covisibilité des différents programmes et d'une économie de moyens

- Un pôle bus de type « quai à quai » au plus proche des voies ferrées
- Le regroupement dans un même espace du pôle bus et du stationnement pour une meilleure visibilité de l'offre et des services
- Des cheminements (rampe PMR et escalier) regroupés dans un espace planté en talus
- Un grand parc au niveau du carrefour comme signal
- La rue du PEM traitée comme voirie urbaine et avec entrées regroupées Parking et Bus

Le PEM permettra la desserte de la future Halte Ferrée sur laquelle la Région a prévu une offre de 4 TER par heure et par sens en heure de pointe. La desserte cyclable du PEM s'effectue depuis une piste bidirectionnelle aménagée le long de la RD 543 en prolongement des aménagements prévus sur l'itinéraire BHNS ZENIBUS.

Ce dernier aménagement sera connecté au réseau mis en place sur l'itinéraire du BHNS ZENIBUS doté de 4 km de pistes cyclables.

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, puis secteur Bouc-Bel-Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne .

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, la ligne 51 sera divisée en 2 lignes. Les 2 branches de la ligne 51 traverseront Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui sera en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui sera en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

LE BILAN DE LA CONCERTATION

François AUBERT

L'avis :

« Bonjour

Nous pouvons nous féliciter de la volonté déployée dans le but d'améliorer le fonctionnement de la zone de plan de campagne, car cela apparaît nécessaire aujourd'hui.

Toutefois cela ne doit pas se faire au détriment d'une grande majorité des populations environnant la zone, et plus spécialement celle de Septèmes.

Aujourd'hui la ligne 51 est un moyen de transport incontournable pour les gens habitant les localités entre Aix et Marseille, qui veulent se rendre vers l'une ou l'autre des destinations ; la discontinuité de la ligne telle qu'elle est projetée, va amener un nombre non négligeable d'usagers à se reporter sur la voiture, sachant aussi que le train ne peut pas complètement remplacer la ligne de bus, car ne desservant pas toutes les localités. Le résultat s'avérant donc contraire au but recherché de diminuer le trafic de voitures.

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la zone de plan de campagne, il ne faut pas privilégier un moyen de transport par rapport aux autres, et ne pas surpondérer les efforts pour la zone au détriment des environs ; la commune de Septèmes a besoin d'une gare ferroviaire si l'on veut diminuer le trafic autoroutier, ou du moins stopper son expansion. Nous pouvons rappeler que la zone de plan de campagne est à l'origine d'une grande part du trafic routier et autoroutier dans la commune de Septèmes.

Merci pour l'attention que vous porterez à ces remarques.

François Aubert »

Catégorie:

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur PAAP, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne .

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51. Les 2 branches de la ligne 51 traverseraient Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui serait en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui serait en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Isabelle DOR

L'avis :

« Si l'objet du PEM est vertueux, certaines dispositions vont à l'encontre du développement des modes de transport alternatifs. Tout ne se résume pas à un parking.

A ce jour le bus 51 permet une continuité Aix-Marseille indispensable pour les Septémois: son fractionnement est une aberration. Par ailleurs, pour développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture, la gare de Septèmes doit retrouver de l'attractivité avec des arrêts fréquents.

De même le développement de voies cyclables permettrait de limiter l'engorgement des axes vers et dans Plan de Campagne.

Catégorie:

Enfin, afin que les résidents souffrent moins de la surfréquentation de la zone, surtout le week end, une limitation de vitesse et des mesures anti-bruits devraient être mises en place. Pourquoi pas un mur anti-bruit équipé de panneaux photovoltaïques pour le financer. »

L'environnement
(naturel et
urbain)

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur PAAP, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne .

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51. Les 2 branches de la ligne 51 traverseraient Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui serait en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hopital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui serait en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

Le choix du
mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

André MOLINO /
Maire de
Septèmes-les-
Vallons

L'avis :
Envoyé par courriel.

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

Les services

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

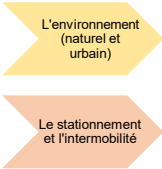
La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur PAAP, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne .

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51 en 2 lignes. Les 2 branches de la ligne 51 traverseront Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui serait en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui serait en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme	L'avis : « Encore une fois , je constate que les habitants et les personnes travaillant à Septemes soins les laissés pour compte dans un ""grand projet"" intercommunal : Non seulement Septèmes subit la pollution , les encombrements et les fermetures de commerces générés par l'activité de Plan de campagne, mais désormais, il faudrait aussi que les Septemois et travailleurs rallongent leur temps de transport par Bus , par un changement d'autocar au PEM, ce qui signifie une rupture d'acheminement en cas de bouchon en amont ou en aval ,et des retards augmentés pour cette seule population. J'ai toujours trouvé aberrants les discours et projets argumentés par une volonté de réduire le trafic et la pollution, et qui aboutissent à une augmentation du nombres de bus roulant au diesel, face à une ligne ferroviaire électrique, qui n'est ni fiable, ni fréquente, ni économique pour les usagers : je pense qu'il faudrait commencer par cela en priorité, et l'arrêt supplémentaire au PEM est une bonne idée, si le reste suit.... Je constate également que les piétons et les vélos sont les grands oubliés de ce projet , et je ne parle même pas des handicapés, des poussettes et des personnes âgées avec leur caddie. J'invite tous les concepteurs de ce beau projet à essayer, au moins une fois dans leur vie, de faire des achats à Plan de Campagne en partant de Septemes centre ou de Bouc bel air , avec un vélo, une poussette ou une personne âgée, et à réfléchir à ce qui se passerait si le pétrole venait à manquer, ce qui va arriver inexorablement..... Merci pour votre attention »
Catégorie:	



La réponse de la maitrise d'ouvrage :

Le Projet de PEM permet l'intermodalité et un report du trafic VL vers le Train et Bus. Cet aménagement permettra de délester une part du trafic de l'A51 sur ces modes moins polluants.

Le projet sera en tout point accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, conformément à la réglementation.

La desserte cyclable du PEM s'effectue depuis une piste bidirectionnelle aménagée le long de la RD 543 en prolongement des aménagements prévus sur l'itinéraire BHNS ZENIBUS doté de 4 km de pistes cyclables.

Le PEM intègre un local vélos sécurisé de 40 places. Il sera notamment équipé de 5 prises de recharge vélo.

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne .

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51 en 2 lignes. Les 2 branches de la ligne 51 traverseront Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui serait en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui serait en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Catherine
GALLOUIN

L'avis :

« Bonjour,

"Réduire la part modale de la voiture sur le corridor nord de Marseille, dont le trafic est en constante augmentation", on en rêve! Bravo pour cette initiative qui devrait être salutaire pour nos poumons et nos oreilles !!!

Néanmoins, je m'inquiète:

Catégorie:

- 1) de la faible fréquence des trains desservant la halte à Plan de Campagne (2 par heure), ce qui découragera les éventuelles utilisateurs de mobilité douce
 - 2) en tant que Septémoise, de la discontinuité de la ligne 51, ligne vitale pour un grand nombre de personnes ne cherchant pas spécialement à aller à Plan de Campagne, mais à aller vers Aix ou vers Marseille
 - 3) de la non exclusivité des 350 nouvelles places de parking aux seules personnes utilisant les mobilités douces. Cela va provoquer un appel supplémentaire de voitures venant exclusivement commercer sur Plan de Campagne.
- Ces trois remarques laissent à craindre que ce projet va contribuer à augmenter le trafic autoroutier
Merci de prendre en compte ces inquiétudes »

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le Projet de PEM permet l'intermodalité et un report du trafic VL vers le Train et Bus. Cet aménagement permettra de délester une part du trafic de l'A51 sur ces modes moins polluants.

Le développement du PEM au nord et au sud de la voie ferrée favorise l'accessibilité de la future halte ferroviaire sur laquelle la Région a prévu une offre de 4 TER par heure et par sens en heure de pointe. Cette disposition minimise les conflits d'usages entre les véhicules personnels, les transports collectifs et les piétons au sud. Elle permet des cheminements globalement réduits (aménagement centré sur les accès de la halte ferroviaire).

Au nord, un parking de 200 places est accessible depuis le rond-point existant de la RD543. Un accès direct depuis les secteurs Est (Bouc-Bel-Air, Gardanne...) est possible.

Au sud, les accès au parking de 100 places (avec dépose minute et accès taxis) se font depuis la RD543 par l'aménagement d'un carrefour. La priorité des bus est assurée sur la RD par des feux tricolores et sur la voie d'accès au PEM Sud par des « céder le passage » permettant aux bus qui entrent et sortent d'être prioritaires. Les deux parkings seront équipés de dispositifs de contrôle d'accès qui en limiteront l'usage aux pratiques d'intermodalité.

La desserte cyclable du PEM s'effectue également depuis une piste bidirectionnelle aménagée le long de la RD 543 et prolongement des aménagements prévus sur l'itinéraire BHNS ZENIBUS.

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Bonjour, le TER au départ de Simiane rejoint ces 2 gares. Ce qu'il manque c'est un bus (ponctuel!) qui part de Cabriès pour rejoindre cette gare. À plan de campagne il y a le bus 51 qui rejoint Marseille. Je le prends aussi parfois. Ce qu'il manque c'est la ponctualité des bus ! »

Catégorie:

Les services

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Il existera une solution de desserte depuis Cabriès vers le pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne. Concernant la ponctualité de la ligne 51, elle présente effectivement un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur PAAP, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne. Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train. Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51. Les 2 branches de la ligne 51 traverseraient Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui sera en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui sera en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Pour notre village nous avons besoin d'une ligne Aix Marseille qui passe par Cabriès Calas . Calas vitrolles et Calas Marignane aussi! »

Catégorie:

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La ligne 200 passe par Cabriès / Plan de Campagne et permet de rejoindre Aix-en-Provence. Le pôle d'échanges multimodal (PEM) de Plan de Campagne permettra de rejoindre Aix et Marseille via le bus ou le train.

Par ailleurs, il est à l'étude 1 nouveau pôle d'échanges aux alentours de Calas/Cabriès : dans le secteur de la Champouse sur l'A7 pour rejoindre Marseille, Aix ou Martigues et une station dans le secteur de la Robole sur la D9 pour rejoindre Vitrolles et Aix. Les lignes de desserte locales seront en connexion avec ces deux points d'intermodalité depuis Calas et Cabriès.

Le choix du mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Fabienne ROSSET

L'avis :

« La ligne 51 plan de campagne / Marseille met beaucoup de temps. La ligne 53 devrait passer par ce pôle intermédiaire pour comme certains rares 64 avoir un trajet direct plan de campagne / Marseille
Le 200 est insuffisant pour desservir Cabries aucune information sur la fréquence de la nouvelle ligne alors que la desserte du technopôle des milles / pichaury dépend actuellement du 200 est très insuffisant
Je ne vois pas de borne de recharge électrique sur le parc relais ni de parking à vélo
Est-il prévu de prolonger la piste cyclable jusqu'à Calas (depuis le collège Marie-Maison) »

Catégorie:

Les services

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le trajet direct Plan de Campagne - Marseille sera assuré par le train avec un temps de parcours attractif. Concernant les niveaux de fréquence de la nouvelle ligne, ceux-ci seront ajustés en fonction des flux en particulier pour répondre au besoin de liaison en heures de pointe pour les actifs du PAAP (Pôle d'Activités d'Aix en Provence).

Un abri vélos sécurisé est prévu sur le secteur sud du PEM, dont le nombre de places n'est pas encore arrêté.

Des bornes de recharges pour véhicules électriques sont bien prévues au projet aussi bien sur le parking nord que sur le parking sud.

La piste cyclable jusqu'à Calas n'est pas dans le programme du projet. Il s'agit d'une demande hors compétence de la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Vous parlez de cheminement pour les cyclistes pour rejoindre la CD6 et Plan de Campagne en évitant le Rond-Point de Coca. Vous ne parlez pas des Cadeneaux ???

Je suis cycliste et chaque fois que je passe ce rond point je risque ma vie ! J'ai essayé plusieurs fois d'aller à mon travail à Marignane à vélo et le danger étant tellement grand, j'y ai renoncé.

Qu'est-il prévu de faire pour éviter ce satané rond point pour les cyclistes et les piétons pour rejoindre le quartier des Cadeneaux et de la Gavotte ? »

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Des aménagements cyclables sécurisés sont prévus dans le cadre du projet de création du pôle d'échange multimodal de Plan de Campagne dans la continuité de la piste bidirectionnelle qui longera l'ensemble du tracé du Zénibus.

Ils se situeront en bord Est de la RD543 et permettront un accès direct et sécurisé à l'abri vélos.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Remy AMALVICT

L'avis :

« Bonjour,
après avoir consulté le dossier de concertation, je trouve le projet très prometteur. Par contre, au niveau de l'accès au parking Sud/magasin GrandFrais/Pôle Bus il serait souhaitable de mettre en place un carrefour à sens giratoire afin de limiter l'encombrement de l'accès du magasin Grand Frais et de la voie de circulation / accès au PEM dans le but de fluidifier la circulation automobile, de sécuriser la circulation piétonne/vélo et de permettre aux clients du magasin de sortir du parking en sécurité.

Catégorie:

Autre point, je suis d'accord avec la proposition précédente sur la mise en place d'une passerelle qui relierait les deux quais de la gare ferroviaire comme c'est déjà le cas dans nombre de gare TER ou TGV (Simiane, Aix-TGV, ...). Cela permettra de pouvoir se garer sur le parking nord, emprunter les bus via un cheminement piéton plus rapide et ne pas encombrer le parking sud et ses accès.

Sinon j'ai une question : est-il prévu des affichages en temps réel des horaires/temps d'attente des bus / trains au niveau du pôle bus , à l'intérieur du bâtiment d'accueil, au niveau des parkings et sur les quais de la gare ferroviaire ?

Il serait aussi appréciable que des panneaux indiquant l'état du trafic routier sur l'A51 en temps réel soit positionné aux abords de l'accès à l'autoroute.

Merci . »

Les services

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La mise en place d'un carrefour giratoire ne saurait solutionner les difficultés de circulation notamment avec le carrefour à feu des Rigons plus au sud qu'il est nécessaire de coordonner. La priorité aux bus aurait également été d'une grande difficulté sans. Les études et modélisations de trafic en cours vérifieront le bon fonctionnement circulaire de l'aménagement proposé.

La passerelle entre les deux quais ferroviaires n'est pas prévue au programme de la SNCF.

Il est prévu d'équiper les quais bus de panneaux d'affichages en temps réel prévoyant idéalement un affichage simultané des informations du réseau de la Métropole mobilité et de la SNCF. Des panneaux d'affichage sont également prévus au droit des quais ferroviaires.

Il n'est cependant pas prévu de panneaux indiquant l'état du trafic routier sur l'A51.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Stéphane LEROUX

L'avis :

« Le PEM prévoit un garage sécurisé pour les vélos, ce qui est une bonne chose.

En revanche l'accès au PEM pour les cyclistes n'est absolument pas abordé.

Habitant Calas et travaillant sur Marseille, je suis naturellement intéressé par cette possibilité, or la RD543 entre le le carrefour avec la rue de Fontaube (Cabriès) et le futur PEM n'est absolument pas praticable en sécurité pour les cyclistes.

Il convient qu'une piste cyclable soit réalisée sur ce tronçon à l'horizon de la mise en service du PEM en 2024. »

Catégorie:

Les services

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Des aménagements cyclables sécurisés sont prévus dans le cadre du projet de création du pôle d'échange multimodal de Plan de Campagne dans la continuité de la piste bidirectionnelle qui longera l'ensemble du tracé du BHNS Zénibus.

Ils se situeront en bord Est de la RD543 et permettront un accès direct et sécurisé à l'abri vélos.

Le choix du mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Mike

L'avis :

« bonjour,

le projet est très intéressant mais soulève quelques questions / propositions :

1/ le dossier ne précise pas la longueur des rampes d'accès aux quais ferroviaires. En première approximation on peut considérer 250ml et 5m de dénivelé, ce qui est très important pour des PMR.

⇒ Il faut proposer des ascenseurs pour l'accès aux quais. Ces ascenseurs pourraient être accessibles depuis des bâtiments sécurisés et ouverts uniquement aux heures d'exploitation, pour éviter les détériorations.

2/ L'absence de passerelle pour passer d'un quai à l'autre, obligera l'usager à parcourir environ 500ml (soit le matin, soit le soir) pour rejoindre le quai ferroviaire. Exemple : stationnement le matin sur le parking Nord -> accès au quai Nord -> puis le soir retour obligatoire par le quai Sud -> 500m à pied pour rejoindre sa voiture au Nord. Cette longueur est très importante et pénalise fortement l'intermodalité, voire pire incitera les usagers à rester dans leur voiture.

⇒ Il faut étudier la création d'une passerelle qui pourrait être mutualisée avec l'ascenseur (3 niveaux : PEM, quai et passerelle)

3/ Etudier la création d'une voie de tourne à gauche pour l'accès au parking Sud pour éviter que ce flux ne pénalise l'accès des bus au PEM.

4/ Exploitation ; il faudrait que la ligne "51 Sud" passe par le PEM, puis rejoigne le terminus envisagé via la RD6/av plan de campagne. La longueur de ligne semble identique, mais l'intermodalité serait nettement meilleure.

Je vous remercie »

Catégorie:

Les services

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Les rampes constituent un linéaire d'environ 200ml permettant d'accéder aux quais situés à 8m de dénivelée positive et respectant les réglementations d'accessibilité PMR. Les usagers auront à parcourir en moyenne 350 mètres pour rejoindre leur quai ferroviaire (cela diffère suivant le parking sud / nord et la halte sud / nord) soit un temps d'environ 6 à 7 minutes.

Les ascenseurs et passerelles pour passer d'un quai à l'autre ne sont pas prévus dans le programme SNCF.

Il est prévu une voie de tourne à gauche pour l'accès au PEM sud qui permettra de ne pas pénaliser les usagers se dirigeant vers le sud.

La ligne venant du sud offre déjà une correspondance ferroviaire à la Gare de Septèmes. Elle dessert ensuite directement la zone commerciale où des correspondances seront possibles avec toutes les lignes du secteur (Zénibus, lignes interurbaines...) à l'arrêt Cinéma. C'est pourquoi il n'est pas forcément utile que cette ligne passe au PEM. Son parcours a été construit afin d'éviter le carrefour giratoire A7/RD6 fortement congestionné.

Accusé de réception en préfecture

013-200054807-20220622-2022 CT2 213-DE

Date de télétransmission : 27/06/2022

Date de réception préfecture : 27/06/2022

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Bonjour,

Je profite de cette contribution publique pour échanger sur la ligne de bus L200 qui vient d'Aix (passant par le village de Cabriès) et qui termine à Plan de Campagne.

En effet, ce bus L200 passe tout les jours devant chez moi à Cabriès quasiment vide que ce soit en période de pointe ou non, de plus le village de Cabriès n'est pas du tout adapté pour ce grand bus. Il faudrait penser à réduire la taille de cette ligne d'un point de vue écologique et surtout sur l'aspect fluidité du trafic.

Quand on croise ce bus dans les différents virages de Cabriès à Plan de Campagne (en passant par la Route de Rans), l'ensemble des véhicules sont obligés de faire demi-tour, le pire c'est quand deux L200 se croisent... Les bus se retrouvent à devoir klaxonner autour du village avant chaque virage, ce qui est également embêtant d'entendre ça chaque quart d'heure pour les habitants voisins. Ils font ça pour prévenir de leur passage dans les virages. Ce qui est de bonne foie chez les conducteurs.

Concernant le projet multimodal, habitant proche de Plan de Campagne, il serait essentiel de créer des trottoir adéquats + pistes cyclables dans toutes la zone Plan de Campagne reliant le site à chaque village autour, de façon à ce que chaque piéton et cycliste se retrouvent en sécurité pour aller faire ses courses dans la zone.

Pour notre part du village de Cabriès jusqu'à Plan de Campagne Sud, ce n'est pas du tout le cas pour le moment, le chemin d'accès le plus court se trouvant depuis la Route de Rans, en passant par Le Verger puis Emmaus, il n'y a pas un seul trottoir ni piste cyclable pour le moment. J'espère que la mairie de Cabriès (qui détient une partie de la zone) a prévu de refaire l'ensemble de cette route très dangereuse encore actuellement.

Merci de faire remonter la problématique des bus à la Métropole d'Aix - Marseille également concernant les perturbations de la ligne L200.

Cordialement,

Jérémie. »

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La liaison la plus directe entre Cabriès et Plan de Campagne passe par la route de Rans, c'est pourquoi les lignes empruntent cette voie. La ligne est très utilisée en heure de pointe. Le reste de la journée la fréquentation est plus faible. Des analyses sur les niveaux d'offre vont être menées afin d'ajuster la fréquence aux besoins.

De plus, il est prévu d'aménager 4km d'itinéraires cyclables avec le projet ZENIBUS toutefois sans aménagements sur la commune de Cabriès.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Jean-Claude
LAZAREWICZ

L'avis :

« Bonjour, Le projet est certainement intéressant vis-à-vis des flux automobiles dans le secteur, avec un impact positif que je ne sais pas mesurer à ce stade. Je comprends que ce projet est centré sur l'amélioration des flux automobiles, mais quels aménagements « doux » sont prévus pour les piétons circulant entre la gare sncf et le centre commercial de plan de campagne ? Cordialement Jean-Claude Lazarewicz
Gardanne Provenance : Courrier pour Windows 10 »

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Des aménagements piétons et vélos sont prévus dans le cadre du projet et également sur l'ensemble du tracé du Zénibus en cours de définition et de validation. Des itinéraires modes actifs sont prévus au droit du tracé du Zénibus au niveau du chemin des Rigons (dont le franchissement de l'ouvrage d'art qui a déjà été réalisé) et sur le tronçon de la RD543 qui dessert le pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

**Bernard
BEAUDELOT
(riverain du
Chemin des
Rigons depuis
Septembre 1985)**

Catégorie:

L'avis :

« Bonjour,
en confirmation de mes propos tenus lors de la réunion du 07 Mars 2022 en les locaux de l'Hôtel de Ville des Pennes Mirabeau, il me semble important de s'assurer que pour l'ensemble des modes prévus à savoir train, bus, voiture, cycle, piétons les dispositions prises permettent leur réalisation simultanée en sécurité et leur entretien régulier. A ce jour l'aménagement réalisé entre la RD 534 et le giratoire sud de Plan de Campagne s'arrêtent à la hauteur de la RD particulièrement pour les modes piéton et cycle (il n'y a aucune traversée de la RD534 alors que des feux de croisement ont été installés créant un ralentissement notable sur ce secteur). Par ailleurs il y aurait eu à prendre des dispositions pour l'usage de la partie Est du chemin des Rigons qui est devenu depuis un "itinéraire bis" pour les gens venant à Plan de Campagne depuis la zone est du rond-point de la Malle ou les utilisateurs de la voie rapide adjacente ou même les usagers de l'autoroute venant de Marseille qui évitent ainsi, en cas de saturation de celle-ci au niveau de la jonction avec l'A7 venant de Vitrolles et Martigues, en sortant au niveau de Septèmes, pour retrouver ensuite la direction Aix après Plan de Campagne ou sortir sur Plan de Campagne. Comme je l'ai aussi fait remarquer en réunion, la voie d'accès pour les bus et voitures au P.E.M. est aussi une voie d'accès aux parking de l'enseigne "Grand Frais". Pour la majorité des visiteurs de cette enseigne, les "stop" installés en sortie de parking ou à la jonction avec la RD 543 n'ont, à ce jour pas fait la preuve de leur efficacité!!! et on peut craindre qu'il en sera de même avec les usagers du parking Sud du P.E.M. La mise en place de feux à cet endroit de la RD 534 ne me semble pas la solution idéale pour assurer la fluidité.
Il me semblerait plus judicieux de créer un giratoire à l'intersection Chemin des Rigons et RD534 plutôt que des feux qui posent déjà problème pour réguler une circulation sur quatre directions croisées.
Enfin il y a lieu de craindre que l'installation d'arrêts de bus entre le Chemin des Rigons et le giratoire de sortie de l'autoroute vont encore un peu plus ralentir la circulation sur cette zone, ralentissement déjà constaté depuis la mise en place des feux d'intersection RD 534 et Chemin des Rigons, alors que la gare routière est installée en dehors de cette RD534 ce qui ne justifie pas ces arrêts de bus sur la RD. »

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Les aménagements prévus ont bien pris en compte la circulations des différent modes. La circulations des modes actifs sont bien distingués des autres au niveau du PEM de Plan de Campagne avec la création de cheminements piétons suffisamment larges et d'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée en bord de RD543 raccordés au futur pôle d'échange. Pour minimiser l'impact sur le trafic de la RD543, une aire de dépose minute ainsi qu'un arrêt de bus sont envisagés en encoche dans le sens Sud-Nord. En outre, le profil en travers du chemin des Rigons et de la RD543 sera repris dans le cadre du projet ZENIBUS ainsi que l'aménagement du carrefour à feux.

Concernant l'impact de nouveaux arrêts de bus sur le trafic actuel de la RD543, des aménagements en encoches sont actuellement à l'étude.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Kévin ARAGONES

L'avis :

« L'idée est bonne mais cette installation sera très peu utilisée car la taille de la zone commerciale ne permet pas de s'y déplacer à pied et en transport en commun. Cette zone commerciale est beaucoup trop vaste pour cela »

Catégorie:

Les services

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Il est prévu un aménagement cyclable pour se rendre sur la zone ainsi que le ZENIBUS.

Le tracé du Zenibus traverse la zone de Plan de Campagne stratégiquement de sorte à couvrir le besoin d'un maximum d'utilisateurs sur le secteur tant pour les visiteurs que pour les employés.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

RPRE

L'avis :

«.... En passant par le PEM plan de campagne ! Toute solution de train direct ou de bus direct sur voie dédiée entre Le PEM et Airbus à Marignane soulagera bon nombre de mes collègues et voisins du bassin minier de gardanne... et le trafic quotidien Accès au PEM par vélo depuis Gardanne et Simiane a prévoir avec parking sécurisé (camera / surveillance) des velos Bonne concertation ! PE Rey »

Catégorie:

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Les aménagements piétons et vélos sont prévus dans le cadre du projet et également sur tout le trajet parcouru par les lignes BHNS. De plus, une surveillance vidéo sur le parking Nord et Sud ainsi que sur le périmètre de la gare routière est prévu.

Le stationnement
et l'intermodalité

Le choix du
mode

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Bonjour, Afin les futurs utilisateurs puissent donner un avis, faire une observation ou contribution sur ce projet, dans sa présentation telle que faite sur le site: <https://www.ampmetropole.fr/actualites/Plan-de-Campagne-un-nouveau-pole-d-echanges.....> parmi les principaux points de détail décrits il manque dans le document - file:///C:/Users/Gerard/AppData/Local/Temp/Roll_up.pdf un positionnement géographique avec plan (style maps) : - des points de connexion aux différentes lignes. - des parkings, de la gare routière, arrêt D543, des bâtiments. A moins d'erreur de ma part, je n'ai rien trouvé dans les fichiers disponibles en téléchargement. Je suppose que tout ceci est déjà déterminé... Ceci permettrait de se faire une idée plus réaliste avant tout commentaire. Cordialement. »

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le dossier de concertation était disponible sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne> avec plusieurs supports de communications et également dans les Mairies concernées par le projet (Les Pennes-Mirabeau, Bouc-Bel-Air, Cabriès et Septèmes-les-Vallons).

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Anonyme

L'avis :

« Bonjour,

Sur les visuels, nous pouvons voir que la chaussée piétons est assez grande pour accueillir également les vélos, et qu'il y aura un abri sécurisé pour vélos. Je souhaiterai qu'il y ait un vrai itinéraire cyclable qui soit compris dans les travaux et qu'il n'y ait pas la même erreur qu'à Gardanne ou aucune piste cyclable n'est reliée à celle qui longe le parking relais. Est-ce qu'il y a eu une étude concernant les employés de la zone de Plan de Campagne, savoir s'ils seraient motivés à venir en train jusqu'à PDC puis vélo jusqu'à leur lieu de travail ? Est-ce que les abris vélos seraient assez bien dimensionnés dans ce cas ? Possibilité également de louer des vélos à la journée (éventuellement compris dans l'abonnement de transport) pour les clients de la zone commerciale ? Pour encourager le fait de venir en train puis vélo et d'éviter la voiture

Merci à vous »

Catégorie:

Les services

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Le besoin pour les employés et futurs employés de la zone de Plan de Campagne qui souhaitent se rendre au travail en transport en commun est réel et directement liée au projet. Il y aura un itinéraire vélo sécurisé sur une partie du tracé du ZENIBUS mais à ce stade il n'est pas prévu l'installation de vélo en libre-service, car cela nécessite un maillage et une réflexion globale.

Le nombre de places cycles de l'abri vélo sécurisé est de 40.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 1
Réunion Publique

L'avis :

« Y-a-t-il un tapis roulant entre les lignes 51 nord et 51 sud comme dans la gare Chatelet les Halles à Paris ? »

Catégorie:

Les services

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Non il y a des arrêts prévus. Les lignes Nord et Sud qui sont à l'étude se chevauchent sur une partie de leurs tracés et plusieurs arrêts permettent des correspondances bien que les besoins (origine/destination) soient faibles.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 2 Réunion Publique

L'avis :

« Les déplacements piétons ne sont pas suffisamment pris en compte et matérialisés sur le chemin des rigons et le long de la RD (pas de passage piétons matérialisé) ;

Le franchissement du carrefour n'est pas traité avec passages piétons au droit du carrefour à feu du PEM ;

Le fonctionnement du parking de grand frais est anarchique. La gestion par « stop » n'est pas adaptée. Fréquentation du Grand Frais à prendre en compte sur rue du PEM ;

Demande de séparer les flux : pas de voie cycles sur le trottoir ;

Catégorie:

De combien de place pour cycles dans le local sécurisé, parle-t-on ? »

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Réponse par les services de la Métropole : « la sécurisation des déplacements piétons est bien prise en compte dans le cadre du projet notamment au niveau du carrefour sud du PEM. »

Réponse par les services de la Métropole : « les aménagements cyclables vont bien être pris en compte dans le cadre du projet avec une piste cyclable bidirectionnelle en continuité des aménagements liés au ZENIBUS sur la RD543 et sécurisation du carrefour sud du PEM (piétons et vélos). Le nombre de places dans le local vélos n'est pas encore arrêté. »

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 3 Réunion Publique

L'avis :

« Projet proche de la gare TGV de l'Arbois : y-a-t-il un lien avec le projet ?

Y a-t-il un lien caché avec le projet de Cabriès / Calas (rappel du manque d'infos sur ligne TGV/ risque d'expropriation) »

Catégorie:

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Réponse de l'adjoint au maire de Cabriès : « Le projet [de liaison entre ces deux gares] n'est pas d'actualité, cela n'est pas inscrit au plan de mobilité. »

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 4

Laurence

BARRETA

(modes actifs)

Réunion Publique

Catégorie:

L'avis :

« Que signifie 1980 usagers ? / similarité avec des projets connus ? (Exemples ?)

Problème récurrent de manque d'entretien sur les pistes/bandes cyclables sur zone

Question au Maire : Projet de piste sur le Chemin de la Bédoule ?

Quid du raccordement sur les 1,1km de pistes cyclables manquantes entre Plan de Campagne et Cabriès en passant par Calas ? Projet prévu par métropole ?

Y aura-t-il assez de places pour vélos dans le train sur ligne Aix-Marseille ? »

Les services

L'environnement
(naturel et
urbain)

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Réponse des services de la Métropole et de la Région SUD : « Cela signifie que 1980 passagers sont prévus par jours (bus et train). Une gare similaire serait la gare de Simiane. La Région travaille actuellement à l'intégration des vélos dans les trains (loi LOM). »

Réponse de Monsieur le Maire de Septèmes-les-Vallons : « Le budget a été obtenu, le projet est à venir. »

Réponse des services de la Métropole : « Il est prévu 4 km de piste cyclable avec l'aménagement du ZENIBUS dont le terminus sera à Plan de Campagne. »

Réponse des services de la Région SUD : « La Région travaille actuellement à l'intégration des vélos dans les trains (loi LOM). »

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 5
Pierre Gallouin
Président de
l'association
CHUTT
Réunion Publique

Catégorie:

L'avis :

« Il rappelle que 60 000 véhicules par jour passent par Septèmes-les-Vallons. Il comprend que le projet a un objectif commercial / desserte des commerces : attend que l'on prenne en compte les désagréments supportés par les riverains. La ligne 51 va être coupée en deux, de ce fait ce sont les habitants de Septèmes-les-Vallons qui paient le prix. Il y a également 350 places de parking, donc des voitures en plus sur un secteur déjà très embouteillé. »

L'environnement
(naturel et
urbain)

Le choix du
mode

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

Réponse de Monsieur le Maire des Pennes-Mirabeau : « C'est un projet de mobilité mais pas un projet économique. La sécurité sur la zone de Plan de Campagne est une priorité pour le Préfet. »

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 6
Réunion Publique

L'avis :

« L'accès aux parking sera-t-il possible à tous ? ou réservé aux usagers TC ? Risque d'utilisation parasite. »

Catégorie:

Les services

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La Métropole mène une réflexion sur le fonctionnement du contrôle d'accès aux parkings du pôle d'échanges multimodal et en particulier sur le lien à donner entre l'usager du parking et le pôle de transports. Depuis la réunion publique, il a été retenu que les deux parkings seront équipés de dispositifs de contrôle d'accès qui en limiteront l'usage aux pratiques d'intermodalité.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 7
Monsieur le Député
Mohamed Laqhila
Réunion Publique

L'avis :

« Félicite l'avancée du dossier Historique et attendus de l'aménagement. »

Catégorie:

Le calendrier et le
coût du projet

La réponse de la maitrise d'ouvrage :

La métropole vous remercie et se réjouit de la concrétisation de ce projet qui voit enfin le jour.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 8
Association
CHUTT
Réunion Publique

L'avis :

« Des questionnements sont posés sur les tarifs, les horaires et les problèmes liés à la billettique. »

Catégorie:

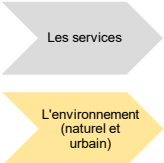
Les services

Le stationnement
et l'intermodalité

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La métropole se rapproche du service exploitation sur ces sujets spécifiques pour que le projet soit enrichi des précédents retours d'expériences.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 9 Réunion Publique	L'avis : « Remarque sur le fait que des arceaux vélos devraient être installés de manière générale sur la zone de Plan de Campagne. »
Catégorie:	
	La réponse de la maitrise d'ouvrage : La métropole invite les aménageurs à développer ces équipements qui encouragent l'usage de modes actifs et d'autant plus avec l'arrivée du Zenibus dans le secteur.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Intervenant 10
Réunion Publique

L'avis :

« Remarque sur le fait que la rampe d'accès à la halte ferroviaire est trop longue. »

Catégorie:

Les services

L'environnement
(naturel et urbain)

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La rampe d'accès à la halte ferroviaire fait partie intégrante du projet porté par SNCF Réseaux et Gares et Connexions. La rampe doit respecter les normes d'accessibilité PMR et sa longueur permet un accès à la halte située à **+8m** par rapport au niveau du trottoir de la RD543 intégrant le respect pente maximale et les paliers de repos réglementaires.

LE BILAN DE LA CONCERTATION

**Monsieur le Maire
de Septèmes-les-
Vallons
Réunion Publique**

L'avis :

« Il souhaite qu'il n'y ait pas de rupture de charges et que la gare de Septèmes-les-Vallons soit conservée. Réflexion sur la création d'un Lycée sur Plan de Campagne (à proximité de la zone du PEM) : projet porté par les 3 communes : Cabriès, Septèmes-les-Vallons et les Pennes-Mirabeau. »

Catégorie:

L'environnement
(naturel et
urbain)

La réponse de la maîtrise d'ouvrage :

La ligne 51 actuelle effectue une desserte fine entre Aix et Marseille. Elle présente un temps de parcours long et dissuasif avec de forts aléas sur les horaires, car elle traverse plusieurs zones de congestion : Secteur Aix Pont de l'Arc, puis secteur Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, puis secteur Bouc Bel Air Mounine, puis secteur Plan de Campagne et enfin secteur Hôpital Nord. Cela entraîne une forte dégradation de la qualité de service et une perte de confiance pour les usagers de la ligne .

Avec le développement du train et l'ouverture de la halte ferroviaire de Plan de campagne, le parcours Aix – Plan de Campagne - Septèmes – Marseille sera beaucoup plus performant par le train.

Aussi, afin de fiabiliser et de renforcer la desserte de proximité, il est étudié la scission de la ligne 51 en 2 lignes. Les 2 branches de la ligne 51 traverseront Septèmes du nord au sud avec : Une ligne 51 nord venant d'Aix qui serait en passage à Plan de Campagne et Septèmes, terminus Hôpital Nord/ Une ligne 51 sud venant de Marseille qui serait en passage à Septèmes, terminus plan de Campagne.

CONCLUSION GENERALE

La concertation publique relative à la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal à Les Pennes-Mirabeau a été engagée après une large information du public entre le 28 février et le lundi 28 mars 2021.

Le dispositif mis en œuvre pour informer et écouter les personnes intéressées par le projet, notamment l'exposition permanente sur les mairies de Les Pennes-Mirabeau, Bouc-Bel-Air, Cabriès et Septèmes-les-Vallons et sur le site internet de la concertation, puis une réunion publique a mobilisé plus de 150 participants. Parmi eux, 43 contributeurs se sont exprimés via les différents canaux mis à leur disposition (réunion publique, registres disponibles sur les lieux d'exposition, courriers et courriels).

Le bilan des avis montre que le projet est très attendu et qu'il répond aux besoins du territoire.

La grande majorité des contributeurs partage les objectifs du projet mais font part d'interrogations sur les performances d'un tel aménagement au regard de :

- la modification de la ligne de bus 51 et son possible impact sur le retour à la voiture pour certains usagers
- la fréquence de la desserte ferroviaire;
- l'apport supplémentaire de véhicules sur un secteur au trafic parfois engorgé ;

CONCLUSION GENERALE

La concertation a révélé des attentes fortes en matière de desserte, d'intermodalité et de services du futur Pôle d'Echanges Multimodal, en particulier sur :

- la desserte sécurisée pour les modes actifs ;
- la création d'un véritable itinéraire de desserte cyclable, sur l'ensemble PEM/BHNS ZENIBUS en connexion avec la zone commerciale ;
- les aménagements accompagnant le Pôle Multimodal :
 - Service complémentaire à l'offre vélos,
 - Bornes de recharge électrique pour VL ;
- la réservation du stationnement VL aux seuls usagers (contrôle d'accès)

Compte-tenu des expressions recueillies durant la concertation, la Métropole de Aix-Marseille-Provence et ses partenaires décident de poursuivre les études relatives à la création du PEM. Les attentes et les propositions formulées ont été analysées et pourront faire l'objet d'adaptation du projet lors des prochaines étapes.

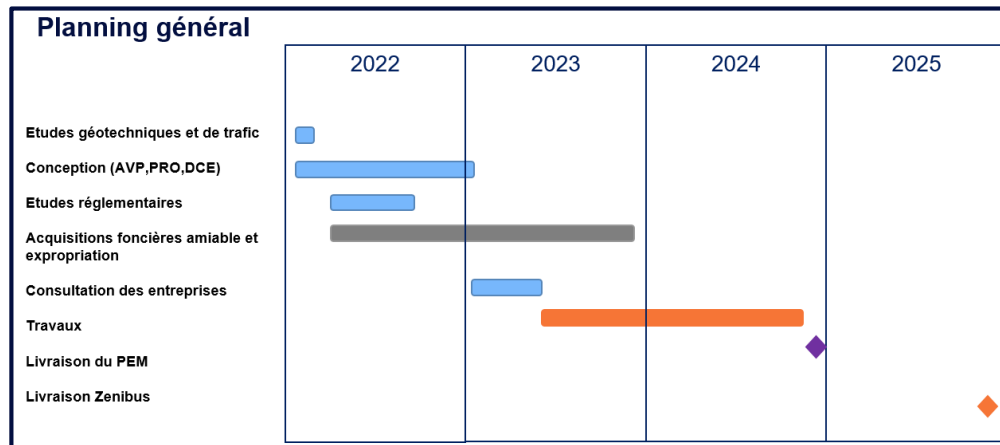
CALENDRIER – LA SUITE DES ETUDES

- Suite des études

- Examen au cas par cas : le projet fera l'objet d'un dépôt de dossier en préfecture, notamment sur le volet environnemental ;

- Etudes environnementales : le projet fait l'objet actuellement de réflexions pour minimiser et/ou rendre nul l'impact du projet vis-à-vis des espèces protégées présentes sur le site ;

- Dossier Loi sur l'eau : le projet fera l'objet d'un dépôt de dossier en préfecture sur le volet loi sur l'eau ;



- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) : le projet fera l'objet d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire dans le cadre de la procédure de DUP travaux;

- Urbanisme : le projet fera l'objet de dépôts de permis de construire, d'aménager et de démolir ;

- Archéologie : le projet n'est pas soumis à une étude archéologique préventive ;

- Etude hydraulique : il est actuellement réalisé une étude hydraulique pour la prise en compte des risques inondation et ruissellement ;

- Etude de circulation : il est actuellement réalisé une étude de circulation pour la création et l'optimisation du futur carrefour à feux sur la RD 543

ANNEXES

- Présentation réunion publique PEM PdC 07-03-2022
- Relevé des échanges - réunion publique 07-03-2022
- Remarques registre numérique
- Courriers
- Outils de communication



*Pôle d'Echanges
Multimodal
de
PLAN-DE-CAMPAGNE
aux Pennes-Mirabeau*

*Réunion publique du 7 mars
2022*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	PAGE 03
OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	PAGE 04
MODALITES DE LA CONCERTATION.....	PAGE 05
LES ENJEUX DU PROJET	PAGE 06
PRESENTATION DES AMENAGEMENTS	PAGE 07
PLANNING.....	PAGE 14
COÛT ET FINANCEURS.....	PAGE 15
ETUDES EN COURS ET A VENIR.....	PAGE 16
SCHEMA DE DESSERTE.....	PAGE 17

INTRODUCTION

Dans le cadre de la 2ème phase du projet de modernisation de la ligne ferrée Aix-Marseille, l'Etat, la Région et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont décidé de financer la réalisation d'une **halte ferroviaire à proximité de la zone commerciale de Plan-de-Campagne** à l'est de la A51 en bordure de la RD543 sur la commune des Pennes Mirabeau.

La Métropole a décidé **d'accompagner la réalisation de cette halte ferroviaire par la création d'un pôle d'échanges multimodal** afin d'améliorer l'attractivité des transports en commun routiers et ferroviaires. En effet, le Plan de Mobilité, approuvé en décembre 2021 par le conseil de la Métropole, a rappelé que « Les pôles d'échanges multimodaux sont une [...] clé d'un système de mobilité performant ».

Les études de fréquentation réalisées à ce jour estiment la fréquentation totale du Pôle d'échanges (bus et train) à 1980 voyageurs à l'horizon 2030.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La **concertation publique** initiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence fait suite aux études préalables.

Elle vise à présenter le projet au public, échanger avec la population sur les grands principes du projet afin de permettre à la Métropole Aix-Marseille-Provence, maître d'ouvrage, d'affiner et d'adapter son projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes de la population.

La concertation est ouverte entre le **28 février au 28 mars 2022**.

Après la concertation, le bilan permettra d'affiner et d'adapter le projet.

Une fois la démarche administrative aboutie, les travaux pourront démarrer pour une durée de 12 mois environ.

La mise en service du pôle d'échanges est prévue pour fin 2024, sous réserve des acquisitions foncières.

MODALITES DE LA CONCERTATION

La concertation préalable est menée conformément à l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme, et conformément à la délibération du 4 juin 2021 (MOB 004-10129/21/CM) selon les modalités suivantes :

- Une information sur les sites internet du Conseil de territoire du Pays d'Aix et de la ville des Pennes-Mirabeau ainsi que dans un journal local
- Une exposition au siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aix ainsi que dans les Mairies concernées par le projet avec registre papier :
 - Mairie des Pennes-Mirabeau ;
 - Mairie de Cabriès ;
 - Mairie de Septèmes-les-Vallons ;
 - Mairie de Bouc-Bel-Air.
- Un registre numérique qui permettra de consigner les remarques, questions et observations :
<https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>
- Par voie postale les avis pourront être envoyés à l'adresse suivante :

Territoire du Pays d'Aix
DGA Mobilité, Déplacements, Transports
Hôtel de Boadés
CS 40868
13626 Aix-en-Provence Cedex 01
- Une réunion publique le 7 mars à 18h à la mairie des Pennes-Mirabeau

LES ENJEUX DU PROJET

Le projet du **Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)** de Plan de Campagne accompagnera la mise en service de la nouvelle Halte ferroviaire prévue dans la phase de modernisation de la ligne Marseille-Gardanne-Aix (MGA 2)

Les **objectifs** de cette opération sont notamment de **réduire la part modale de la voiture sur le corridor nord de Marseille**, dont le trafic est en constante augmentation. Il s'agit d'encourager le rabattement des usagers sur le réseau ferroviaire structurant, mais aussi de constituer un **système de transport connecté** avec l'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service ZENIBUS entre Marignane, Vitrolles et les Pennes Mirabeau.

Ainsi le projet de Pôle d'Echanges Multimodal permettra :

- D'assurer l'accessibilité et l'intermodalité pour l'ensemble des voyageurs
- D'assurer l'articulation de la halte ferroviaire avec les autres modes de déplacement
- De proposer un pôle de mobilité pour les habitants et travailleurs du secteur de Plan de Campagne
- De proposer un aménagement durable qui s'intègre au paysage et permet sa valorisation
- De proposer des articulations fonctionnelles avec la RD 543

PRESENTATION DES AMENAGEMENTS

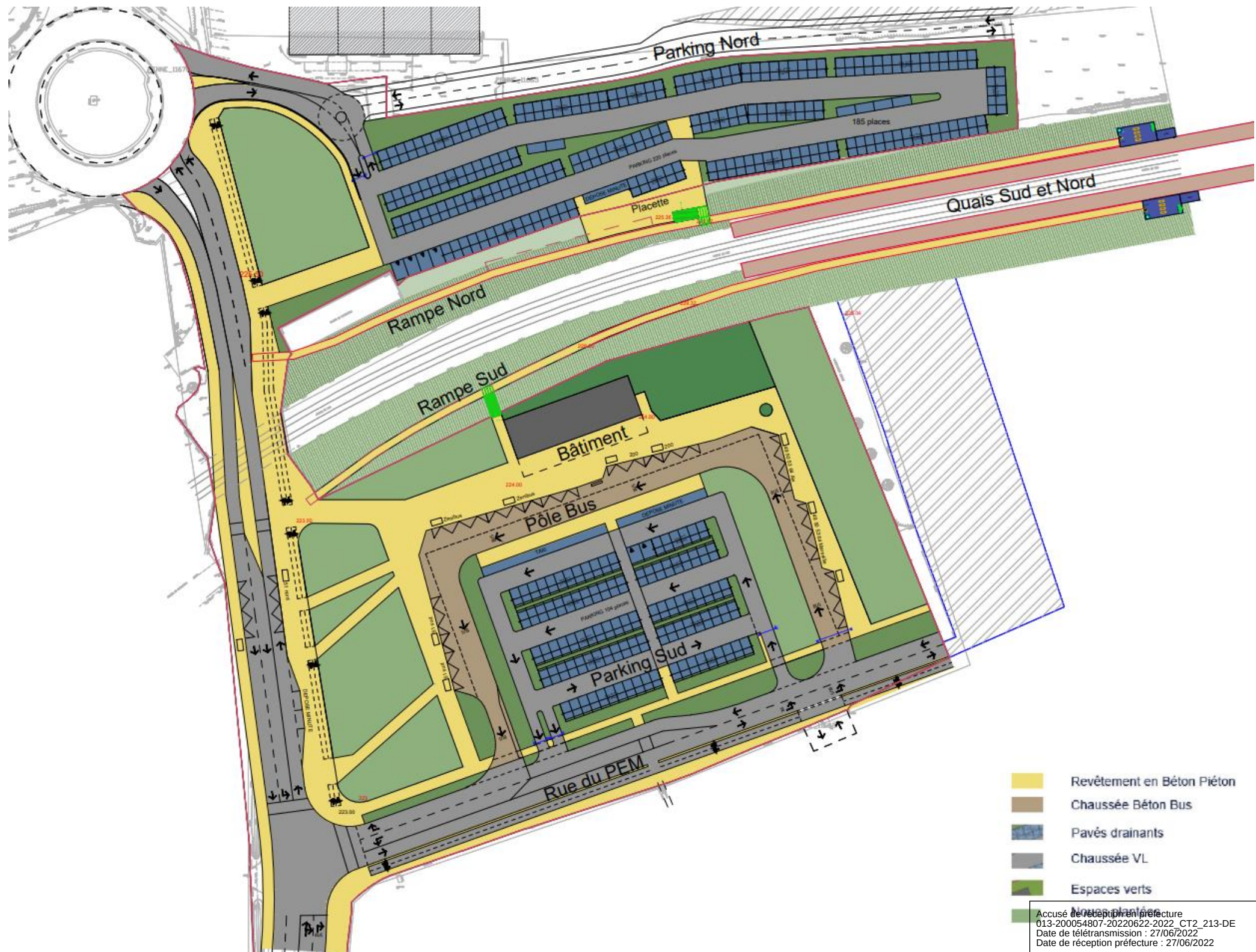
Le **programme retenu** a pour objectif la construction du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne.

Il sera constitué des éléments ci-dessous :

- Un parking relais au sud de la voie ferrée d'environ 100 places
- Un parking relais au nord de la voie ferrée d'environ 250 places
- Une gare routière comprenant :
 - 9 quais bus et 1 arrêt le long de la RD543
 - Un bâtiment comprenant entre autres une billetterie, des bureaux ainsi qu'un espace d'attente des voyageurs, un local conducteurs et des sanitaires
 - Un abri vélos sécurisé
 - Un dépose minute et une zone taxi

Une voie de raccordement du Pôle d'Echanges à la RD 543 sera créée et un carrefour à feux sera mis en place à son débouché pour permettre une circulation des piétons, véhicules légers et transport en commun en toute sécurité.

PLAN DE MASSE



- Revêtement en Béton Piéton
- Chaussée Béton Bus
- Pavés drainants
- Chaussée VL
- Espaces verts

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

VUE 3D



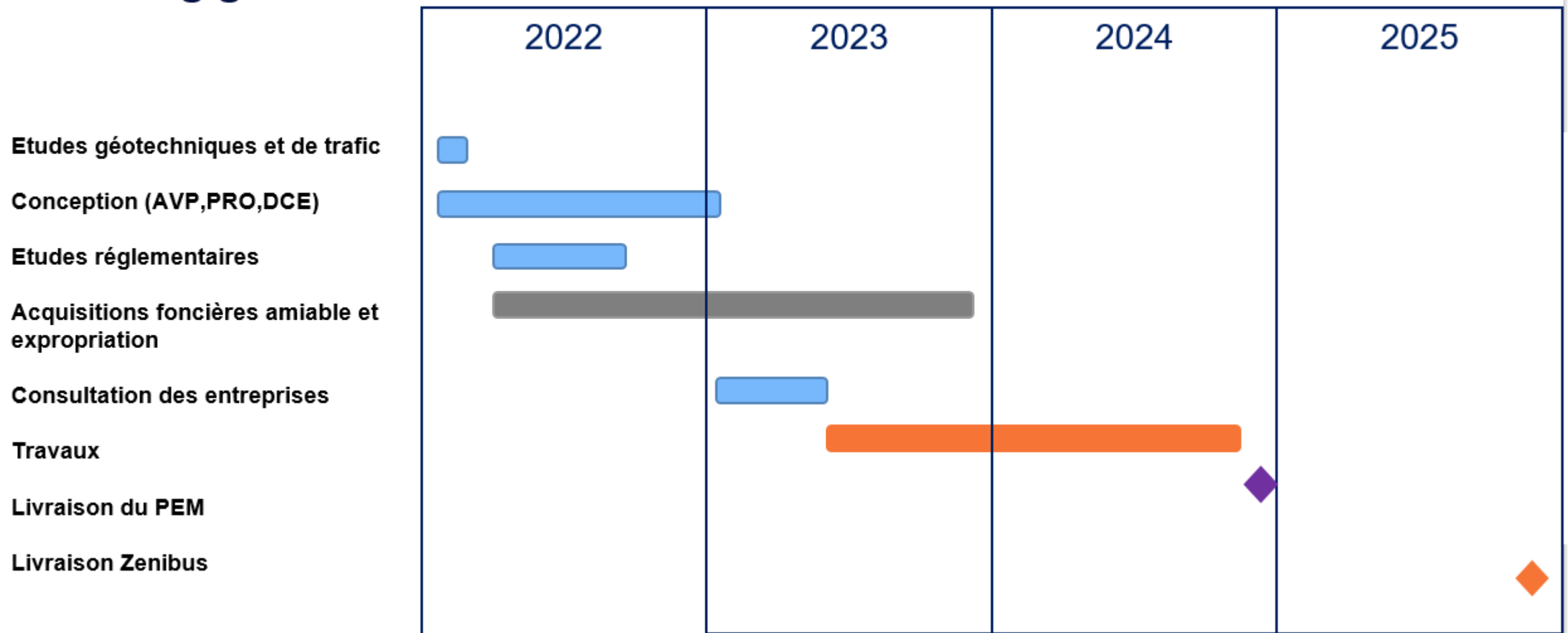








Planning général



COÛT ET FINANCEURS

Le montant total du projet s'élève actuellement à **13 050 000 € HT** pour les travaux et acquisitions foncières.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône participe au financement de l'opération à hauteur de 1,5 millions d'euros.

Le projet a été retenu dans le cadre du plan « Marseille en grand ». A ce titre il bénéficiera notamment de financement de l'Etat.

La Métropole Aix-Marseille-Provence financera le montant restant dû de l'opération.

ETUDES EN COURS OU A VENIR

Examen au cas par cas : le projet fera l'objet d'un dépôt de dossier en préfecture, notamment sur le volet environnemental

Etudes environnementales : le projet fait l'objet actuellement de réflexions avec les services de l'état sur des mesures d'évitement et de réduction pour minimiser et/ou rendre nul l'impact du projet vis-à-vis des espèces protégées présentes sur le site.

Dossier loi sur l'eau : le projet fera l'objet d'un dépôt de dossier en préfecture sur le volet loi sur l'eau

Déclaration d'Utilité Publique (DUP) : le projet fera l'objet d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire dans le cadre de la procédure de DUP travaux.

Urbanisme : le projet fera l'objet de dépôts de permis de construire, d'aménager et de démolir.

Archéologie : le projet n'est pas soumis à une étude archéologique préventive

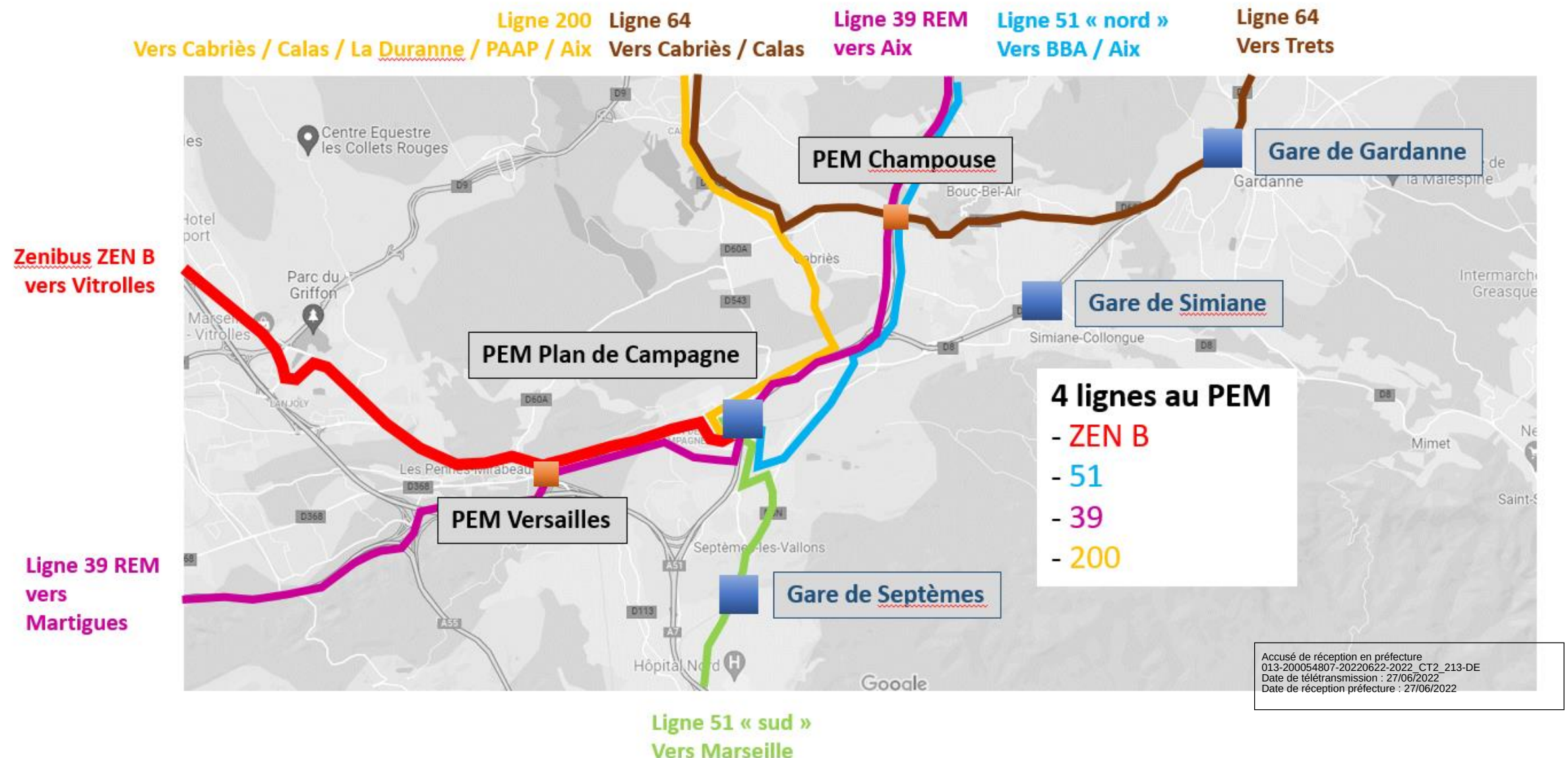
Etude hydraulique : il est actuellement réalisé une étude hydraulique pour la prise en compte des risques inondation et ruissellement

Etude de circulation : il est actuellement réalisé une étude de circulation pour la création et l'optimisation du futur carrefour à feux sur la RD543.

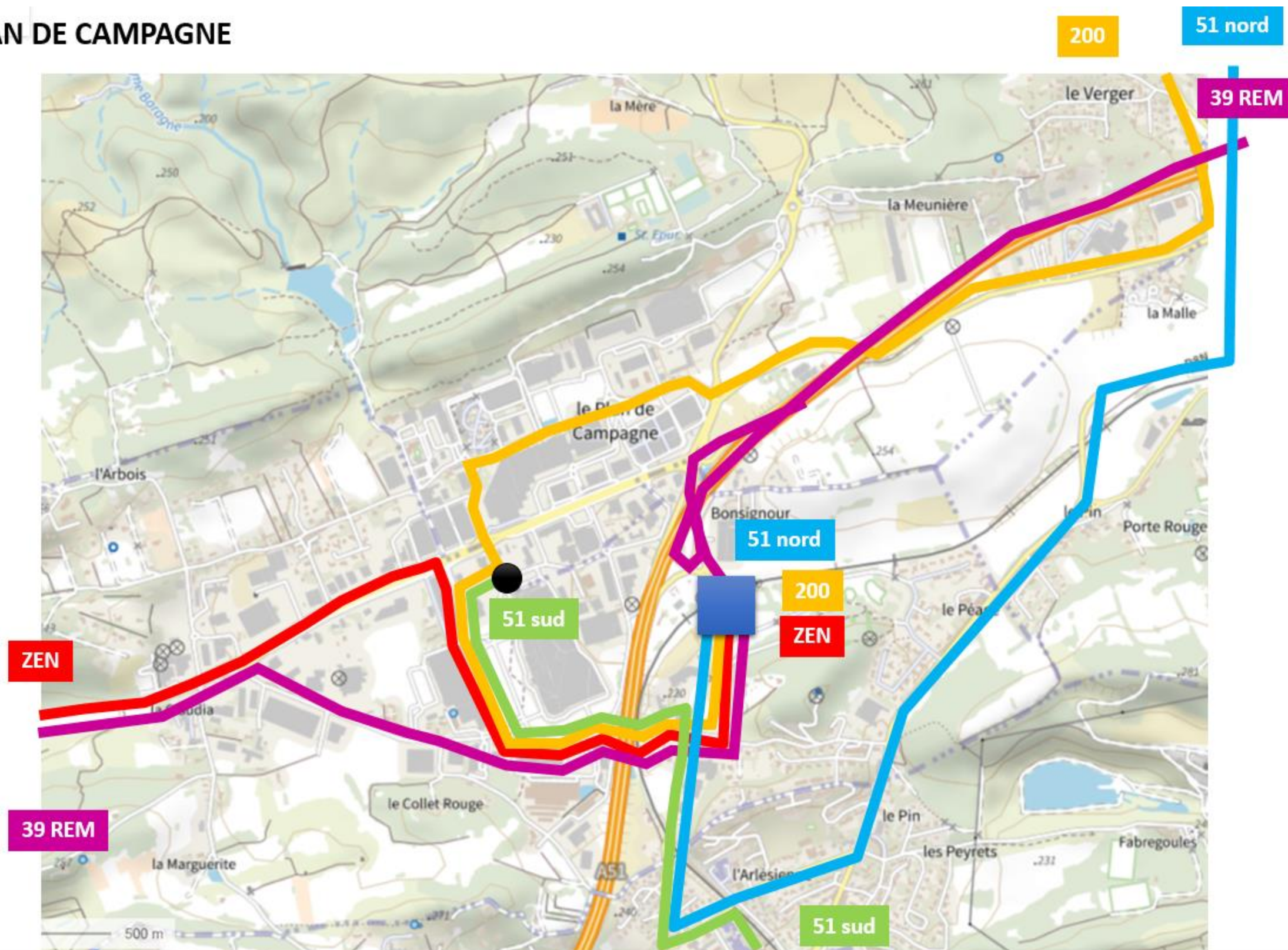
SCHEMA DE DESSERTE DE PLAN DE CAMPAGNE A TERME

Après mises en service de l'extension du Zenibus, du Réseau Express Métropolitain et de la halte ferroviaire, le PEM sera desservi par les lignes de transports en commun suivantes :

SCHEMA DE DESSERTE DE PLAN DE CAMPAGNE A TERME (EXTENSION ZENIBUS / REM AUTOROUTIER / HALTE FERROVIAIRE)



ZOOM PLAN DE CAMPAGNE



Merci pour votre attention

Adresse du registre numérique :
<https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>

**Relevé des échanges à la réunion publique du 7 mars 2022 en
Mairie des Pennes-Mirabeau**

Intervenant 1 : y-a-t-il un tapis roulant entre les lignes 51 nord et 51 sud comme dans la gare Chatelet les Halles à Paris ?

Réponse : non il y a des arrêts prévus

Intervention de Monsieur le Maire de Septèmes-les-Vallons :

- Il souhaite qu'il n'y ait pas de rupture de charges et que la gare de Septèmes-les-Vallons soit conservée.
- Réflexion sur la création d'un Lycée sur Plan de Campagne (à proximité de la zone du PEM) : projet porté par les 3 communes : Cabriès, Septèmes-les-Vallons et les Pennes-Mirabeau.

Intervenant 2 : Riverain chemin des rigons

- ➔ Les déplacements piétons ne sont pas suffisamment pris en compte et matérialisés sur le chemin des rigons et le long de la RD (pas de passage piétons matérialisé) ;
- ➔ Le franchissement du carrefour n'est pas traité avec passages piétons au droit du carrefour à feu du PEM ;
- ➔ Le fonctionnement du parking de grand frais est anarchique. La gestion par « stop » n'est pas adaptée. Fréquentation du Grand Frais à prendre en compte sur rue du PEM.

Réponse par les services de la Métropole : la sécurisation des déplacements piétons est bien prise en compte dans le cadre du projet notamment au niveau du carrefour sud du PEM.

Intervenant 2 : Référent Modal ADAVA

- ➔ Demande de séparer les flux : pas de voie cycles sur le trottoir
- ➔ De combien de place pour cycles dans le local sécurisé, parle-t-on ?

Réponse par les services de la Métropole : les aménagements cyclables vont bien être pris en compte dans le cadre du projet avec une piste cyclable bidirectionnelle en continuité des aménagements liés au ZENIBUS sur la RD543 et sécurisation du carrefour sud du PEM (piétons et vélos). Le nombre de places dans le local vélos n'est pas encore arrêté.

Intervenant 3 :

- ➔ Projet proche de la gare TGV de l'Arbois : y-a-t-il un lien avec le projet ?
- ➔ Y a-t-il un lien caché avec le projet de Cabriès / Calas (rappel du manque d'infos sur ligne TGV/ risque d'expropriation)

Réponse de l'adjoint au maire de Cabriès : le projet [de liaison entre ces deux gares] n'est pas d'actualité, cela n'est pas inscrit au plan de mobilité.

Intervenante 4 : Laurence BARRETA (modes actifs)

- ➔ Que signifie 1980 usagers ? / similarité avec des projets connus ? (Exemples ?)

Réponse des services de la Métropole et de la Région SUD : cela signifie que 1980 passagers sont prévus par jours (bus et train). Une gare similaire serait la gare de Simiane. La Région

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

travaille actuellement à l'intégration des vélos dans les trains (loi LOM).

- ➔ Problème récurrent de manque d'entretien sur les pistes/bandes cyclables sur zone
- ➔ Question au Maire : Projet de piste sur le Chemin de la Bédoule ?
Réponse de Monsieur le Maire de Septèmes-les-Vallons : le budget a été obtenu, le projet est à venir.
- ➔ Quid du raccordement sur les 1,1km de pistes cyclables manquantes entre Plan de Campagne et Cabriès en passant par Calas ? Projet prévu par métropole ?
Réponse des services de la Métropole : il est prévu 4 km de piste cyclable avec l'aménagement du ZENIBUS dont le terminus sera à Plan de Campagne.
- ➔ Y aura-t-il assez de places pour vélos dans le train sur ligne Aix-Marseille ?
Réponse des services de la Région SUD : la Région travaille actuellement à l'intégration des vélos dans les trains (loi LOM).

Intervenant 5 : Pierre Gallouin Président de l'association chut (riverains de l'autoroute)

Il rappelle que 60 000 véhicules par jour passent par Septèmes-les-Vallons. Il comprend que le projet a un objectif commercial / desserte des commerces : attend que l'on prenne en compte les désagréments supportés par les riverains. La ligne 51 va être coupée en deux, de ce fait se sont les habitants de Septèmes-les-Vallons qui paient le prix. Il y a également 350 places de parking, donc des voitures en plus sur un secteur déjà très embouteillé.

Réponse de Monsieur le Maire des Pennes-Mirabeau : c'est un projet de mobilité mais pas un projet économique. La sécurité sur la zone de Plan de Campagne est une priorité pour le Préfet.

Intervenant 6 : l'accès aux parking sera-t-il possible à tous ? ou réservé aux usagers TC ? Risque d'utilisation parasite.

Réponse des services de la Métropole : la Métropole mène une réflexion sur barriérage et contrôle d'accès aux parkings.

Intervenant 7 : Monsieur le Député Mohamed Laqhila

- ➔ Félicite l'avancée du dossier
- ➔ Historique et attendus de l'aménagement

Intervenant 8 : Association Chut (Riverains autoroute)

Des questionnements sont posés sur les tarifs, les horaires et les problèmes liés à la billettique.

Intervenant 9 :

Remarque sur le fait que des arceaux vélos devraient être installés de manière générale sur la zone de Plan de Campagne.

Intervenant 10 :

Remarque sur le fait que la rampe d'accès à la halte ferroviaire est trop longue.

Remarques du registre numérique

Remarques registre numérique - Concertation - PEM de Plan de Campagne		
N° de la contribution	Nom/Organisme	Objet
32	ADAVA Pays d'Aix	Courrier de l'ADAVA
31	UPE 13	Madame la Présidente, Du 28 février 2022 au 28 mars 2022, la Métropole organise une concertation pour la création du Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelles que soient leur taille, leur structure, leur métier. Toutes les composantes de l'économie du département sont présentes à l'Upe 13 à travers les grandes fédérations professionnelles (FBTP, UIMM, UMF, ARIA, France Chimie) mais aussi 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'UMIH, l'immobilier, le commerce, les assurances, les banques, le transport, les pôles d'activités et les associations d'entreprise. L'UPE 13 fédère plus de 13 000 entreprises et près de 250 000 salariés du secteur privé. L'UPE 13 travaille étroitement avec les Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire et porte les intérêts et la parole des entreprises sur les grands sujets qui concernent le développement de leur activité au rang desquels la mobilité. La mobilité prise en sens large est un atout majeur pour le développement et l'attractivité du territoire métropolitain. Un réseau efficace de transports en commun augmente la note d'attractivité du territoire et avec elle l'implantation de nouvelles entreprises et donc une logique d'emploi local et durable. De plus, au regard des jeunes générations, la mobilité constitue une attente forte. Pour nos entreprises ce facteur d'attractivité ouvre une zone géographique de recrutement plus étendue. La mobilité est donc pour nous entrepreneurs une des conditions essentielles de l'employabilité et donc du développement économique de nos organisations. C'est pourquoi nous avons contribué en mai 2021 lors de l'enquête publique concernant le PDU et nous avions évoqué plusieurs attentes notamment celles d'un PDU pragmatique et concret priorisant des projets « Quick Win/ Low Cost ». Nous avions également approuvé largement l'approche stratégique d'un Réseau Express Métropolitain (REM) couplé au maillage des Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) constituant une armature propice au déploiement d'un service de transports en commun de proximité. Ce qu'il faut bien comprendre avec la création du PEM de Plan de Campagne, c'est que nous avons bien plus qu'une infrastructure de plus. Situé sur l'axe Aix-Marseille, le PEM de Plan de Campagne, connecté d'une part au rail par la halte ferrée prévue simultanément et à l'extension du Zenibus (ZEN A) venant de Vitrolles d'autre part, devient une clé de voûte pour développer la mobilité des actifs des bassins économiques de Vitrolles, de Gardanne, d'Aix et de Marseille nord. Connecté au REM par le CAB et le TER, le PEM de Plan de Campagne offrira une souplesse impossible à ce jour sur l'axe est/ouest. Cette nouvelle donne permettra notamment d'habiter Gardanne et d'aller travailler à Vitrolles en transport en commun ou encore de rejoindre grâce au Zenibus (ZEN A) l'axe pendulaire Marseille-Aix. Cette transversale revêt une importance stratégique pour l'employabilité de nombreux actifs pour qui la voiture est devenue hors de prix. Les pendulaires sur ce barreau est/ouest seront vraisemblablement les premiers utilisateurs du PEM de Plan de Campagne. De plus, l'accélération de l'urbanisation du triangle Marseille-Aix-Vitrolles trouvera avec le PEM de Plan de Campagne une solution supplémentaire aux futurs habitants des communes environnantes favorisant ainsi le report modal de la voiture vers les transports en commun. Enfin, les salariés de la zone commerciale de Plan de Campagne, dont 70% viennent d'Aix ou de Marseille, et dont une part importante est constituée de jobs étudiants pour qui la hausse du prix du carburant constitue un frein, seront également les premiers usagers de ce PEM. D'ailleurs, les commerçants de Plan de Campagne ont déjà indiqué leur intention de mettre en place des rotations de navettes électriques pour leurs clients et les actifs de la zone. Notons tout de même que l'usage de le PEM de Plan de Campagne prendra toute sa capacité dès lors que les travaux de surface et surtout souterrains de la gare St Charles seront réalisés libérant ainsi les sillons supplémentaires nécessaires à l'augmentation de la fréquence des trains sur l'axe Aix-Marseille (Projet LPMCA). Enfin, rien n'est dit dans le dossier concernant l'implantation de points de recharges pour véhicules électriques. La transition énergétique nous impose une réflexion poussée sur ce point. Concernant les modes doux et notamment le vélo, si le PEM de Plan de Campagne affiche un «abri sécurisé», nous sommes réservés sur l'adéquation entre l'ambition du Plan de Mobilité de quintupler l'usage du vélo et la seule proposition d'un « abri sécurisé » permettant au moins, nous l'imaginons, les prises de recharge pour des vélos électriques. La proximité de la zone Commerciale de Plan de Campagne mérite des propositions plus engagées telles que la location de vélos électriques, de vélo cargo (pour faire des courses) ou encore un service de réparation et d'entretien. Nous voulons enfin rappeler si la contribution financière des entreprises à la mobilité. 120 M€ en 2008 et 352 M€ en 2021, le Versement Mobilité dû par les entreprises métropolitaines a été multiplié quasiment par trois en douze ans. Sans une mobilité efficiente il n'y a pas de développement économique. Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations. Philippe KORIA
30	Association CHUTT ASRNA	L'association CHUTT émet un avis défavorable au projet. 1 – L'accès au PEM pour les piétons n'a été envisagé que pour la desserte de la zone commerciale. Elle n'est pas envisagée pour relier les quartiers limitrophes de Septèmes et notamment la portion de route entre le pont au dessus de la voie de chemin de fer (à hauteur Carraire des arlésiens) et le PEM. Le déplacement à pied sur cette portion de route est dangereux (absence de trottoir d'un côté, et trottoir étroit de l'autre). 2 – L'accès au PEM pour les vélos en provenance de Septèmes n'a pas été pris en compte, alors qu'un projet de piste (financé par le département) reliant La Gavotte-Peyret au Collège Marc Ferrandi va croiser à hauteur de Tubié la route d'Apt qui mène au PEM. 3 – L'accès au PEM pour les bus s'accompagne d'une scission de la ligne 51. Cela entraînera une rupture de charge pour certains usagers de la ligne 51 (par exemple, pour un parcours Notre Dame Limité - Aix). De plus, la future ligne 51 sud évite le PEM pour desservir directement le centre de la zone commerciale. 4 – L'accès au PEM (par le train est manifestement insuffisant (2 arrêts par heure) au regard des 2 km de bouchons sur l'autoroute A51 dans le sens Marseille-Plan de campagne tous les samedi après-midi, et tous les soirs de la semaine à partir de 17h30 dans le sens Plan de campagne-Marseille. Sur 120.000 véhicules/jour qui traversent Septèmes, 60.000 vont à Plan de campagne (chiffres DREAL et Plan de prévention du bruit). L'association demande des murs anti-bruit des 2 côtés de l'autoroute (voir photos www.chutt.org), au moins, dans un premier temps, la limitation de vitesse à 70 km/h sur la portion d'autoroute qui traverse Septèmes. 5 – L'accès du PEM par les automobiles est manifestement privilégié par la création de 2 parkings. Ils ne seront pas dédiés au changement de transport. Ces parkings constituent un appel d'air au trafic routier de la zone qui nuit aux Septémois. Ces parkings, utilisés par les clients de la zone commerciale, seront réalisés grâce à une expropriation et des fonds publics qui serviront les intérêts privés des commerçants de la zone. Il faudrait au moins limiter l'accès des parkings aux détenteurs d'un titre de transport, et prévoir un espace dépose minute pour les personnes véhiculées venant chercher un voyageur. 6 – Le dossier présenté ne contient pas les références cadastrales, les superficies, les sources des informations, par exemple, l'étude de fréquentation. 7 – Les conséquences sur la maintenance de l'ordre, la sécurité de ces installations, sur les effectifs de police n'est pas prévue alors que la zone de Plan de campagne est déjà l'objet d'incivilités, notamment sonores.
29	Association CHUTT	Bonjour, Les données les plus récentes indiquent 37.000 véhicules/jours se rendant sur la zone de plan de campagne, soit 1/4 du trafic de l'AS1. Ces données datent de 2012. (Ci-joint PDF source AMP). Pour l'aménagement de cette zone et dans la mesure où près d'un quart du trafic serait à destination de Plan de Campagne, nous devrions mettre à contribution les commerçants de plan de campagne dans l'aménagement de leur zone et de leur autoroute. Merci,
28	Pierre PAGO (souhaite rester anon)	Maxime Galfouin Bonjour, Au vu des nombreux embouteillages créés par les bus sur la route de Rans au niveau du virage entre falaise et rocher du vallon de la Cabrette, n'est il pas possible de mettre des cars plus petits sur cet axe. Pendant un certain temps il y en a eu mais ils ont disparu. La fréquentation de ces bus étant très minime la circulation s'en trouverait facilitée. Il paraît qu'ils ont été remis à leur taille initiale car après Cabriès ils sont plus fréquentés et remplis. Ne pourrait il y avoir un pôle d'échange au niveau de La Gremeuse par exemple pour changer de bus. A Paris il est fréquent que l'on soit obligé de changer de métro pour aller d'un point à un autre.
27	Association de Défense du transport ferroviaire à Septèmes les Vallons	Merci Contribution de l'association Défense du transport ferroviaire et développement local à Septèmes Un nouveau projet de pôle d'échanges multimodal PEM à Plan de Campagne dans le cadre de l'amélioration de la mobilité et la réduction des pollutions et nuisances a été présenté le 7 mars 2022 en mairie des Pennes Mirabeau. Ce projet fait état de dessertes en BHNS sur Vitrolles et Marignane et une halte ferroviaire à Plan de Campagne. La ligne de cars 51 Aix Marseille par la route Nationale desservait la commune de Septèmes Les Vallons serait supprimée pour être remplacée par une ligne 51 Nord et une ligne 51 Sud au niveau du PEM de Plan de Campagne. Aujourd'hui, les Septémois pâtissent d'une offre ferroviaire insuffisante ainsi qu'une tarification hors abonnement extrêmement plus coûteuse par rapport aux tarifs du 51, ne favorisant pas l'utilisation du train. De ce fait, la ligne 51 est fortement appréciée et utilisée. Par ailleurs, la commune va créer un EcoQuartier qui recevra 350 logements dans la zone proche de la gare, venant s'ajouter au 650 logements actuels situés à 5 minutes à pied cette démarche d'EcoQuartier présente un aménagement durable favorisant les modes de déplacements actifs, des offres alternatives de déplacement mais aussi les transports collectifs propres. Dans la présentation du Plan de mobilité dans la rubrique Enjeux et objectifs, UNE METROPOLE ATTRACTIVE, FLUIDE ET ACCESSIBLE À TOUS il est précisé les notions suivantes : " Dans ce but, le Plan de Mobilité tient compte des ambitions d'aménagement des territoires, en rendant facilement accessibles les pôles urbains, économiques et universitaires ainsi que les portes d'entrée, depuis les différents bassins de mobilité grâce à un rabattement efficace vers les pôles d'échanges multimodaux. Cet enjeu vise à réduire les temps de déplacement en stabilisant, voire en réduisant, la saturation routière dans un contexte de développement urbain et économique. Il vise à faciliter l'accès aux grands pôles logistiques métropolitains et à favoriser le report modal. Pour les Septémois, le projet de pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne est une solution d'amélioration des mobilités diminuant le trafic autoroutier, source de nuisances à travers l'autoroute qui coupe la commune mais avec la suppression du service de la ligne du 51 traversant Septèmes, le plan de mobilité non seulement ne tient pas compte des ambitions d'aménagement de la commune de Septèmes mais aussi aggrave les temps de déplacement pour se rendre au PEM de Plan de Campagne, voire augmente le trafic routier dans ce secteur faute d'un service de ligne de transport collectif pour s'y rendre et même on peut penser que les difficultés pour se rendre au PEM de Plan de Campagne, démotivent les Septémois d'utiliser les transports en commun. Même en mettant en place une nouvelle ligne de bus pour se rendre au PEM de Plan de Campagne, les Septémois ne bénéficieraient pas d'amélioration de leur mobilité, seule une augmentation de voie dédiée pour la ligne 51 permettrait de faciliter les déplacements en plus d'un réel service ferroviaire. Nous demandons le maintien du service de la ligne 51 tout en considérant que les cars 51 devront bénéficier de carburants propres limitant la pollution en particules, réduisant les nuisances sonores en complément d'un service ferroviaire décarboné avec une offre attractive au 1/4 h tout comme pour la halte de Plan de Campagne et des tarifs compétitifs utilisables pour toute intermodalité. Mme Guleu Danielle Présidente de l'association
26	Association : Action Environnement à Septèmes et Environ (A. E. S. E.)	L'A.E.S.E. Donne un avis défavorable pour la création d'un pôle multimodal d'échange à Plan de campagne tel que présenté. En effet il devrait normalement contribuer au développement des offres de transport en commun et à la valorisation des modes de déplacement doux. Il est essentiel de réduire de façon significative le nombre de déplacements en voiture et par conséquent de réduire les pollutions atmosphériques et la réduction du bruit en général. Or le projet présenté nous paraît insuffisant en ce qui concerne plusieurs points : - Il est prévu une fréquence des trains desservant la halte de 2 trains par heure. C'est insuffisant. Il est nécessaire d'arriver à une fréquence du quart d'heure aux heures de pointes d'embauche et de fréquentation de la zone, et de la demi-heure tard le soir et le week-end. L'objectif annoncé de 1850 voyageurs par jour peut ainsi être doublé, soit une moyenne de 40 montées/descentes par train. Autant de voitures en moins sur les routes et autoroutes d'accès à la zone, de bruit et de pollution en moins dans les quartiers environnants. - La modification de la ligne 51 de bus : nous nous opposons à la scission de la ligne 51 en 2 lignes distinctes. La ligne 51, seule ligne de bus qui relie Septèmes à Marseille et à Aix-en-Provence, serait coupée en deux au niveau du Pôle multimodal pour favoriser sa régularité sur les deux tronçons. Ceci provoquerait une rupture de charge pour les usagers venant de Septèmes vers Bouc Bel Air et Aix en Provence et inversement, et ce qui pourrait dissuader des usagers d'utiliser les transports en commun au profit de la voiture. - pour la Gare de Septèmes il faut conserver la même fréquence de train que pour le pôle d'échange, toujours dans le but de dissuader les usagers d'utiliser leur véhicule même pour un déplacement réduit entre Septèmes et le Pôle d'échange. - En ce qui concerne la création d'un parking de 350 places sur le Pôle d'échange, il convient de limiter l'accès à ce parking aux seuls utilisateurs des transports en commun (entrées et sorties possible avec un titre de transport valide), pour éviter que ces parkings puissent servir aux usagers de la zone commerciale qui utiliseraient leur véhicule. - La mise en œuvre d'un « plan vélo » sur la zone de Plan de Campagne doit aussi prévoir la continuité avec la commune de Septèmes, du même type que la piste cyclable bidirectionnelle prévue entre le Pôle d'échange et les Pennes-Mirabeau. - Il faut également prévoir un dispositif pour diminuer le bruit des véhicules sur la section d'autoroute A51 qui traverse Septèmes : biseau anti-bruit, limitation de vitesse et mur anti-bruit (cf. Brochure 1).

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

25	Association : Action Environnement à Septèmes et Environ (A. E. S. E.)	Il est peu usuel de voir deux PEM ferroviaires à 1,5km d'écart à vol d'oiseau et pour cause : cela fait doubler ! Pourquoi ne pas avoir développé les liaisons de mobilité actives et alternatives (BHNS, pistes cyclables, NVEI en libre-service, voies piétonnes et trottoirs...) depuis le PEM de Septèmes-les-Vallons déjà existant vers plan de campagne ? Le coût d'aménagement du PEM aurait été mieux utilisé dans ces infrastructures depuis le PEM de Septèmes, car il aurait enfin rendu possible les déplacements entre des communes limitrophes pour lesquelles il est actuellement impossible de se déplacer sans voiture : Septèmes, Les Pennes et Cabriès/Calas. Or le projet actuel ne résout pas ce problème majeur ! Compte tenu du manque de moyen actuel, au prix de la halte ferroviaire de plan de campagne, la SNCF aurait mieux fait d'investir dans l'électrification de la ligne Marseille-Aix pour arrêter l'usage du diesel qui coûte cher, pollue et représente des émissions de CO2 non négligeable. Bref, encore un bel exemple du phénomène de logiques aberrantes d'aménagement du territoire engendrées par les limites administratives et les différends d'idéologies politiques... Étant bien conscient que le projet est trop engagé pour qu'il y ait un quelconque retour en arrière, voici ma proposition pour rendre un peu plus acceptable ce projet : l'itinéraire du ZENBUS devrait être allongé pour passer par la gare de Septèmes. Cela permettrait une meilleure connexion et une meilleure complémentarité entre les deux PEM. Ça pourrait compenser la fréquence trop faible d'arrêt de train à Septèmes et la rupture de charge de la ligne S1. La création d'un itinéraire aménagé entre les Pennes-Mirabeau et Septèmes-les-Vallons serait l'occasion d'une création de pistes cyclables et d'aménagements piétons dignes de ce nom suivant le même itinéraire (via D543 route de Calas, Tubié, av du 8 mai 1945 et chemin des Rigons). Il est urgent d'arrêter de penser l'aménagement du territoire en silos d'unités administratives, la Métropole doit justement permettre de dépasser ces pratiques.
24	Métropole	Test suite à un signallement de M. Gallouin : d'après lui le bouton pour valider la contribution ne fonctionnerait pas.
23	Pierre SCRIVA (souhaite rester anonyme)	Enfin une gare à Plan de Campagne, une solution que nous attendions pour désengorger l'autoroute A51 et faciliter l'accès à la zone commerciale via le train. Quelle déception à la consultation du projet : - Ce pôle est prévu pour servir de point central à plusieurs lignes de bus dont de nouvelles lignes mais aucunes vers l'est, de plus il est anormal de scinder la ligne S1 en une ligne nord et une ligne sud, cette décision va impacter directement les utilisateurs journalier de cette ligne qui ont jusqu'à présent la possibilité d'avoir une ligne direct vers Marseille ou Aix, je pense aux personnes qui prennent le S1 à Marseille et qui descendent au Chabauds, à Violési Etc. Les utilisateurs de la ligne S1 impactés par ce désagrément vont finir par reprendre leurs véhicules et venir grossir le flot de l'A51. - Pas de train supplémentaire, la portion ferroviaire entre Marseille et Aix devrait être traitée comme une ligne RER en conservant et multipliant les arrêts aux gares existantes, Septèmes les Vallons, Etc... - Je note l'absence d'une navette (électrique) en rotation continu desservant les différents points du centre commercial dans ce cas les lignes de bus n'aurait plus à passer dans le centre commercial. - Éloignement important des quais par rapport aux point de stationnement et aux arrêts de bus, pas de liaisons entre les quais nord et sud via une passerelle. Ce projet est très beau mais il n'est en rien fait pour faciliter l'accès et l'utilisation par tous et principalement les utilisateurs journaliers, pour moi il ne réduira pas le trafic routier et autoroutier sur la commune de SEPTÈMES et jusqu'à Aix, bien au contraire d'où l'utilité de prévoir un (des) mur (s) anti bruit équipé de panneaux solaire du convergent A7/A51 à l'entrée d'Aix.
22	Magalie Undreiner (souhaite rester anonyme)	1980 voyageurs à l'horizon 2030 pour une zone qui compte en moyenne plus de 60 000 visiteurs par jour... On ne peut que déplorer le manque d'ambition global autour du projet qui nous est présenté. C'est à se demander s'il existe une véritable volonté politique de parvenir à inciter les gens à prendre les transports en commun, alors que l'urgence climatique devient de plus en plus criante. Tant que les usagers ne gagnent pas de temps à utiliser les transports en commun, il n'y a aucune chance qu'ils laissent leur voiture à la maison. Le premier problème autour du projet réside dans le fait que la fréquence des trains (toutes les 15 minutes) est trop faible et la durée du trajet vers Aix et Marseille trop importante avec la ligne ferroviaire actuelle. Pour pallier ce défaut, un projet proposait une halte de bus express en sortie d'autoroute au niveau du PEM plan de campagne. C'était une excellente idée, au moins en attendant une amélioration de la qualité de la desserte ferroviaire (plus onéreuse). Avec un bus express qui prend l'autoroute direct pour Aix et Marseille, d'une fréquence de moins de dix minutes comme c'est déjà le cas des bus directs en Aix et Marseille, il y a fort à parier que cela aurait intéressé bon nombre d'usagers des communes limitrophes de Plan de Campagne désirant se rendre à Aix ou Marseille. Au lieu de cela est proposé la déviation de la ligne de bus 200, avec la création d'une nouvelle ligne qui ne va plus à Aix. En ce qui me concerne, habitant à proximité du Verger à Cabriès, j'utilise cette ligne de bus quotidiennement pour rejoindre la gare routière d'Aix-en-Provence en 25 minutes. Si le projet présenté est retenu, je serai contraint de prendre ma voiture, car utiliser le nouveau bus vers plan de campagne en vue de prendre le train avec sa faible fréquence et son important temps de trajet me prendrait beaucoup trop de temps. D'autant plus que la nouvelle ligne prévoit de faire le tour de plan de campagne avec le rejoindre le pôle d'échange multimodal. Or ce secteur peut facilement être embouteillé aux heures de pointe... Un trajet en site propre est-il au moins prévu sur la zone de plan de campagne ? Si l'intérêt de cette boucle est de proposer aux visiteurs de la zone commerciale de se déplacer en transport en commun au sein de la zone, pourquoi ne pas proposer une navette autonome ou des modes de déplacement individuels tels que des trottinettes ou vélos libre-service ? Par ailleurs, le projet ne présente pas de nouveau trajet de piste cyclable pour rejoindre la gare ferroviaire. Or l'utilisation du vélo étant une façon d'éviter les embouteillages, tous les riverains des communes limitrophes souhaitant se rendre à Aix ou Marseille pourraient gagner un temps considérable en se rendant au PEM en vélo. La route est actuellement beaucoup trop dangereuse. Pour inciter les Cabriessiens à se rendre en vélo au PEM, il faudrait une piste cyclable sur la RD543 jusqu'au PEM, dans la continuité de la piste actuelle et une piste cyclable qui passerait par la route de Rans et le chemin d'Emmaus (partagé avec les piétons qui sont parfois nombreux). Si l'initiative de ce projet est bonne, elle semble encore ne pas être assez aboutie pour permettre un véritable changement d'habitude des usagers et donc un véritable impact environnemental.
21	Magalie Undreiner (souhaite rester anonyme)	1980 voyageurs par jour à l'horizon 2030... On ne peut que déplorer le manque d'ambition global du projet pour une zone qui compte plus de 60 000 visiteurs par jour en moyenne... C'est à se demander s'il existe une véritable volonté de favoriser les transports individuels par rapport à l'utilisation de la voiture... Sans solution pratique il n'y a aucun espoir que les personnes préfèrent prendre les transports en commun. Le premier problème réside dans la fréquence des trains et la durée du trajet pour rejoindre Aix et Marseille par le train... Compte-tenu de ces faiblesses, une proposition de halte de bus express à côté de l'autoroute au niveau du pôle d'échange de plan de campagne avait été faite et se révélait une excellente idée, au moins en attendant l'amélioration du système ferroviaire existant. Avec un bus direct par l'autoroute depuis plan de campagne pour rejoindre Aix et Marseille avec des fréquences de moins de 10 minutes, le transport en commun devient très attractif par rapport à la voiture. Au lieu de cela, un changement dans les lignes de bus actuelles est proposé. Moi qui prends quotidiennement le bus 200 pour aller à Aix en Provence depuis le verger, je vais être obligée d'emprunter ma voiture car la solution proposée qui me pousse à prendre la nouvelle ligne de bus jusqu'au PEM puis le train qui passe toutes les 15 minutes me prendra beaucoup trop de temps. En effet, la nouvelle ligne prévoit de faire le tour de plan de campagne avant de rejoindre le pôle d'échange multimodal : lorsqu'on sait à quel point ce secteur est régulièrement embouteillé, on se dit que ce détour fera perdre beaucoup de temps au bus pour rejoindre la gare ferroviaire : le trajet de ce bus est-il seulement prévu en site propre dans la zone de plan de campagne ? Pourquoi ne pas avoir une navette autonome dans plan de campagne qui sillonne régulièrement la zone ? Pourquoi ne pas mettre à disposition des trottinettes et vélos en libre-service pour ceux qui seraient venus en transport faire leurs courses à plan de campagne ? Enfin, la construction de pistes cyclables permettant de relier le pôle d'échange multimodal et donc pour de nombreuses personnes de laisser leur voiture à la maison n'est pas précisée... Depuis Cabriès il faudrait à minima une piste cyclable en site propre depuis la D543 jusqu'au PEM et une autre depuis la route de Rans et le chemin d'Emmaus pour espérer que les Cabriessiens veuillent bien laisser leur voiture à la maison et passer par le pôle multimodal pour se rendre à Aix et Marseille. Le projet mériterait encore d'importantes modifications pour avoir un impact véritable sur la circulation routière du secteur
20	Gilles MARCEL / NOSTERPACA	Le projet d'un PEM- pôle d'échanges multimodal métropolitain- de Plan de Campagne avec une offre de mobilité par BHNS reliant Vitrolles et le bassin de Marignanne et dans un second temps l'ouverture d'une halte ferroviaire est un projet structurant qui permettra de résoudre des difficultés de déplacement et une réduction de la pollution et des GES. Avec ce projet, il y a la suppression de la ligne S1 Aix Marseille passant par Septèmes-les-Vallons et une nouvelle offre de cette ligne au niveau du PEM de Plan de Campagne avec un S1 Nord et un S1 Sud sans aucun moyen de transport pour s'y rendre. Les habitants de Septèmes-les-Vallons vont se trouver face à un PEM avec une offre ferroviaire insuffisante à raison d'un train toutes les 1/2 h en heure de pointe, ne bénéficieront plus du service de transport de la ligne S1 et devront se rendre à Plan de Campagne s'ils veulent l'emprunter. Par ailleurs, dans ce même bassin de vie, une démarche écocourtoisier est en cours favorisant un développement durable, un cadre de vie apaisé mais aussi des moyens de déplacements efficaces en transports collectifs et en modes doux. Le Plan de mobilité métropolitain prévoit : "UN SYSTÈME DE TRANSPORT PERFORMANT Le cœur du projet du Plan de Mobilité pour les transports en commun consiste à construire une armature métropolitaine et urbaine à haut niveau de service pour transporter efficacement un grand nombre de personnes. Cette armature est basée sur un réseau maillé de transports à haut niveau de service, ferroviaires et routiers, métropolitains et urbains complété par des services interurbains et de proximité pour la desserte fine du territoire et un droit à la mobilité pour tous les habitants..." La suppression de la desserte de la ligne S1 Aix Marseille par Septèmes-les-Vallons qui est structurant pour la commune pour créer une ligne BHNS au niveau du PEM de Plan de Campagne divisée en S1 Nord et S1 Sud va à l'encontre d'un des objectifs du Plan de mobilité, n'apporte pas aux Septémois une amélioration de leur mobilité car augmentant leurs difficultés de déplacements, excluant ainsi les habitants de Septèmes-les-Vallons d'une offre de mobilité essentielle dans le contexte d'une offre ferroviaire insuffisamment attractive. Supprimer cette ligne ne permettra pas d'optimiser l'expérience voyageur comme cela est prévu dans le Plan Mobilité, pénalisant des lieux de vie et allant à l'encontre de l'organisation et du développement du territoire. De plus, la suppression de la ligne S1 par Septèmes-les-Vallons desservant également l'hôpital Nord, enclaverait encore un peu plus les habitants des quartiers Nord.
19	François AUBERT	Bonjour Nous pouvons nous féliciter de la volonté déployée dans le but d'améliorer le fonctionnement de la zone de plan de campagne, car cela apparaît nécessaire aujourd'hui. Toutefois cela ne doit pas se faire au détriment d'une grande majorité des populations environnant la zone, et plus spécialement celle de Septèmes. Aujourd'hui la ligne S1 est un moyen de transport incontournable pour les gens habitant les localités entre Aix et Marseille, qui veulent se rendre vers l'une ou l'autre des destinations ; la discontinuité de la ligne telle qu'elle est projetée, va amener un nombre non négligeable d'usagers à se reporter sur la voiture, sachant aussi que le train ne peut pas complètement remplacer la ligne de bus, car ne desservant pas toutes les localités. Le résultat s'avérant donc contraire au but recherché de diminuer le trafic de voitures. Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la zone de plan de campagne, il ne faut pas privilégier un moyen de transport par rapport aux autres, et ne pas surpondérer les efforts pour la zone au détriment des environs ; la commune de Septèmes a besoin d'une gare ferroviaire si l'on veut diminuer le trafic autoroutier, ou du moins stopper son expansion. Nous pouvons rappeler que la zone de plan de campagne est à l'origine d'une grande part du trafic routier et autoroutier dans la commune de Septèmes. Merci pour l'attention que vous porterez à ces remarques.
18	Isabelle DOR	François Aubert si l'objet du PEM est vertueux, certaines dispositions vont à l'encontre du développement des modes de transport alternatifs. Tout ne se résume pas à un parking. A ce jour le bus S1 permet une continuité Aix-Marseille indispensable pour les Septémois : son fractionnement est une aberration. Par ailleurs, pour développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture, la gare de Septèmes doit retrouver de l'attractivité avec des arrêts fréquents. De même le développement de voies cyclables permettrait de limiter l'engorgement des axes vers et dans Plan de Campagne. Enfin, afin que les résidents souffrent moins de la surfréquentation de la zone, surtout le week end, une limitation de vitesse et des mesures anti-bruits devraient être mises en place. Pourquoi pas un mur anti-bruit équipé de panneaux photovoltaïques pour le financer.
17	André MOLINO / Maire de Septèmes-les-Vallons	Courrier de Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

16	Philippe ROUX (souhaite rester anonyme)	Encore une fois , je constate que les habitants et les personnes travaillant à Septemes soins les laissés pour compte dans un "grand projet" intercommunal : Non seulement Septèmes subit la pollution , les encombrements et les fermetures de commerces générés par l'activité de Plan de campagne, mais désormais, il faudrait aussi que les Septemois et travailleurs rallongent leur temps de transport par Bus , par un changement d'autocar au PEM, ce qui signifie une rupture d'acheminement en cas de bouchon en amont ou en aval ,et des retards augmentés pour cette seule population. J'ai toujours trouvé aberrants les discours et projets argumentés par une volonté de réduire le trafic et la pollution, et qui aboutissent à une augmentation du nombres de bus roulant au diesel, face à une ligne ferroviaire électrique, qui n'est ni fiable, ni frégante, ni économique pour les usagers : j pense qu'il faudrait commencer par cela en priorité, et l'arrêt supplémentaire au PEM est une bonne idée, si le reste suit.... Je constate également que les piétons et les vélos sont les grands oubliés de ce projet , et je ne parle même pas des handicapés, des poussettes et des personnes âgées avec leur caddie. J'invite tous les concepteurs de ce beau projet à essayer, au moins une fois dans leur vie, de faire des achats à Plan de Campagne en partant de Septemes centre ou de Bouc bel air , avec un vélo, une poussette ou une personne âgée, et à réfléchir à ce qui se passerait si le pétrole venait à manquer, ce qui va arriver inexorablement..... merci pour votre attention Philippe
15	Catherine GALLOUIN	Bonjour, "Réduire la part modale de la voiture sur le corridor nord de Marseille, dont le trafic est en constante augmentation", on en rével Bravo pour cette initiative qui devrait être salutare pour nos pounons et nos oreilles !!! Néanmoins, je m'inquiète: 1) de la faible fréquence des trains desservant la halte à Plan de Campagne (2 par heure), ce qui découragera les éventuelles utilisateurs de mobilité douce 2) en tant que Septemoise, de la discontinuité de la ligne 51, ligne vitale pour un grand nombre de personnes ne cherchant pas spécialement à aller à Plan de Campagne, mais à aller vers Aix ou vers Marseille 3) de la non exclusivité des 350 nouvelles places de parking aux seules personnes utilisant les mobilités douces. Cela va provoquer un appel supplémentaire de voitures venant exclusivement commercer sur Plan de Campagne. Ces trois remarques laissent à craindre que ce projet va contribuer à augmenter le trafic autoroutier Merci de prendre en compte ces inquiétudes
14	Marie CHARLES (souhaite rester anonyme)	Bonjour, le TER ou départ de Simiane rejoint ces 2 gares. Ce qu il manque c est un bus (ponctuel!) qui part de Cabriès pour rejoindre cette gare. À plan de campagne il y a le bus 51 qui rejoint Marseille. Je le prends aussi parfois. Ce qu il manque c est la ponctualité des bus !
13	Claire VACHER (souhaite rester anonyme)	Pour notre village nous avons besoin d une ligne Aix Marseille qui passe par Cabriès calas . Calas vitrolles et calas Marignane aussi!
12	Fabienne ROSSET	La ligne 51 plan de campagne / Marseille met beaucoup de temps. La ligne 53 devrait passer par ce pole intermidale pour comme certains rares 64 avoir un trajet direct plan de campagne / Marseille Le 200 est i suffisant pour desservir Cabriès aucune information sur la fréquence de la nouvelle ligne alors que la desserte du technopole des milles /pichaury dépend actuellement du 200 est est très insuffisant Je ne vois pas de borne de recharge électrique sur le parc relais ni de parking a velo Est il prévu de prolonger la piste cyclable jusqu'à calas (depuis le collage marie maison)
11	Corine TALLOT (souhaite rester anonyme)	Vous parlez de cheminement pour les cyclistes pour rejoindre la CD6 et Plan de Campagne en évitant le Rond-Point de Coca. Vous ne parlez pas des Cadeneaux ??? Je suis cycliste et chaque fois que je passe ce rond point je risque ma vie ! J'ai essayé plusieurs fois d'aller à mon travail à Marignane à vélo et le danger étant tellement grand, j'y ai renoncé. Qu'est-il prévu de faire pour éviter ce satané rond point pour les cyclistes et les piétons pour rejoindre le quartier des Cadeneaux et de la Gavotte ?
10	Remy AMALVICT	Bonjour, après avoir consulté le dossier de concertation, je trouve le projet très prometteur. Par contre, au niveau de l'accès au parking Sud/magasin GrandFrais/Pôle Bus il serait souhaitable de mettre en place un carrefour à sens giratoire afin de limiter l'encombrement de l'accès du magasin Grand Frais et de la voie de circulation / accès au PEM dans le but de fluidifié la circulation automobile,de sécuriser la circulation piétonne/vélo et de permettre aux client du magasin de sortir du parking en sécurité. Autre point, je suis d'accord avec la proposition précédente sur la mise en place d'une passerelle qui relierait les deux quais de la gare ferroviaire comme c'est déjà le cas dans nombre de gare TER ou TGV (Simiane, Aix-TGV, ...). Cela permettrait de pouvoir se garer sur le parking nord, emprunter les bus via un cheminement piéton plus rapide et ne pas encombrer le parking sud et ses accès. Sinon j'ai une question : est-il prévu des affichages en temps réel des horaires/temps d'attente des bus / trains au niveau du pôle bus , à l'intérieur du bâtiment d'accueil, au niveaux des parkings et sur les quais de la gare ferroviaire ? Il serait aussi appréciable que des panneaux indiquant l'état du trafic routier sur l'AS1 en temps réel soit positionné aux abords de l'accès à l'autoroute. Merci .
9	Stéphane LEROUX	Le PEM prévoit un garage sécurisé pour les vélos, ce qui est une bonne chose. En revanche l'accès au PEM pour les cyclistes n'est absolument pas abordé. Habitant Calas et travaillant sur Marseille, je suis naturellement intéressé par cette possibilité, or la RD543 entre le le carrefour avec la rue de Fontaube (Cabriès) et le futur PEM n'est absolument pas praticable en sécurité pour les cyclistes. Il convient qu'une piste cyclable soit réalisée sur ce tronçon à l'horizon de la mise en service du PEM en 2024.
8	Mike	bonjour, le projet est très intéressant mais soulève quelques questions / propositions : 1/ le dossier ne précise pas la longueur des rampes d'accès aux quais ferroviaires. En première approximation on peut considérer 250ml et 5m de dénivelé, ce qui est très important pour des PMR. => Il faut proposer des ascenseurs pour l'accès aux quais. Ces ascenseurs pourraient être accessibles depuis des bâtiments sécurisés et ouverts uniquement aux heures d'exploitation, pour éviter les détériorations. 2/ L'absence de passerelle pour passer d'un quai à l'autre, obligera l'usager à parcourir environ 500ml (soit le matin, soit le soir) pour rejoindre le quai ferroviaire. Exemple : stationnement le matin sur le parking Nord -> accès au quai Nord -> puis le soir retour obligatoire par le quai Sud -> 500m à pied pour rejoindre sa voiture au Nord. Cette longueur est très importante et pénalise fortement l'intermodalité, voire pire incitera les usagers à rester dans leur voiture. => Il faut étudier la création d'une passerelle qui pourrait être mutualisée avec l'ascenseur (3 niveaux : PEM, quai et passerelle) 3/ Etudier la création d'une voie de tourne à gauche pour l'accès au parking Sud pour éviter que ce flux ne pénalise l'accès des bus au PEM. 4/ Exploitation ; il faudrait que la ligne "51 Sud" passe par le PEM, puis rejoigne le terminus envisagé via la RD6/av plan de campagne. La longueur de ligne semble identique, mais l'intermodalité serait nettement meilleure. Je vous remercie
7	Jérémie (souhaite rester anonyme)	Bonjour, Je profite de cette contribution publique pour échanger sur la ligne de bus L200 qui vient d'Aix (passant par le village de Cabriès) et qui termine à Plan de Campagne. En effet, ce bus L200 passe tout les jours devant chez moi à Cabriès quasiment vide que ce soit en période de pointe ou non, de plus le village de Cabriès n'est pas du tout adapté pour ce grand bus. Il faudrait penser à réduire la taille de cette ligne d'un point de vue écologique et surtout sur l'aspect fluidité du trafic. Quand on croise ce bus dans les différents virages de Cabriès à Plan de Campagne (en passant par la Route de Rans), l'ensemble des véhicules sont obligés de faire demi-tour, le pire c'est quand deux L200 se croisent... Les bus se retrouvent à devoir klaxonner autour du village avant chaque virage, ce qui est également embêtant d'entendre ça chaque quart d'heure pour les habitants voisins. Ils font ça pour prévenir de leur passage dans les virages. Ce qui est de bonne foie chez les conducteurs. Concernant le projet multimodal, habitant proche de Plan de Campagne, il serait essentiel de créer des trottoir adéquats + pistes cyclables dans toutes la zone Plan de Campagne reliant le site à chaque village autour, de façon à ce que chaque piéton et cycliste se retrouvent en sécurité pour aller faire ses courses dans la zone. Pour notre part du village de Cabriès jusqu'à Plan de Campagne Sud, ce n'est pas du tout le cas pour le moment, le chemin d'accès le plus court se trouvant depuis la Route de Rans, en passant par Le Verger puis Emmaus, il n'y a pas un seul trottoir ni piste cyclable pour le moment. J'espère que la mairie de Cabriès (qui détient une partie de la zone) a prévu de refaire l'ensemble de cette route très dangereuse encore actuellement. Merci de faire remonter la problématique des bus à la Métropole d'Aix - Marseille également concernant les perturbations de la ligne L200. Cordialement, Jérémie.
6	Jean-Claude LAZAREWICZ	Bonjour, Le projet est certainement intéressant vis-à-vis des flux automobiles dans le secteur, avec un impact positif que je ne sais pas mesurer à ce stade. Je compte donc vous proposer quelques aménagements « doux » sont prévus pour les piétons circulant entre la gare snct et le centre commercial de plan de campagne ? Cordialement Jean-Claude LAZAREWICZ

Accusé de réception en préfecture
013-200934807-20220622-2022-CT2-213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

5	Bernard BEAUDELOT / riverain du Chemin des Rigons depuis Septembre 1985	Bonjour, en confirmation de mes propos tenus lors de la réunion du 07 Mars 2022 en les locaux de l'Hôtel de Ville des Pennes Mirabeau, il me semble important de s'assurer que pour l'ensemble des modes prévus à savoir train, bus, voiture, cycle, piétons les dispositions prises permettent leur réalisation simultanée en sécurité et leur entretien régulier. A ce jour l'aménagement réalisé entre la RD 534 et le giratoire sud de Plan de Campagne s'arrête à la hauteur de la RD particulièrement pour les modes piéton et cycle (il n'y a aucune traversée de la RD534 alors que des feux de croisement ont été installés créant un ralentissement notable sur ce secteur). Par ailleurs il y aurait eu à prendre des dispositions pour l'usage de la partie Est du chemin des Rigons qui est devenu depuis un "itinéraire bis" pour les gens venant à Plan de Campagne depuis la zone est du rond-point de la Malle ou les utilisateurs de la voie rapide adjacente ou même les usagers de l'autoroute venant de Marseille qui évitent ainsi, en cas de saturation de celle-ci au niveau de la jonction avec l'A7 venant de Vitrolles et Martigues, en sortant au niveau de Septèmes, pour retrouver ensuite la direction Aix après Plan de Campagne ou sortir sur Plan de Campagne. Comme je l'ai aussi fait remarquer en réunion, la voie d'accès pour les bus et voitures au P.E.M. est aussi une voie d'accès aux parking de l'enseigne "Grand Frais". Pour la majorité des visiteurs de cette enseigne, les "stop" installés en sortie de parking ou à la jonction avec la RD 543 n'ont, à ce jour pas fait la preuve de leur efficacité!!! et on peut craindre qu'il en sera de même avec les usagers du parking Sud du P.E.M. La mise en place de feux à cet endroit de la RD 534 ne me semble pas la solution idéale pour assurer la fluidité. Il me semblerait plus judicieux de créer un giratoire à l'intersection Chemin des Rigons et RD534 plutôt que des feux qui posent déjà problème pour réguler une circulation sur quatre directions croisées. Enfin il y a lieu de craindre que l'installation d'arrêts de bus entre le Chemin des Rigons et le giratoire de sortie de l'autoroute vont encore un peu plus ralentir la circulation sur cette zone, ralentissement déjà constaté depuis la mise en place des feux d'intersection RD 534 et Chemin des Rigons, alors que la gare routière est installée en dehors de cette RD534 ce qui ne justifie pas ces arrêts de bus sur la RD.
4	Kévin ARAGONES	L'idée est bonne mais cette installation sera très peu utilisée car la taille de la zone commerciale ne permet pas de s'y déplacer à pied et en transport en commun. Cette zone commerciale est beaucoup trop vaste pour cela
3	RPRE	 En passant par le PEM plan de campagne ! Toute solution de train direct ou de bus direct sur voie dédiée entre Le PEM et Airbus à Marignane soulagera bon nombre de mes collègues et voisins du bassin minier de gardanne... et le trafic quotidien Accès au PEM par vélo depuis Gardanne et Simiane a prévoir avec parking sécurisé (camera / surveillance) des vélos Bonne concertation ! PE Rey
2	Grard (souhaite rester anonyme)	Bonjour, Afin les futurs utilisateurs puissent donner un avis, faire une observation ou contribution sur ce projet, dans sa présentation telle que faite sur le site: https://www.mpmetropole.fr/actualites/Plan-de-Campagne-un-nouveau-pole-d-echanges...., parmi les principaux points de détail décrits il manque dans le document - file:///C:/Users/Gerard/AppData/Local/Temp/Roll_up.pdf un positionnement géographique avec plan (style maps) : - des points de connexion aux différentes lignes. - des parkings, de la gare routière, arrêt D543, des bâtiments. A moins d'erreur de ma part, je n'ai rien trouvé dans les fichiers disponibles en téléchargement. Je suppose que tout ceci est déjà déterminé... Ceci permettrait de se faire une idée plus réaliste avant tout commentaire. Cordialement. Gérard
1	Nicolas CHAZEAU MURA (souhaite rester anonyme)	Bonjour, Sur les visuels, nous pouvons voir que la chaussée piétons est assez grande pour accueillir également les vélos, et qu'il y aura un abri sécurisé pour vélos. Je souhaiterais qu'il y ait un vrai itinéraire cyclable qui soit compris dans les travaux et qu'il n'y ait pas la même erreur qu'à Gardanne ou aucune piste cyclable n'est reliée à celle qui longe le parking relais. Est-ce qu'il y a eu une étude concernant les employés de la zone de Plan de Campagne, savoir s'ils seraient motivés à venir en train jusqu'à PDC puis vélo jusqu'à leur lieu de travail ? Est-ce que les abris vélos seraient assez bien dimensionnés dans ce cas ? Possibilité également de louer des vélos à la journée (éventuellement compris dans l'abonnement de transport) pour les clients de la zone commerciale ? Pour encourager le fait de venir en train puis vélo et d'éviter la voiture Merci à vous

Courriers

Contribution de la commune de Septèmes-les-Vallons au projet d'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la Zone de Plan-de-Campagne.

Le projet d'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) a été publiquement présenté le lundi 7 mars 2022 à la Mairie de Pennes-Mirabeau. La commune de Septèmes-les-Vallons y était représentée par M. André Molino, Maire de la commune, ainsi que par des élus de la commune. Signe majeur de l'intérêt particulier que porte la commune et ses habitants à ce projet, des associations et des administrés septémois étaient présents afin de prendre connaissance des aménagements projetés.

La commune de Septèmes-les-Vallons souhaite en préambule rappeler de manière générale **son attachement et sa détermination à œuvrer, aux côtés de l'ensemble des acteurs institutionnels et des associations d'usagers, au développement des offres de transports en commun, à l'augmentation du nombre d'usagers des transports en commun et à la valorisation des modes de déplacements doux.**

Plus spécifiquement, la situation géographique de Septèmes-les-Vallons au regard de la zone de Plan-de-Campagne, conforte la commune dans ces orientations en faveur du développement des transports en commun avec notamment pour objectif : **la réduction du nombre de véhicules se rendant sur la zone de Plan-de-Campagne, mais aussi avec la volonté de réduire les conséquences des déplacements habitat-travail en véhicule individuel. Cela suppose un meilleur maillage entre nos communes et nos quartiers.**

En effet, notre commune, bien qu'ayant été tenue éloignée des discussions et des projections réalisées jusqu'à ce jour sous l'égide du CT2, est légitime à porter un regard exigeant sur les aménagements envisagés au sein de la zone, au regard des désagréments importants qu'elle subit directement et indirectement du fait de Plan-de-Campagne, particulièrement en terme routier. Notre commune est d'autant plus concernée par cet aménagement, dès lors que l'on intègre dans la réflexion la future implantation d'un projet de lycée pour lequel les municipalités de Cabriès-Calas, des Pennes-Mirabeau et de Septèmes-les-Vallons se sont engagées ensemble.

En ce sens, la commune de Septèmes-les-Vallons tient à rappeler qu'elle soutiendra toute démarche qui contribuera à la réduction du nombre de véhicules se rendant sur la zone. Et c'est à l'aune de cet objectif, qui est celui partagé avec l'ensemble des acteurs porteurs du projets, que nous ferons part de nos vives inquiétudes concernant certains aspects du projet présenté. Nous évoquerons trois points déterminants à la réussite du projet :

- Le maintien d'un service de qualité de la ligne 51
- Le maintien d'une gare à Septèmes-les-Vallons et sa promotion
- La promotion de l'usage du vélo

I. Le maintien d'un service de qualité de la ligne 51

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE Date de télétransmission : 27/06/2022 Date de réception préfecture : 27/06/2022

a) Le projet de scission de la ligne 51 en une ligne nord et une ligne sud et la rupture de charge qu'elle occasionne ne nous paraît pas opportun. Nous y sommes opposés pour plusieurs raisons :

Premièrement cela crée une discontinuité de service sur la ligne 51 qui n'est pas justifiée pour les usagers résidant au sud du PEM et se rendant au nord, ou inversement. Le temps de trajet en bus de la ligne 51 **sera inévitablement rallongé** pour les usagers, notamment pour les Septémois.es qui souhaitent se rendre à Bouc-Bel-Air, Luynes ou Aix-en-Provence ou qui en viennent. Ceci encouragera les usagers soit à se rendre au PEM en voiture, augmentant le nombre de véhicule entrant et sortant de la zone de Plan de campagne, soit à se détourner complètement de cette ligne.

Deuxièmement, alors que l'argument de la fiabilité est avancé en faveur de la discontinuité de la ligne, pointe, avec le projet présenté, le risque dans la concordance des correspondances entre la ligne sud et nord. Loin de fiabiliser le trajet, ceci **accentue les difficultés pour les usagers** en cas de retard de l'une ou l'autre ligne.

Troisièmement, alors même que la totalité des lignes de bus auront un quai d'arrêt dédié au sein du PEM, le terminus prévu de la ligne 51 sud en est exclu, sans aucune raison objective valable. **Les usagers de la ligne 51 sud ne bénéficieront pas des services et des infrastructures du PEM.** Cette exception est assez inconcevable, et tend à renforcer notre opposition à la scission de la ligne 51.

Nous tenons également à rappeler qu'il est déjà très compliqué pour un certain nombre de Septémois.es et Septémois de différents quartiers de notre commune, notamment ceux du quartier de la basse-Bédoule classé « Quartier prioritaire » politique de la ville, de bénéficier de transports réguliers de qualité reliant le centre-ville de Septèmes-les-Vallons ou la zone de Plan-de-Campagne. La réflexion en cours sur la restructuration des lignes RTM sur Marseille nord et Septèmes à l'horizon 2025 doit être saisie comme une opportunité. En ce sens, il est indispensable d'envisager une amélioration des dessertes de proximité, en lien avec la gare de Septèmes-les-Vallons, la ligne de bus 51 et le PEM de Plan-de-Campagne.

Ces éléments sont de nature, au mieux, à ne pas encourager de nouveaux usagers, au pire, à en décourager certains, ce qui va à l'encontre des objectifs affichés.

b) En outre, la scission de la ligne 51 soulève une interrogation en matière tarifaire, sachant que d'ores et déjà, les usagers qui empruntent le 51 sur le territoire de Septèmes-les-Vallons ou sur Plan-de-Campagne ne se voient pas appliquer les mêmes tarifs. Ajouter à l'inconfort pour les usagers que procure cette scission, la problématique tarifaire pourrait avoir un effet néfaste : **celui d'augmenter le nombre de véhicule se rendant sur la zone de Plan-de-Campagne** afin de bénéficier d'un tarif préférentiel et d'une meilleure qualité de service. Il en est ainsi typiquement de Septémois.es qui souhaitent se rendre à Aix-en-Provence ou bien de Boucains souhaitant se rendre à Marseille. Par praticité et par économie, ils seront encouragés à se rendre en véhicule jusqu'au PEM pour regagner l'actuel trajet du 51.

Nous nous opposons donc à la scission de la ligne 51 en deux lignes distinctes, en ce qu'elle ne poursuit pas l'objectif de valorisation des transports en commun et pourrait entraîner l'augmentation du nombre de véhicules sur la zone de Plan-de-Campagne.

II. Le maintien d'une gare à Septèmes-les-Vallons et sa promotion

La mise en activité d'une halte ferroviaire au sein du PEM nous apparaît une opportunité de développement de l'usage du ferroviaire, à condition toutefois que des engagements forts soient pris de la part de l'ensemble des acteurs institutionnels.

L'objectif poursuivi de réduction de l'usage de véhicule individuel ne peut être pleinement poursuivi que par un maillage étroit et pertinent de transports en commun. En cela, la multiplicité des offres de transports est une des garanties de l'attractivité pour les usagers. C'est en ce sens qu'il nous semble indispensable de penser le projet présenté en lien direct avec la gare ferroviaire la plus proche : celle de Septèmes-les-Vallons. La gare de Septèmes-les-Vallons dispose actuellement d'un parking-pôle d'échanges de 150 places et accueille déjà près de 300 passagers journaliers, malgré les longs travaux qu'a connus la voie, qui ont occasionné une baisse de fréquentation. Sans compter non plus le fait que, pour les non-abonnés à la RTM, prendre le train coûte 3 fois plus chers que le 51.

Il convient de noter que le quartier de la gare est situé au centre de noyaux villageois (centre-ville, Vieux-Caillols) et d'ensembles de logements importants (Les Collines, Les Deux-Moulins, La Couren) composant une zone d'habitation de plus de 950 logements. Cette forte densité de population est vouée à s'accroître avec la reconversion de la friche industrielle historique située en face de la gare en un éco-quartier d'environ 350 logements d'ici 2030. Ce secteur fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation au PLUi et d'une convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier. En outre, la proximité de la médiathèque de Septèmes, dont près d'un quart des usagers provient est composé de personnes extérieures à la commune, contribue au dynamisme du secteur. Dans ce cadre, la commune est soucieuse d'assurer une greffe urbaine efficace avec le tissu existant en s'appuyant sur les équipements publics structurants du secteur – en premier lieu la gare – qui le rendent attractif. Le maintien d'un service de transport ferroviaire de qualité contribuera également à porter des projets innovants en matière d'habitat, tels que des logements étudiants inclusifs ou intergénérationnels permettant de répondre à des besoins nouveaux des administrés et à la nécessaire dynamisation de notre commune. Cela suppose que la gare de Septèmes – réouverte en 1983 – puisse faire système avec la future halte de Plan-de-Campagne, dans le cadre d'un vrai projet de TER/ RER entre Marseille et Aix pour lutter contre le changement climatique.

Malheureusement, les prévisions de cadencement ne nous permettent pas d'être optimistes quant à la prise en compte de l'importance de cette gare pour Septèmes-les-Vallons, mais plus encore, pour le projet global que nous devons collectivement porter et dont le PEM n'est qu'une composante.

a) Là encore, un décalage de cadencement (non prévu à ce jour) entre la gare de Septèmes-les-Vallons et la halte ferroviaire de Plan-de-Campagne aurait pour effet de favoriser les usagers se rendant sur la zone sur-fréquentée, au détriment de ceux préférant emprunter une gare plus proche de chez eux. À terme, et selon la même logique, **les usagers seraient tentés d'emprunter le train par la halte du PEM, augmentant encore significativement le nombre de véhicules sur la zone de Plan-de-Campagne, ce qui serait contre-productif pour tout le bassin de vie.**

b) En ajoutant à ce premier constat, l'éventualité de tarifs distincts pour ceux des usagers qui se rendraient sur Aix-en-Provence depuis la gare de Septèmes-les-Vallons ou depuis la gare de Plan-de-Campagne, **nous assisterions à un appel d'air de véhicules préférant prendre le train au droit du PEM.**

Pour ces raisons, nous demandons que le cadencement TER de la halte de Plan-de-Campagne soit identique (hormis éventuellement les samedi et dimanche) au cadencement TER de la gare de Septèmes-les-Vallons. Il en va de la crédibilité du projet et de l'enjeu fondamental de réduction du nombre de véhicule sur nos routes. Nous souhaitons que les 2 bénéficient de 4 trains par heure, comme Simiane et. En outre, nous serons vigilants à toute absence de décalage tarifaire pour les usagers de la gare de Septèmes et de la halte ferroviaire se rendant au nord de la ligne, comme cela devrait être le cas entre **les usagers de la gare de Simiane et de la halte ferroviaire qui se rendront au sud.**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

III. La mise en œuvre d'un plan vélo au sein et aux alentours de la zone de Plan-de-Campagne

Enfin, nous rejoignons les inquiétudes des associations d'usagers du vélo qui font remarquer les carences dans la prise en compte des modes de déplacements doux.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de développer, au sein de la zone de Plan de campagne des voies cyclables de qualité ainsi que des aménagements permettant le stationnement. **Il est en outre indispensable d'aménager l'ensemble des accès à la zone avec des voies piétonnes et cyclables sécurisés. Cela s'impose d'autant plus que deux projets de pistes mode doux sont en cours à Septèmes, essentiellement sur la RD59c.**

Par cette contribution, la commune de Septèmes-les-Vallons réaffirme son souhait de participer activement, aux côtés de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, au développement et à l'amélioration des transports en commun et à l'intermodalité, pour le « bien-être » de l'ensemble des administrés et la lutte pour le climat.

C'est parce que la commune partage pleinement les objectifs fondamentaux poursuivis par les aménagements projetés qu'elle a présenté ses inquiétudes et ses oppositions à certains points précis. En cela, nous pensons qu'un regard exigeant et ambitieux est le seul qui puisse garantir la réussite d'une politique de transport visant à offrir un service de qualité.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

@9 - KORCIA Philippe

Organisme : UPE 13

Date de dépôt : Le 28/03/2022 à 20:00:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Extension Zenibus

Contribution : Ce projet connectera via la ligne « ZEN B » (extension est/ouest) le futur PEM de plan de campagne (connecté lui-même au rail grâce à la future halte ferrée attendue pour 2024) au pôle économique de Vitropole via les PEM de Griffon (prévu dans le projet à horizon 2025) et de Pierre Plantée (2026), Cap horizon (2024) et via la ligne « ZEN A » (extension nord/sud) Vitrolles et la Gare VAMP à la Zac des Florides (PEM en cours d'étude). La création de deux PEM (Griffon et Cap Horizon) ainsi que l'extension du PEM de Pierre Plantée appuie le projet d'extension du ZENIBUS. Le projet présenté répond également à notre attente d'une solution rapide (2025) et peu coûteuse (22 M€) permettant d'afficher des résultats concrets pour l'usager. L'usage de la ligne ZEN A (Vitrolles / Plan de Campagne) même si elle répond majoritairement à une mobilité de « loisirs » offre une alternative à la voiture pour tous les actifs pendulaires entre les bassins économiques de Gardanne et de Vitrolles. S'agissant de l'impact environnemental du projet, outre le bénéfice du report modal de la voiture vers les transports en commun, nous avons noté qu'à cette occasion Transdev, titulaire de la délégation de service public du ZENIBUS, déploiera 22 nouveaux bus équipés au GNV (gaz naturel véhicules) d'une capacité de 103 places. Les points sensibles du projet Les zones de conflit. Nous savons que l'acculturation des actifs à l'usage des transports en commun est directement liée à la régularité de ceux-ci. La solution du transport en commun en site propre (TCSP) répond pleinement à cette exigence. Hors, le projet présente quelques faiblesses inscrites dans le projet lui-même dont par exemple : « Les contraintes foncières et la proximité de la voie ferrée de la ligne Pas-des-Lanciers - la Mède rendent complexes la mise en place d'une voie dédiée aux bus et de cheminements des modes actifs sur la RD9 entre le Technoparc et le canal de Marseille au Rhône. » S'agissant de cette garantie de régularité, la traversée des centres villes (Vitrolles Marignane) sont, quand bien même le plus grand soin ait été apporté aux études, des zones de conflit potentiel qui ne sont pas totalement sécurisées. Le ZENIBUS tel qu'il est proposé est un BHNS qui, même s'il offre un Haut Niveau de Service, se retrouvera bloqué dans certaines situations de trafic tendu telles que nous pouvons les connaître dans ce bassin de mobilité véritable pivot entre les flux nord/sud et est/ouest. Nous regrettons donc que le projet ne puisse offrir des voies dédiées aux bus sur la totalité des parcours annoncés. Le vélo A l'étude du dossier présenté, la part du vélo est peu présente alors même que l'ambition du Plan de Mobilité métropolitain affiche l'ambition de quintupler l'usage du vélo. L'axe Vitrolles/Plan de Campagne bien qu'affiché comme « itinéraire cyclable structurant » sur le Plan Vélo 2024 (Plan de Mobilité) ne répond que partiellement à l'objectif affiché par le Plan Vélo 2024 à savoir : « Sécuriser et rendre confortable la pratique cycliste pour tous ». Au regard du dossier, nous ne pouvons que regretter le choix de bandes cyclables en ville (Marignane) qui ne sécurise pas autant qu'une piste cyclable qui, par

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

définition, est isolée par rapport aux autres usagers. La question du stationnement sécurisé des vélos dans des parkings gardés ou autres lieux sécurisés n'est pas affiché dans le projet. Le PEM de Pierre Plantée ne propose que 10 places sur des arceaux bien loin des objectifs tant dans la forme que sur le volume de places offertes. Nous rappelons ici que le vélo répond en tous points à la problématique du dernier kilomètre si sensible aux actifs travaillant dans des zones d'activité. En synthèse Rappelons tout d'abord que le projet d'extension du ZENIBUS s'inscrit dans le plan « Marseille en grand » qui vise à améliorer la mobilité sur le territoire. Rappelons ensuite que la situation stratégique de ce bassin de mobilité travaillé par l'extension du ZENIBUS se trouve au croisement d'importants axes et infrastructures de transports : Aéroport Marseille Provence, autoroutes A7, A8 et A55, voies ferrées Marseille-Miramas et ligne de la Côte bleue, routes départementales RD9, RD 20 et RD113, ... Cette forte accessibilité a permis un développement économique et résidentiel, mais a également généré de fortes contraintes liées aux importants flux routiers. Le projet de l'extension de la ligne ZEN B du ZENIBUS (axe est/ouest) paraît simple en soi mais répond à cet enjeu de mobilité prioritaire. Si le choix d'un BHNS connecté à trois PEM est pertinent et que nous validons ce projet, celui-ci passe, à côté de deux points essentiels : - la régularité du temps de trajet garantie par des lignes dédiées de bout en bout, seul point garantissant le report modal des usagers de la voiture vers le transport en commun - l'incitation au vélo par l'absence d'une piste cyclable continue gage d'une sécurisation maximum de son usage ainsi que l'absence de « services vélo » aux PEM (Abri sécurisés, location vélo électrique..) Nous voulons enfin rappeler ici la contribution financière des entreprises à la mobilité. 120 Md€ en 2008 et 352 Md€ en 2021, le Versement Mobilité dû par les entreprises métropolitaines a été multiplié quasiment par trois en douze ans. Sans une mobilité efficiente il n'y a pas de développement économique. Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Ville : Marseille

Adresse email : president@upe13.com (Non validée)

Adresse ip : 31.7.252.226

Proposition(s) : -

Question Maître d'ouvrage : Non

Traitement CE finalisé : Non

Historique de la contribution :

Lundi 28 Mars 2022

- 23:36 - E-mail de confirmation du dépôt - Le destinataire a cliqué sur le lien de confirmation dans son email
- 23:36 - Modération - Email confirmé par le déposant
- 23:36 - Publication - Publication suite à la validation de l'adresse e-mail
- 23:36 - Publication - Publication suite à la validation de l'adresse e-mail
- 20:14 - E-mail de confirmation du dépôt - Email reçu et ouvert par le destinataire
- 20:00 - E-mail de confirmation du dépôt - Envoi de l'email confirmé par le serveur

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE Date de télétransmission : 27/06/2022 Date de réception préfecture : 27/06/2022

- 20:00 - Dépôt de la contribution - Enregistrement de la contribution (envoi du formulaire)
- 19:57 - Dépôt de la contribution - Début du dépôt (ouverture du formulaire)

Pièce(s) jointes(s) :



Le président

Madame Martine VASSAL
Présidente Aix Marseille Métropole

Concertation Zénibus
Le Pharo
58, boulevard Charles Livon
13007 Marseille

Marseille, le 28 mars 2022

Objet : Concertation pour la création du PEM de Plan de Campagne

Madame la Présidente,

Du 28 février 2022 au 28 mars 2022, la Métropole organise une concertation pour la création du Pôle d'échange Multimodal de Plan de Campagne

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelles que soient leur taille, leur structure, leur métier. Toutes les composantes de l'économie du département sont présentes à l'Upe 13 à travers les grandes fédérations professionnelles (FBTP, UIMM, UMF, ARIA, France Chimie) mais aussi 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'UMIH, l'immobilier, le commerce, les assurances, les banques, le transport, les pôles d'activités et les associations d'entreprise.

L'UPE 13 fédère plus de 13 000 entreprises et près de 250 000 salariés du secteur privé. L'UPE 13 travaille étroitement avec les Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire et porte les intérêts et la parole des entreprises sur les grands sujets qui concernent le développement de leur activité au rang desquels la mobilité.

La mobilité prise en sens large est un atout majeur pour le développement et l'attractivité du territoire métropolitain. Un réseau efficace de transports en commun augmente la note d'attractivité du territoire et avec elle l'implantation de nouvelles entreprises et donc une logique d'emploi local et durable. De plus, au regard des jeunes générations, la mobilité constitue une attente forte. Pour nos entreprises ce facteur d'attractivité ouvre une zone géographique de recrutement plus étendue. La mobilité est donc pour nous entrepreneurs une des conditions essentielles de l'employabilité et donc du développement économique de nos organisations.

C'est pourquoi nous avons contribué en mai 2021 lors de l'enquête publique concernant le PDU et nous avons évoqué plusieurs attentes notamment celles d'un PDU pragmatique et concret priorisant des projets « Quick Win/ Low Cost ». Nous avons également approuvé largement l'approche stratégique d'un Réseau Express Métropolitain (REM) couplé au maillage des Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) constituant une armature propice au déploiement d'un service de transports en commun de proximité.

Ce qu'il faut bien comprendre avec la création du PEM de Plan de Campagne, c'est que nous avons bien plus qu'une infrastructure de plus. Situé sur l'axe Aix Marseille, le PEM de Plan de Campagne, connecté d'une part au rail par la halte ferrée prévue simultanément et à l'extension du Zenibus (ZEN A) venant de Vitrolles d'autre part, devient une clef de voûte pour déverrouiller la mobilité des actifs des bassins économiques de Vitrolles, de Gardanne, d'Aix et de Marseille nord.



Connecté au REM par le CAR+ et le TER+, le PEM de Plan de Campagne offrira une souplesse impossible à ce jour sur l'axe est/ouest. Cette nouvelle donne permettra notamment d'habiter Gardanne et d'aller travailler à Vitrolles en transport en commun ou encore de rejoindre grâce au Zenibus (ZEN A) l'axe pendulaire Marseille Aix. Cette transversale revêt une importance stratégique pour l'employabilité de nombreux actifs pour qui la voiture est devenue hors de prix. Les pendulaires sur ce barreau est/ouest seront vraisemblablement les premiers utilisateurs du PEM de Plan de Campagne.

De plus, l'accélération de l'urbanisation du triangle Marseille Aix Vitrolles trouvera avec le PEM de Plan de Campagne une solution supplémentaire aux futurs habitants des communes environnantes favorisant ainsi le report modal de la voiture vers les transports en commun.

Enfin, les salariés de la zone commerciale de Plan de Campagne, dont 70% viennent d'Aix ou de Marseille, et dont une part importante est constituée de jobs étudiants pour qui la hausse du prix du carburant constitue un frein, seront également les premiers usagers de ce PEM. D'ailleurs, les commerçants de Plan de Campagne ont déjà indiqué leur intention de mettre en place des rotations de navettes électriques pour leurs clients et les actifs de la zone.

Notons tout de même que l'usage de le PEM de Plan de Campagne prendra toute sa capacité dès lors que les travaux de surface et surtout souterrains de la gare St Charles seront réalisés libérant ainsi les sillons supplémentaires nécessaires à l'augmentation de la fréquence des trains sur l'axe Aix Marseille (Projet LNPCA).

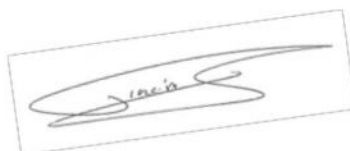
Enfin, rien n'est dit dans le dossier concernant l'implantation de points de recharges pour véhicules électriques. La transition énergétique nous impose une réflexion poussée sur ce point.

Concernant les modes doux et notamment le vélo, si le PEM de Plan de Campagne affiche un «abri sécurisé», nous sommes réservés sur l'adéquation entre l'ambition du Plan de Mobilité de quintupler l'usage du vélo et la seule proposition d'un « abri sécurisé » permettant au moins, nous l'imaginons, les prises de recharge pour des vélos électriques. La proximité de la zone Commerciale de Plan de Campagne mérite des propositions plus engagées telles que la location de vélo électriques, de vélo cargo (pour faire des courses) ou encore un service de réparation et d'entretien.

Nous voulons enfin rappeler ici la contribution financière des entreprises à la mobilité. 120 Md€ en 2008 et 352 Md€ en 2021, le Versement Mobilité dû par les entreprises métropolitaines a été multiplié quasiment par trois en douze ans.

Sans une mobilité efficiente il n'y a pas de développement économique.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.



Philippe KORCIA



ADAVA Pays d'Aix

Antenne des Pennes-Mirabeau

Association pour le développement du vélo, de la marche
et des transports en commun dans le Pays d'Aix

Contribution de l'association ADAVA - Antenne des Pennes – Mirabeau - à la concertation publique du Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne

Voici quelques remarques et propositions au sujet de ce futur Pôle. Il est à mettre en lien avec notre contribution concernant l'extension Est du Zénibus. Comme pour nos précédentes contributions il est possible que certaines remarques ne concernent / n'incombent pas au Département mais à la Métropole ou à la Ville.

Stationnements pour les vélos :

Cela est peu détaillé dans le projet. Un abri vélo sécurisé est simplement mentionné.

Combien d'emplacements sont prévus ? Il y a un gisement important de travailleurs au départ de la gare. Un **minimum de 50 emplacements vélo** semble adapté, dès le lancement de l'opération et afin d'en garantir son possible succès.

Y a-t-il des arceaux vélo prévus en plus de ces abris ? Combien d'arceaux ? combien dans les abris ?

Y a-t-il eu une **étude des destinations privilégiées** dans la zone de plan de campagne ? En particulier celles qui pourraient se faire à vélo et sur lesquelles il faudrait prévoir alors du stationnement vélo :

- Les destinations qui ne nécessitent pas forcément de voiture (pas d'achat de matériel lourd) ; comme par exemple : Cinéma, Bowling, restaurants, Cultura, ...
- Les destinations des employés (il y en a déjà un certain nombre qui viennent en vélo)

Connaissance et continuité des déplacements

A-t-on des chiffres de fréquentation actuelle des TER en vélos ? A-t-on des chiffres de fréquentation actuelle des abris sécurisés déjà existants dans d'autres gares (Simiane...) ?

A-t-on des retours d'expérience d'autres gares de ce type déjà installées dans la région ? ou ailleurs dans des zones qui ont souhaité que le vélo se développe ?

Y a-t-il eu une étude des origines possibles des cyclistes (ou futurs possibles cyclistes) en direction de plan de campagne ?

- Zones d'habitations :
 - o Le projet de piste cyclable répond bien aux provenances des pennes Mirabeau.
 - o Pas de projet en direction de Septèmes pourtant assez proche ? Ca semble pourtant être un gisement de futurs utilisateurs du Pôle d'échanges



ADAVA Pays d'Aix

Antenne des Pennes-Mirabeau

Association pour le développement du vélo, de la marche
et des transports en commun dans le Pays d'Aix

- Est-il prévu de raccorder les pistes cyclables déjà présentes à Calas et à Bouc-Bel-Air ? Cela permettrait une continuité du réseau cyclable et augmenterait fortement le gisement de possibles utilisateurs du Pôle.
- Gare (Pôle d'échange)
 - Vélos transportés en TER : cela reste compliqué et limité en nombre.
 - Location de vélo sur le pôle d'échange ? Ce service pourrait combler le problème d'embarcation des vélos dans les trains. De plus, cela pourrait augmenter l'utilisation du TER en donnant accès plus facilement à des zones pas ou peu desservies par le bus au départ de la gare.

Transports en commun :

- Est-il prévu des horaires plus tardifs des trains et des bus qui couvriraient les besoins de retours tardifs suite à des activités de loisirs (cinéma), ou de travail (salariés sur la zone) ?
- Il serait bien d'avoir une **meilleure lisibilité du réseau de bus** (tous les bus) et avoir facilement connaissance des horaires, pouvoir faciliter payer et recharger sa carte...

Promotion du vélo :

Carte des pistes cyclables : Il serait utile de fournir une **vue d'ensemble du réseau de pistes cyclables** (au-delà de ce projet) et en intégrant celles faites par les autres (CD13...) ?

Plus généralement fournir une forme de « **mode d'emploi** » du **déplacement vélo** pour que l'impact ne se limite pas aux plus téméraires ! Les associations locales ; comme la nôtre, pourraient en partie remplir ce rôle de sensibilisation et de promotion du vélo.

De plus, pourquoi ne pas prévoir un **accueil informatif et d'assistance sur les mobilités** (dont les mobilités actives) sur le Pôle d'échanges ? Cela informerait et orienterait le public vers ces nouveaux modes de déplacement.

En vous remerciant par avance de la prise en compte de ces remarques et demandes,

Claire HUCHET, Laurence BARLETTA, Clément ALBERT
Antenne ADAVA des Pennes Mirabeau

contact-lespennes@adava.fr - 06 49 12 16 83 / 06 60 11 37 75

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Outils de communication



Concertation publique
du 28 février au 28 mars 2022

**RÉALISATION D'UN PÔLE
D'ÉCHANGES MULTIMODAL
À PLAN DE CAMPAGNE SUR LA COMMUNE
DES BÉNÈS-MIRABEAU**



Aix-Marseille-Provence Métropole

le 28 février à 10:42 · 🌐

🗣️ Concertation publique sur le pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne du 28 février au 28 mars 2022

🔥 Le futur pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne, situé à proximité de la zone commerciale, comprendra :

- un parking-relais de 100 places au sud de la voie ferrée,
- un parking-relais de 250 places au nord de la voie ferrée,
- 9 quais bus au sein de la gare routière,
- une billetterie, des bureaux d'exploitation,
- un abri-vélo sécurisé, un espace d'at... [Voir plus](#)

👍❤️👏 26

7 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

cercée de diamants de taille brillante. Au registre des bijoux anciens et pour se mettre l'eau à la bouche, citons une ravissante bague Pompadour centrée d'un rubis entouré de diamants, ou une très élégante bague en or gris de style Art Déco constituée d'un diamant d'environ 1,25 carat, entouré d'un décor ajouré de lignes de diamants de taille brillante. Les montres de luxe seront aussi de la partie : Frédérique Constant, Rolex, Chanel...
Du mobilier rare et de grande qualité
 À partir de 10 heures, le dimanche, près de 700 lots se succéderont sous le marteau du commissaire-priseur : mobilier, objets d'art, tableaux... Il y en aura pour tous les goûts. L'un des clous de la



Barques amarrées sur l'étang, huile sur toile, René Seyssaud (1867-1952)

VENTES AUX ENCHERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4 au 9^{ème} étage de l'immeuble B5 et UNE CAVÉ au premier sous-sol
 Dans un ensemble immobilier dénommé LA MAZENODE sis à MARSEILLE (13011), 359/361, avenue Miréille Lauze

SUR UNE MISE A PRIX DE 50.000 EUROS
 Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

VISITE LE LUNDI 21 MARS 2022 DE 10 H 00 A 11 H 00

ADJUDICATION LE JEUDI 31 MARS 2022 à 9 h 30
 à l'audience du Tribunal Judiciaire de Marseille, Chambre des Créés et des Saisies Immobilières, au Palais de Justice, Salle Borely, rue de Chaulieu, Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros déposé à l'ordre de Maître VERRICCHIA.

Pour de plus amples renseignements, consulter la cahier des conditions de vente :
 - Sur le site internet <http://www.provençal.eu> du Cabinet de Maître Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille.
 - Au Cabinet de Maître Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille, 4245, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tel. : 04 91 37 33 96 TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.
 - Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

ANNONCES LEGALES



Extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Marignane et les Pennes Mirabeau (ZENIBUS) avec la mise en service de 2 lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B)

AVIS DE CONCERTATION

PREALABLE

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet d'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Marignane et les Pennes Mirabeau (ZENIBUS) avec la mise en service de 2 lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B)

Deux réunions publiques de lancement de la concertation préalable sont organisées :
 - Le lundi 28 février 2022 à 18h à la mairie de Vitrolles (Place de Provence à Vitrolles)
 - Le lundi 7 mars 2022 à 18h45 à la mairie des Pennes-Mirabeau (223 av François Mitterrand aux Pennes-Mirabeau)

L'inscription préalable du public à la réunion est recommandée :
 - par téléphone au 04 42 91 49 38 - ou par mail à zenibus@ampmetropole.fr
 - Le port du masque est obligatoire

La concertation se déroulera du lundi 28 février 2022 au lundi 28 mars 2022 inclus sur les 5 lieux de présentation du projet suivants :

- En Mairie des Pennes-Mirabeau
 223 Av. François Mitterrand - 13170 Les Pennes Mirabeau
 Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- En Mairie de Marignane
 Cours Mirabeau - 13700 Marignane - Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- En Mairie de Vitrolles
 Place de Provence, 13127 Vitrolles - Lundi au vendredi : 08h30 à 16h30

- En Mairie de Saint-Victoret
 Esplanade Albert Maitrot - 13730 Saint-Victoret - Lundi au jeudi : 08h30 à 12h15

gères en argent, tapis... ce dimanche, à l'Hôtel des ventes Prado Falque, il sera impossible de ne pas trouver son bonheur !

Exposition commune aux deux ventes :
le vendredi 25 février, de 14h à 19h et le samedi 26 février, de 9h30 à 12h.
Vente de bijoux, le samedi 26 février à partir de 14h30.
Mobilier, objets d'art, le dimanche 27 février, à 10h et à 14h.

www.interencheres.com/13003
Vente de bijoux du 26 février :
<https://drouot.com/v/122772>
Vente de mobilier du 27 février :
<https://drouot.com/v/122788>

Hôtel des ventes Prado Falque
 26, rue Goudard - 13005 Marseille
 Contact : 04 96 10 26 30
contact@pradofalque.fr



Vase en verre à décor d'iris, Désiré Christian (1846-1907)

254819



Création d'un pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau

AVIS DE CONCERTATION

PREALABLE

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau.

Les dispositions ci-dessous sont conformes aux modalités de concertation fixées dans la délibération en date du 4 juin 2021.

Une réunion publique est organisée :
 - Le lundi 7 mars 2022 à 18h à la mairie des Pennes-Mirabeau (223 av François Mitterrand aux Pennes-Mirabeau)
 L'inscription préalable du public à la réunion est recommandée :
 - par téléphone au 04 42 91 49 38 - ou par mail à laurent.rouves@ampmetropole.fr

*Le port du masque est obligatoire

La concertation comprend également 5 lieux de concertation et de présentation du projet qui se dérouleront du lundi 28 février 2022 au lundi 28 mars 2022 inclus :

- En Mairie des Pennes-Mirabeau
 223 Avenue François Mitterrand, les Cadeneaux - 13758 Les Pennes Mirabeau
 Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- En Mairie de Bouc-Bel-Air
 Place de l'Hôtel de Ville - 13320 Bouc-Bel-Air
 Lundi au vendredi : 08h à 16h30

- En Mairie de Cabriès
 Place Ange Estève - 13480 Cabriès
 Lundi au vendredi : 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

- En Mairie de Septèmes-les-Vallons
 Hôtel de Ville Place Pierre-Didier Tramoni - 13240 Septèmes-les-Vallons
 Lundi au vendredi : 08h30 à 17h15

- Au Siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aix
 Hôtel de Bordes, 8 place Jeanne d'Arc - 13100 Aix-en-Provence
 Lundi au vendredi, de 8h à 17h30

Pour s'informer sur le projet, différents supports de communication seront disponibles sur les lieux d'exposition et mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>

Pour donner son avis sur le projet :
 - Des registres seront à la disposition du public sur les lieux de concertation,
 - un registre digital sera disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne/deposer-son-observation>
 - l'envoi de mail sera possible à l'adresse : pem-plan-de-campagne@mail.registre-numerique.fr
 Le présent avis sera publié sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence A l'issue de cette concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération de la Métropole Aix-Marseille Provence.

VIE DES SOCIETES

265155

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Valérie PREVOST, Notaire Associé à l'EVET (CHER) du

APPEL D'OFFRES



FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

L. II, III, IV, V, VI,

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Ville de Saint Martin de Crau
 Type de Numéro national d'identification : SIRET
 N° National d'identification : 21130097500011
 Code Postal : 13310
 Ville : Saint Martin de Crau
 Groupement de commandes : Oui
 Si oui, préciser le nom du coordonnateur du groupement : Commune de Saint Martin de Crau

SECTION 2 : COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
 Lien vers le profil d'acheteur : <http://stmartindecrau.soudest-marchespublics.com>
 Identifiant interne de la consultation : 22MA-03
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
 Contact : NAGTERGALE Angélique email : a.nagtergale@stmartindecrau.fr
 Tél : +33 49047129

SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
 Condition de participation :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
 Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
 Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
 Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
 Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années.

Indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre
 Date et heure limites de réception des plis : 18 Mars 2022 à 16:00
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
 Réduction du nombre de candidats : Non
 Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
 Identification des catégories d'acheteurs intervenant : collectivité territoriale
 SPIC organisme communal

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de produits et matériels d'hygiène et d'entretien des locaux et la mise en place de la méthode HACCP.
 CPV - Objet principal : 39224300.
 Type de marché : Fournitures
 Lieu principal d'exécution du marché : Saint Martin de Crau
 Valeur estimée hors taxes du besoin comprise entre : 60000 Euros et 160000 Euros
 La consultation comporte des franchises : Non
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
 Marché alloti : Non
 Mots descripteurs : Produits d'entretien.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire : Non

PUBLIEZ VOS ANNONCES LEGALES SUR

www.laprovence-legales.com



SAISIE DE VOS ANNONCES EN LIGNE

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807/20220622-2022_CT2_213-DE
 Date de télétransmission : 27/06/2022
 Date de réception préfecture : 27/06/2022



PAIEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE

A 10h00 : à l'Hôtel des Ventes, 7 chemin de la Vierge Noire 13090 Aix en Provence Et en live

Véhicules de tourisme

Tesla Model 3 – dual motor (33 400 kms) an. 19
Peugeot 3008 HDI 130 – 6T Line – Boite auto (21 400 kms) an. 19
Renault Mégane IV DCI 110 (138 000 kms) an. 18
2 Citroën C3 Blue HDI 75 (ex auto-école) (108 000 et 146 000 kms) an. 18

Véhicules utilitaires

Volvo FL 280 carrosserie rideau coulissant mixte avec hayon (28 400 kms) an. 21
Ford Transit custom L1H1 – cabine approfondie DCI 130-boite auto (21 200 kms) an. 21
Renault Master DCI 165 Vans Barbot 2 chevaux (5 places assises) (229 500 kms) an. 20
Remorque 2 essieux Vans Barbot (2 chevaux) an. 20

Exposition de 9h00 à 10h00

A 14h30

Matériel divers et outillage :

Lot d'éléments d'échafaudage Camobi

Matériel bureautique et informatique :

8 ordinateurs Lenovo
Presse numérique Xerox 2100

Matériel salle de sport :

11 vélos Body Bike Smart
6 sacs de boxe metal boxe 150

Matériel divers :

Remorque 2 essieux Falck équipée pompe U.H.T type 2500 bars T 25 (1743 heures) an. 08
Remorque 2 essieux Falck équipée pompe U.H.T type 500 bars T 5 H (2173 heures) an. 06
Chariot élévateur MANITOU type MI 40 D (1058 heures) an. 19
Structure de 4 bungalows 6 mètres

Matériel industriel peinture et décapage :

Pompe à projeter la peinture
5 saboteuses en 200 litres
Compresseur Atlas Copco type 75 an. 99
Compresseur Atlas Copco type GA 55 VSD

Matériel agricole :

Tondeuse autopilotée Kubota diesel type G18
Tondeuse autopilotée Viking T6
30 pneus différentes tailles

Exposition de 13h30 à 14h30

ANNONCES LEGALES



Extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Marignane et les Pennes Mirabeau (ZENIBUS) avec la mise en service de 2 lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B)

AVIS DE CONCERTATION

PREALABLE

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet d'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Marignane et les Pennes Mirabeau (ZENIBUS) avec la mise en service de 2 lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B)

Deux réunions publiques de lancement de la concertation préalable sont organisées :
- Le lundi 28 février 2022 à 18h à la mairie de Vitrolles (Place de Provence à Vitrolles)
- Le lundi 7 mars 2022 à 18h45 à la mairie des Pennes-Mirabeau (223 av François Mitterrand aux Pennes-Mirabeau)

L'inscription préalable du public à la réunion* est recommandée :
* par téléphone au 04 42 91 49 38 • ou par mail à zenibus@ampmetropole.fr
*Le port du masque est obligatoire

La concertation se déroulera du lundi 28 février 2022 au lundi 28 mars 2022 inclus sur les 5 lieux de présentation du projet suivants :

- En Mairie des Pennes-Mirabeau
223 Av. François Mitterrand - 13170 Les Pennes Mirabeau
Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- En Mairie de Marignane
Cours Mirabeau – 13700 Marignane - Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- En Mairie de Vitrolles
Place de Provence, 13127 Vitrolles - Lundi au vendredi : 08h30 à 16h30

- En Mairie de Saint-Victoret
Esplanade Albert Mairot - 13730 Saint-Victoret - Lundi au jeudi : 08h30 à 12h15

PREALABLE

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau.

Les dispositions ci-dessous sont conformes aux modalités de concertation fixées dans la délibération en date du 4 juin 2021.

Une réunion publique est organisée :

- Le lundi 7 mars 2022 à 18h à la mairie des Pennes-Mirabeau (223 av François Mitterrand aux Pennes-Mirabeau)

L'inscription préalable du public à la réunion* est recommandée :

* par téléphone au 04 42 91 49 38 • ou par mail à laurent.rouves@ampmetropole.fr

*Le port du masque est obligatoire

La concertation comprend également 5 lieux de concertation et de présentation du projet qui se dérouleront du lundi 28 février 2022 au lundi 28 mars 2022 inclus :

- En Mairie des Pennes-Mirabeau
223 Avenue François Mitterrand, les Cadeneux - 13758 Les Pennes Mirabeau
Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- En Mairie de Bouc-Bel-Air
Place de l'Hôtel de Ville – 13320 Bouc-Bel-Air
Lundi au vendredi : 08h à 16h30

- En Mairie de Cabriès
Place Ange Estève - 13480 Cabriès
Lundi au vendredi : 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

- En Mairie de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville Place Pierre-Didier Tramoni - 13240 Septèmes-les-Vallons
Lundi au vendredi : 08h30 à 17h15

- Au Siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aix
Hôtel de Boadès, 8 place Jeanne d'Arc – 13100 Aix-en-Provence
Lundi au vendredi, de 8h à 17h30

Pour s'informer sur le projet, différents supports de communication seront disponibles sur les lieux d'exposition et mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>

Pour donner son avis sur le projet :

• Des registres seront à la disposition du public sur les lieux de concertation,
• un registre digital sera disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne/deposer-son-observation>
• l'envoi de mail sera possible à l'adresse : pem-plan-de-campagne@mail.registre-numerique.fr

Le présent avis sera publié sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence A l'issue de cette concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération de la Métropole Aix-Marseille Provence.

206190



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

LA CONCERTATION SE POURSUIT !

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile déploie un large dispositif dans les douze communes concernées par le futur document d'urbanisme intercommunal.

Une restitution du projet est proposée à destination de la population et des acteurs du Territoire.

LES REUNIONS PUBLIQUES

Assistez aux prochaines réunions spécifiques aux communes :
Auriol : Le 3 mars 2022 à 18h : Visio
Cuges-les-Pins : le 8 mars 2022 à 18h : Visio
Aubagne : le 5 avril 2022 à 18h : En présentiel à l'Espace des libertés

LES REDIFFUSIONS

Vous n'avez pas pu assister aux réunions ? Visionnez les en replay :
YouTube > PLUI Pays d'Aubagne et de l'Étoile
Consultez et téléchargez les supports de présentation :
Registre numérique PLUI Pays d'Aubagne et de l'Étoile > Le dossier

LES PERMANENCES

Prenez RDV dans votre commune pour être reçu par un technicien sur votre situation individuelle :

Auriol : Les 4 et 9 mars 2022

Cuges-les-Pins : Le 25 mars 2022

Aubagne : Les 6 et 7 avril 2022

Des permanences supplémentaires sont proposées pour les autres communes :

Les 15 et 16 mars 2022

PRENDRE RDV : Registre dématérialisé PLUI > Posez toutes vos questions : urbanisme.pae@ampmetropole.fr

Toutes les infos : Registre numérique>Plui> Pays d'Aubagne

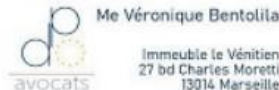
Allo PLUI : 04 42 62 83 83

VIE DES SOCIÉTÉS

256337

On s'inscrit en tant que membre de la collectivité. Les Actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 21 des statuts avec prise en compte des voix du cédant immatriculé au RCS de Marseille

254260



Immeuble le Vénitien
27 bd Charles Moretti
13014 Marseille

Par ASSP du 15 février 2022 il a été constitué une SCI dénommée « SCI 4P2B », capital : 600 euros, durée : 99 ans, siège social : 471 Allée des Suiiles 13680 LANCON DE PROVENCE, objet social : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, de tous terrains et immeubles en France et à l'étranger, date de clôture 31 décembre. Garant : Monsieur Alexandre Henri, Jean-Claude PERRIER demeurant 129 Route de Grans 13300 SALON DE PROVENCE. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. Immatriculation au RCS de Salon-de-Provence

APPEL D'OFFRES

256232



FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

NOM COMPLET DE L'ACHETEUR : Ville de Saint Martin de Crau

TYPE DE NUMERO NATIONAL D'IDENTIFICATION : SIRET

N° NATIONAL D'IDENTIFICATION : 21130097500011

CODE POSTAL : 13310

VILLE : Saint Martin de Crau

GROUPEMENT DE COMMANDES : Non

SECTION 2 : COMMUNICATION

MOYEN D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :

LIEN VERS LE PROFIL D'ACHETEUR :

<http://stmartindecrau.sudest-marchespublics.com>

IDENTIFIANT INTERNE DE LA CONSULTATION : 22MA-04

L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION SE TROUVE SUR LE PROFIL D'ACHETEUR : Oui

UTILISATION DE MOYENS DE COMMUNICATION NON COMMUNÉMENT DISPONIBLES : Non

CONTACT : NAGTERGAEL Angélique

EMAIL : a.nagtergaele@stmartindecrau.fr

TÉL : +33 490471729

SECTION 3 : PROCÉDURE

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte

CONDITION DE PARTICIPATION :

APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE - CONDITIONS / MOYENS DE PREUVE : obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés et Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - CONDITIONS / MOYENS DE PREUVE :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES - CONDITIONS / MOYENS DE PREUVE :

Présentation d'une liste des principales prestations d'exploitation fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : 23 Mars 2022 à 16h00

PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non

POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION (ATTRIBUTION SUR LA BASE DE L'OFFRE INITIALE) : Oui

L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

INTITULE DU MARCHÉ : Marché d'exploitation et de maintenance de la piscine municipale de Saint-Martin-de-Crau

CPV - OBJET PRINCIPAL : 50700000.

TYPE DE MARCHÉ : Services

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : Saint Martin de Crau

LA CONSULTATION COMPORTE DES TRANCHES : Non

LA CONSULTATION PRÉVOIT UNE RÉSERVATION DE TOUT OU PARTIE DU MARCHÉ : Non

MARCHÉ ALLOTTI : Non

MOTS DESCRIPTEURS : Piscine, Maintenance.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VISITE OBLIGATOIRE : Oui

DETAILS SUR LA VISITE : Se référer au Règlement de

Accusé de réception en préfecture
013-200054807/20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Tous les mardis

Nos annonces

AVIS DE CONCERTATION

PREALABLE

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne sur la commune des Pennes-Mirabeau.

Les dispositions ci-dessous sont conformes aux modalités de concertation fixées dans la délibération en date du 4 juin 2021.

Une réunion publique est organisée :
- Le lundi 7 mars 2022 à 18h h à la mairie des Pennes-Mirabeau (223 av François Mitterrand aux Pennes-Mirabeau)
L'inscription préalable du public à la réunion* est recommandée:
- par téléphone au 04 42 91 49 38 - ou par mail à laurent.rouves@ampmetropole.fr

*Le port du masque est obligatoire

La concertation comprend également 5 lieux de concertation et de présentation du projet qui se dérouleront du lundi 28 février 2022 au lundi 28 mars 2022 inclus:

- En Mairie des Pennes-Mirabeau
223 Avenue François Mitterrand, les Cadeneaux - 13758 Les Pennes Mirabeau
Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- En Mairie de Bouc-Bel-Air
Place de l'Hôtel de Ville – 13320 Bouc-Bel-Air
Lundi au vendredi : 08h à 16h30
- En Mairie de Cabriès
Place Ange Estève - 13480 Cabriès
Lundi au vendredi : 08h30 à 12h et de 13h à 16h30
- En Mairie de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville Place Pierre-Didier Tramoni - 13240 Septèmes-les-Vallons
Lundi au vendredi : 08h30 à 17h15
- Au Siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aix
Hôtel de Boadès, 8 place Jeanne d'Arc – 13100 Aix-en-Provence
Lundi au vendredi, de 8h à 17h30

Pour s'informer sur le projet, différents supports de communication seront disponibles sur les lieux d'exposition et mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>

Pour donner son avis sur le projet:
- Des registres seront à la disposition du public sur les lieux de concertation,
- un registre digital sera disponible sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne/deposer-son-observation>
- l'envoi de mail sera possible à l'adresse: pem-plan-de-campagne@mail.registre-numerique.fr
Le présent avis sera publié sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence
A l'issue de cette concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Les pièces du dossier et les registres seront tenus à la disposition du public en Mairie de Velaux et au sein des locaux du Conseil de Territoire du Pays Salonais aux adresses, jours et heures suivants :
Mairie de Velaux: Service Urbanisme, 771 Avenue Jean Moulin, 13880 Velaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Conseil de Territoire : Direction de l'Aménagement du Territoire, 190 rue du Commandant Sibour 13300 SALON DE PROVENCE / 8h30-12h30 et 13h30 –17h00, ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 13h30 à 17h00.

Le public, pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, directement sur le registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-revision-allegee-1-plu-velaux>

Ou par email à l'adresse suivante : concertation-revision-allegee-1-plu-velaux@mail.registre-numerique.fr

Il peut également consulter le dossier sur les sites web suivants : <https://www.velaux.fr> et <http://www.agglopolo-provence.fr>.

Tout renseignement peut être demandé à la Division Planification Urbaine (Conseil de Territoire du Pays Salonais - Métropole Aix Marseille Provence, 04-90-59-69-63, severine.bellon@ampmetropole.fr).

255180



APPEL À CANDIDATURE

En application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques

La Société du Canal de Provence envisage de mettre à disposition, sous forme d'occupation précaire et révocable (aucun transfert de droits réels), les parcelles suivantes :

Commune du Tholonet, section A n°107, 108 et 1362 et section C n°16, 17, 18, 19, 132 et 223. Avec les impératifs suivants : gel d'une partie de la superficie (périmètre de protection du patrimoine arboré et piste cyclable, création à venir d'un chemin piétonnier) ; proximité d'habitations ; obligation d'entretien du ruisseau contigu et de la végétation arbustive ;

Les personnes intéressées doivent faire connaître leur candidature par écrit au plus tard le 8/03/2022 à l'adresse ci-dessous : Société du Canal de Provence, Le Tholonet, Service Juridique, CS 70064, 13182 Le Tholonet cedex 5, sous enveloppe cachetée portant la mention « AOT Le Tholonet - ne pas ouvrir avant le 8/03/2022 ».

Le dossier transmis précisera l'identité du demandeur, sa capacité juridique et professionnelle, l'activité générale exercée ainsi qu'une description succincte du projet envisagé.

PREALABLE

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet d'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Marignane et les Pennes Mirabeau (ZENIBUS) avec la mise en service de 2 lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B)

Deux réunions publiques de lancement de la concertation préalable sont organisées :

- Le lundi 28 février 2022 à 18h à la mairie de Vitrolles (Place de Provence à Vitrolles)
- Le lundi 7 mars 2022 à 18h45 à la mairie des Pennes-Mirabeau (223 av François Mitterrand aux Pennes-Mirabeau)

L'inscription préalable du public à la réunion* est recommandée:
- par téléphone au 04 42 91 49 38 - ou par mail à zenibus@ampmetropole.fr
*Le port du masque est obligatoire

La concertation se déroulera du lundi 28 février 2022 au lundi 28 mars 2022 inclus sur les 5 lieux de présentation du projet suivants :

- En Mairie des Pennes-Mirabeau
223 Av. François Mitterrand - 13170 Les Pennes Mirabeau
Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- En Mairie de Marignane
Cours Mirabeau – 13700 Marignane - Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- En Mairie de Vitrolles
Place de Provence, 13127 Vitrolles - Lundi au vendredi : 08h30 à 16h30
- En Mairie de Saint-Victoret
Esplanade Albert Mairot - 13730 Saint-Victoret - Lundi au jeudi : 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

- Dans le bâtiment Laboutique de Parc Camoin (Marignane)
Bd Maurice Noguès - 13700 Marignane - Lundi au vendredi de 7h45 à 19h00

Pour s'informer sur le projet, différents supports de communication seront disponibles sur les lieux d'exposition et mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/extension-zenibus>

Pour donner son avis sur le projet:
- Des registres seront à la disposition du public sur les lieux de concertation,
- un registre digital sera disponible sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-numerique.fr/extension-zenibus/deposer-son-observation>
- l'envoi de mail sera possible à l'adresse: extension-zenibus@mail.registre-numerique.fr

Le présent avis sera publié sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence

A l'issue de cette concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération de la Métropole Aix-Marseille Provence.

255437		
CODE INSEE : 01300001	VILLE D'AIX-EN-PROVENCE PRINCIPAL	BP 2022

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	VALEURS
Population totale (colonne h du recensement INSEE):	145 676
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine):	4 619
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Métropole Aix-Marseille Provence	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
190 552 106	201712668	1 336.86	1 240.04

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) 100 000 habitants hors Paris Source DGCL 2020
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 195	1 151
2	Produit des impositions directes/population	596	480
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 331	
4	Dépenses d'équipement brui/population	311	226
5	Encours de dette/population	794	1 104
6	DGF/population	73	208

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Post de Métropole Aix-Marseille-Provence



Métropole Aix-Marseille-Provence

26 462 abonnés

1 sem. · Modifié



Concertation publique sur le futur pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne du 28 février au 28 mars 2022



Dans le cadre de la 2ème phase du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Aix-Marseille, l'État, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont décidé de financer la réalisation d'une halte ferroviaire à proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne, à l'est de l'autoroute A51, en bordure de la RD543, sur la commune des Pennes-Mirabeau.



Les ambitions de cette opération :

- ◆ réduire la part modale de la voiture sur le corridor nord de Marseille,
- ◆ encourager le rabattement des usagers sur le réseau ferroviaire structurant,
- ◆ constituer un système de transport connecté avec l'extension de la ligne de bus à haut niveau de service ZÉNIBUS, entre Marignane et les Pennes-Mirabeau.



Le programme retenu a pour objectif la construction du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne. Il comprendra :

- un parking-relais de 100 places au sud de la voie ferrée,
- un parking-relais de 250 places au nord de la voie ferrée,
- 9 quais bus au sein de la gare routière et 3 arrêts le long de la RD 543,
- une billetterie, des bureaux d'exploitation, un abri vélos sécurisé, un espace d'attente des voyageurs, un local pour conducteurs, des sanitaires publics,...



Concernés par le pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne ?

Participez à la réunion publique pour avoir toutes les informations concernant le projet :



Lundi 7 mars, à 18h 📍 Mairie des Pennes-Mirabeau.



26 462 abonnés

[Voir le profil](#)

Les personnes ne pouvant pas se libérer pourront consulter des documents synthétiques de présentation du projet dans les mairies des Pennes-Mirabeau, de Bouc-Bel-Air, de Cabriès, de Septèmes-les-Vallons, et au siège du conseil de territoire du Pays d'Aix

Pour plus d'informations et connaître les modalités pour déposer un avis :

<https://lnkd.in/eBQhAx3H>

Gouvernement

Département des Bouches-du-Rhône



Concertation publique
du 28 février au 28 mars 2022

**RÉALISATION D'UN PÔLE
D'ÉCHANGES MULTIMODAL**
À PLAN DE CAMPAGNE SUR LA COMMUNE
DES PENNES-MIRABEAU

OPÉRATION

RÉALISÉE AVEC :

LES PARTENAIRES :

LES PARTENAIRES :

AVEC LE

SOUTIEN DE :

LES PARTENAIRES :

LES PARTENAIRES :

22



J'aime



Commenter



Partager

Identifiez-vous pour afficher ou ajouter un commentaire



Explorer

Paramètres

Discussion



Aix-Marseille-Provence Métropole

@AMPMetropole



Dans le cadre de la 2ème phase du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Aix-Marseille, l'État, @departement13 et @AMPMetropole financent la réalisation d'une halte ferroviaire à proximité de la zone commerciale de @PlandeCampagne, sur la commune des @Pennes_Mirabeau



Département des Bouches-du-Rhône

10:50 AM · 28 févr. 2022 · Twitter Web App

3 Retweets 8 J'aime

Recherche Twitter

Nouveau sur Twitter ?

Inscrivez-vous pour profiter de votre propre fil personnalisé !

S'inscrire avec Google

S'inscrire avec Apple

S'inscrire avec un numéro de téléph...

En vous inscrivant, vous acceptez les Conditions d'Utilisation et la Politique de Confidentialité, incluant l'Utilisation de Cookies.

Personnes pertinentes



Aix-Marseille-Prov...

@AMPMetropole

Suivre

Compte officiel de la Métropole Aix-Marseille-Provence #AMPMetropole



Département des ...

@departement13

Suivre

Au coeur de nos actions pour les Provençaux #solidarité, #économie, #sport, #culture, #jeunesse, #transport, #santé, #environnement...

**LA MÉTROPOLE AGIT
NOTRE TERRITOIRE CHANGE**

Concertation publique du 28 février au 28 mars 2022

RÉALISATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À PLAN DE CAMPAGNE SUR LA COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU



Informez-vous,
participez à la réunion publique :
Lundi 7 mars 2022 à 18h
Mairie des Pennes-Mirabeau

Inscription préalable recommandée par téléphone au 04 42 91 49 38
ou par mail à laurent.rouves@ampmetropole.fr

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception en préfecture : 27/06/2022

La Métropole
Mobilité
une marque de
MARSEILLE
PROVENCE



PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE PLAN DE CAMPAGNE

UN PÔLE D'ÉCHANGES GARANT DE L'INTERMODALITÉ

LES OBJECTIFS

- Réduire la part modale de la voiture sur **le corridor nord de Marseille**, dont le trafic est en constante augmentation
- **Encourager le rabattement des usagers** sur le réseau ferroviaire structurant
- Constituer un système de transport connecté avec **l'extension de la ligne de bus à haut niveau de service ZENIBUS** entre Marignane et les Pennes-Mirabeau

LE PROGRAMME RETENU

- **1 parking relais de 100 places** au sud de la voie ferrée
- **1 parking relais de 250 places** au nord de la voie ferrée
- **9 quais bus** au sein de la gare routière et **1 arrêt** le long de la RD 543
- **1 bâtiment** comprenant, entre autres, une billetterie, des bureaux d'exploitation, un abri vélos sécurisé, un espace d'attente des voyageurs, un local pour conducteurs, sanitaires publics...

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

- **Amélioration de la qualité de l'air** en proposant une alternative crédible à la voiture
- **Aucun impact du projet** sur des espèces floristiques protégées et sur des habitats d'espèces faunistiques protégées

PRIVILÉGIER L'INTERMODALITÉ

En interconnectant sur un même site :

- **La ligne 200** (Cabriès / Calas / Aix)
- **La ligne 4** puis à terme le **ZENIBUS - ZEN A** (Vitrolles / Les Pennes)
- **La ligne 51** (Marseille / Bouc-Bel-Air / Luyes / Aix)
- **La Ligne 64** (Trets / Marseille)
- **La ligne ferroviaire Marseille / Gardanne / Aix**



LA MÉTROPOLE AGIT
NOTRE TERRITOIRE CHANGE

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DE :

La Métropole
Mobilité
une marque de



Un pôle contre les bouchons

Le "pôle d'échanges multimodal" privilégiant les transports en commun dans la zone pourrait être opérationnel en 2024 p.5



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622_2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022



Vitrolles, Marignane, Plan de Campagne, Est Étang de Berre... Deux concertations publiques pour un vaste bassin de mobilités

22/02/2022

La Métropole organise, du 28 février au 28 mars, deux concertations publiques sur des projets de mobilité structurants : le prolongement du ZÉNIBUS qui, actuellement, relie Marignane aux Pennes-Mirabeau, et la construction d'un pôle d'échanges multimodal à Plan de Campagne. Ces deux projets, distincts mais complémentaires, s'inscrivent dans un plan d'actions global pour sortir du tout-voiture.

Le projet de prolongement du ZÉNIBUS et la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) à Plan de Campagne vont permettre d'étendre l'offre « Haut Niveau de Service » et, dans le même temps, de renforcer les connections entre les différents modes de transport.

Car, en facilitant les correspondances avec le train, le bus et toutes les circulations douces, la Métropole favorise les alternatives à l'usage exclusif de la voiture.

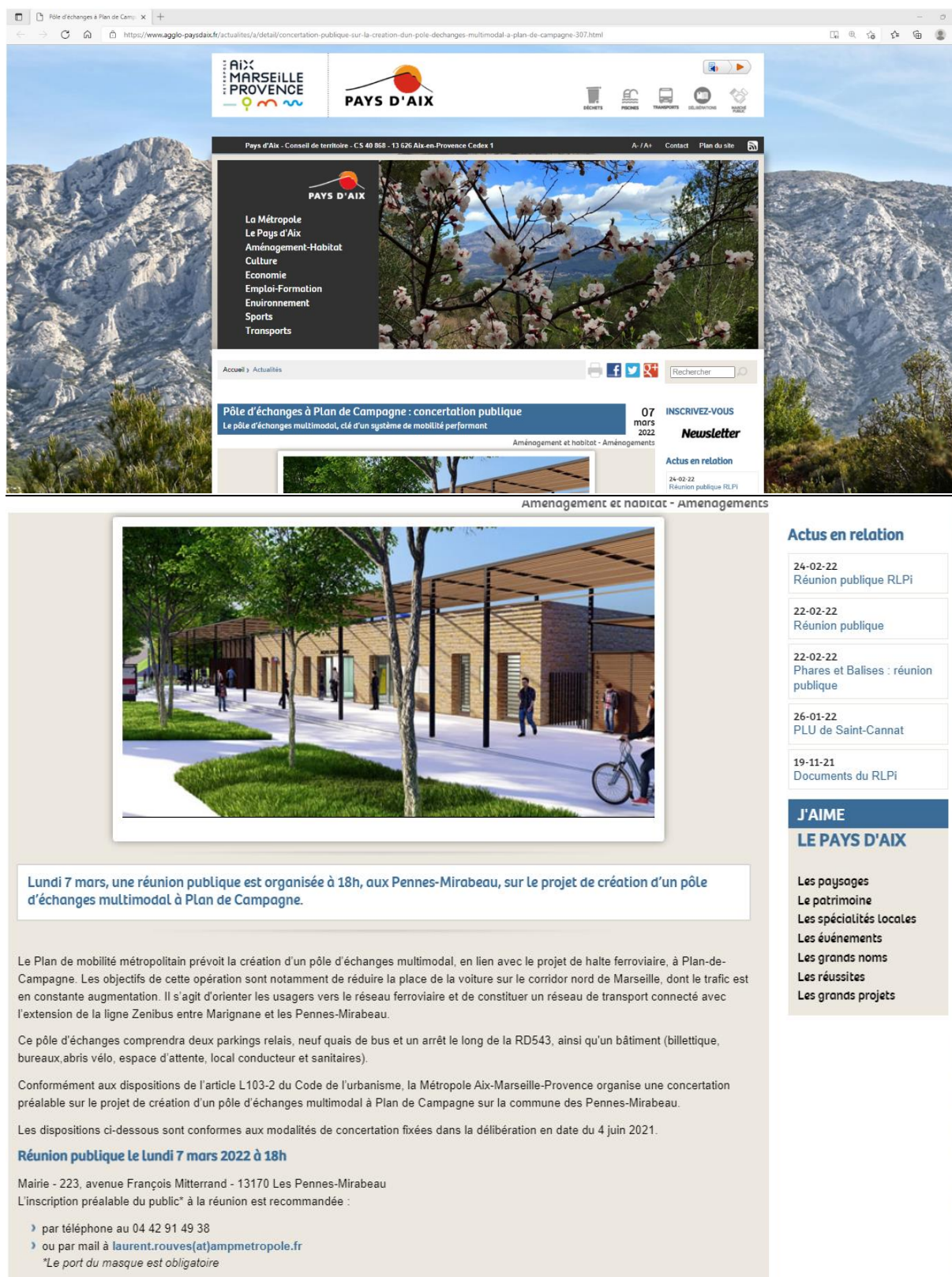
Du 28 février au 28 mars 2022, les habitants peuvent s'informer sur ces deux projets mais aussi formuler des observations et des propositions.

[En savoir plus sur la Concertation Plan de Campagne](#)

[En savoir plus sur la Concertation ZENIBUS](#)



Copie d'écran de la publication sur le site du CT2 en date du 18 février 2022



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

- › par téléphone au 04 42 91 49 38
 - › ou par mail à [laurent.rouves\(at\)ampmetropole.fr](mailto:laurent.rouves(at)ampmetropole.fr)
- *Le port du masque est obligatoire*

La concertation se déroulera du lundi 28 février au lundi 28 mars 2022 inclus sur les cinq lieux de présentation du projet :

- › En mairie des Pennes-Mirabeau
223, Avenue François Mitterrand - Les Cadeneaux - 13758 Les Pennes-Mirabeau
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- › En mairie de Bouc-Bel-Air
Place de l'Hôtel de Ville – 13320 Bouc-Bel-Air
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30
- › En mairie de Cabriès
Place Ange Estève - 13480 Cabriès
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
- › En mairie de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville- Place Pierre-Didier Tramoní - 13240 Septèmes-les-Vallons
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15
- › Au siège du Territoire du Pays d'Aix
Hôtel de Boadès, 8 place Jeanne d'Arc – 13100 Aix-en-Provence
Du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Pour s'informer sur le projet, différents supports de communication seront disponibles sur les lieux d'exposition et mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>

Pour donner son avis sur le projet:

- › Des registres seront à la disposition du public sur les lieux de concertation,
- › Un registre digital sera disponible sur internet : <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne/deposer-son-observation>
- › L'envoi de mail sera possible à l'adresse : [pem-plan-de-campagne\(at\)mail.registre-numerique.fr](mailto:pem-plan-de-campagne(at)mail.registre-numerique.fr)

Le présent avis sera publié sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence ainsi que sur le site internet de la Mairie des Pennes-Mirabeau. A l'issue de cette concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération de la Métropole Aix-Marseille-Provence.



	LA MÉTROPOLE	AMÉNAGEMENT-HABITAT	ECONOMIE	ENVIRONNEMENT
	Gouvernance	Aménagement	Entreprendre	Déchets
	Les élus	Politique de la ville	CAP Horizon	Air-Bruit
	Compétences	SCOT (Schéma de cohérence territoriale)	ZAC de la Bertoire	Eau - Assainissement
	Délibérations du Conseil de Métropole	Aménagement d'habitat	Iter et la Cité des énergies	Climat-Energie

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Lieux d'expositions dans le cadre de la concertation publique du PEM de Plan de Campagne (photos prises les 24 et 25 février 2022).



HÔTEL DE VILLE DE BOUC-BEL-AIR

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Lieux d'expositions dans le cadre de la concertation publique du PEM de Plan de Campagne (photos prises les 24 et 25 février 2022).



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE CABRIES

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Lieux d'expositions dans le cadre de la concertation publique du PEM de Plan de Campagne (photos prises les 24 et 25 février 2022).



HÔTEL DE VILLE DES PENNES-MIRABEAU

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Lieux d'expositions dans le cadre de la concertation publique du PEM de Plan de Campagne (photos prises les 24 et 25 février 2022).



HÔTEL DE VILLE DE SEPTEMES-LES-VALLONS

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Lieux d'expositions dans le cadre de la concertation publique du PEM de Plan de Campagne (photos prises les 24 et 25 février 2022).



SIEGE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX (HÔTEL DE BOADES)

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Le pôle d'échanges multimodal de Plan-de-Campagne sur les rails

Au-delà de la zone commerciale, il doit devenir un nœud structurant des transports en commun de tout le territoire

Le pôle d'échanges multimodal (PEM) de Plan-de-Campagne, voilà quasiment trente ans qu'on en parle. Le projet se concrétise enfin et passe au stade de la concertation publique. Situé stratégiquement dans un triangle entre la voie ferrée d'Aix-Marseille, l'autoroute A51, et le chemin des Rigons, pas très loin de l'ancien parc aquatique, il permettra d'offrir une alternative à la voiture pour desservir la plus grande zone commerciale d'Europe, celle-là même qui fait qu'en plein dimanche, ça bouchonne sur le bitume autoroutier, à ses voies d'entrée et de sortie. Mais pas que, comme l'explique Robert Abela, directeur de la zone commerciale, qui se bat pour que le projet voie le jour depuis des décennies (lire par ailleurs) : c'est tout un trafic transversal qui est concerné avec enfin une offre alternative à la voiture.

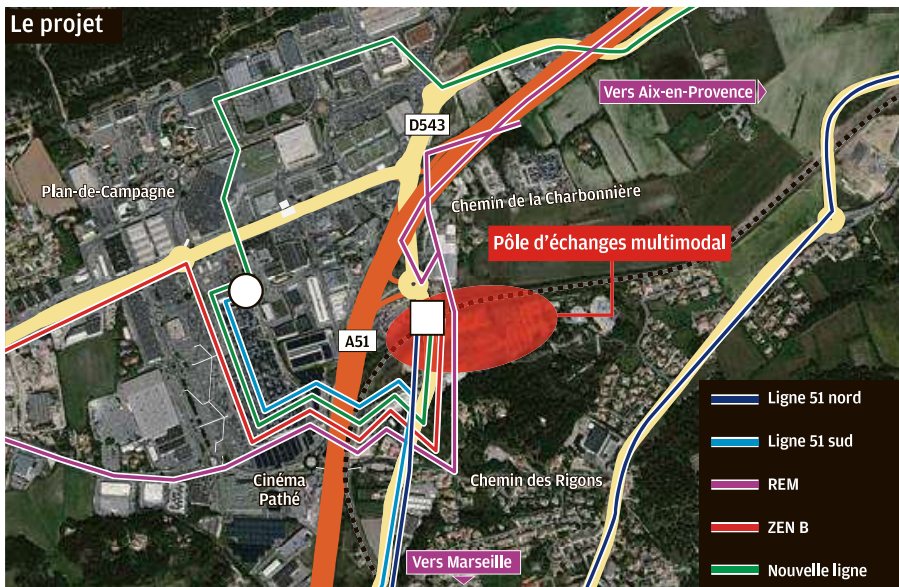
Dans le cadre de la 2^e phase du projet de modernisation de la ligne ferrée et la création d'une halte ferroviaire à Plan-de-Campagne, la Métropole, la Région, l'État et le Département se sont enfin entendus après un épisode où la participation de l'institution régionale semblait remise en cause - l'intermodalité promise étant conditionnée notamment à l'extension du bus à haut niveau de service Zenibus.

Selon les estimations de la Métropole, le potentiel de fréquentation de la halte ferroviaire de la ligne Marseille/Gardanne/Aix serait de 500 à 1350 montées/descentes par jour en fonction du type de dessert (omnibus ou semi-direct). La fréquentation totale du pôle d'échanges, entre bus et trains, atteindrait à l'horizon 2030 dans les 1980 voyageurs par jour. Le projet s'inscrit à l'échelle métropolitaine dans le cadre du Plan de Mobilité qui entend encourager l'usage des transports en commun, train et bus avec un maillage plus efficace des réseaux desservant Plan-de-Campagne, aussi bien à destination de sa trentaine de millions de visiteurs annuels, que de ses 7000 salariés.

À la croisée des lignes

Dans le même temps, la Métropole lance une concertation pour l'extension de la ligne de bus à haut niveau de service Zenibus entre Marignane et les Pennes-Mirabeau qui s'arrête aujourd'hui à 2,5 km de Plan-de-Campagne. Le chantier doit être livré en 2025. Cette

Le projet



Le futur pôle sera équipé de deux parkings de 350 places, 9 quais de bus, un bâtiment billettique, d'un espace d'attente des voyageurs, etc. Le chantier est prévu d'une durée de 12 mois. L'équipement pourrait être opérationnel fin 2024.

nouvelle ligne du Zenibus renforcera l'offre déjà existante de transports en commun qui va être remodelée et renforcée : lignes Cabriès/Calas/Aix ; ligne Marseille/Bouc-Bel-Air/Luyes/Aix ; ligne Trets/Marseille...

Le PEM comprendra un parking relais au sud de la voie ferrée de 100 places, un autre au nord de la voie ferrée de 250 places, 9 quais bus et un arrêt le long de la RD543.

Un bâtiment sera édifié pour intégrer une billetterie, des bureaux, un abri-vélo sécurisé, un espace d'attente des voyageurs, un local conducteur et des sanitaires, un dépose minute et une zone taxi. Le chantier devrait dé-

biter l'an prochain et doit être finalisé à la fin de l'année 2024.

Le dossier pose la création d'articulations fonctionnelles avec la RD 543 avec une voie de raccordement avec un car-

refour à feux à son débouché pour permettre une circulation des piétons, véhicules légers et transport en commun en toute sécurité. D'ores et déjà, le double pont des Rigons, sur le-

quel passent autoroute et voie ferrée, a été livré au printemps 2021.

Non seulement il crée un double sens de circulation pour passer du nord au sud de la zone via le cinéma Pathé, mais surtout, il sera une des futures nouvelles sorties vers la RD543 accessibles aux modes doux avec notamment le passage du Zenibus.

Le projet verra aussi l'aménagement du secteur, d'une superficie de 30 hectares : des logements sont prévus en bordure de la zone, dans les 300 côté Cabriès, autant côté Les Pennes-Mirabeau, ainsi que des bureaux.

Carole BARLETTA

LA CONCERTATION PUBLIQUE

Le registre d'observations ouvert dans le cadre de la concertation publique sera clos le 28 mars. Documents à disposition du public en mairie des Pennes-Mirabeau du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; en mairie de Bouc-Bel-Air du lundi au vendredi de 8h à 16h30 ; de Cabriès du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 16h30 ; au Conseil de Territoire du Pays d'Aix, Hôtel de Boadès, place Jeanne d'Arc, Aix, du lundi au vendredi de 8h à 17h30. Un registre dématérialisé est ouvert afin de recevoir les observations du public.

→ <https://www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne>.

LE TÉMOIGNAGE DE ROBERT ABELA DIRECTEUR DE LA ZONE COMMERCIALE

"500 postes vacants à cause des difficultés de déplacement"

Des décennies que Robert Abela, directeur de la zone commerciale de Plan-de-Campagne, créée en 1964, entend parler de ce pôle multimodal. "Il y a 25 ans déjà, se souvient-il, c'était inscrit au plan départemental de déplacements. Mais j'ai toujours dit, moi qui ai vu l'évolution urbanistique aux Milles, à La Duranne, que ce pôle d'échanges ne sera pas qu'un arrêt de gare pour desservir la zone : c'est un véritable pôle structurant les transports pour le territoire, notamment de façon transversale, un territoire aujourd'hui particulièrement sinistré en desserte de transports en commun, surtout en lignes de bus. Qu'il s'agisse des villages alentours de Plan-de-Campagne, que des trajets quotidiens depuis Le Var, Trets, jus-

qu'au bassin de Vitrolles. 25 000 véhicules par jour transitent par la zone, uniquement pour le trafic pendulaire. Et il faut encore y ajouter nos 30 millions de visiteurs annuels qui viennent quasiment tous en voiture. Et cela ne va faire que croître : l'effet d'exode consécutif à la pandémie, on le touche du doigt à Cabriès, pointe celui qui est par ailleurs adjoint à l'urbanisme du village. Les terrains ont vu leurs prix grimper de 20 à 25 % en deux ans. Il y aura de plus en plus d'habitants dans les petites communes du bassin".

"J'ai en permanence 500 postes vacants sur différentes enseignes de la zone commerciale, enchaîne le patron de Plan, parce que les candidats à l'emploi y renoncent du fait des dépla-

cements. La voiture coûte de plus en plus cher. Et les horaires de bus sont totalement inadaptés : ici, on embauche à 6 heures du matin. Et d'autres salariés sortent à 22 heures, voire plus tard avec le cinéma".

40 % des 7000 salariés de la zone vivent à Marseille, environ 30 % sur le territoire d'Aix et du pays d'Aix.

"Depuis le début que l'on parle du projet, conclut Robert Abela, tous les acteurs ont pris en compte la spécificité de la zone. Le fait que les entrées et sorties sont très échelonnées selon les familles, les jeunes qui viennent pour les loisirs, et l'ouverture du dimanche, il nous appartient de faire évoluer le fonctionnement du futur pôle, notamment en nous mettant autour de la table pour les horaires de



bus".

Mais une fois le PEM livré, comment se déplacera-t-on sur les 250 hectares de la zone commerciale ? "On fera notre job, indique le directeur, on or-

30 millions

le nombre de visiteurs de la zone commerciale en 2021. Ils étaient 25 millions en 2020, période de confinements. 36 millions en 2018

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20220622-2022-CT2-213-DE— Date de télétransmission : 27/06/2022 Date de réception préfecture : 27/06/2022 Mais une fois le PEM livré, comment se déplacera-t-on sur les 250 hectares de la zone commerciale ? "On fera notre job, indique le directeur, on or-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 3 mars 2022

MOBILITÉ

Pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne, un équipement indispensable au service du territoire

La Métropole Aix-Marseille-Provence lance, jusqu'au 28 mars 2022, une concertation publique sur le futur pôle multimodal de Plan de Campagne. Un échange qui permettra d'affiner et d'adapter ce projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes de la population.

La création de ce pôle d'échanges multimodal (PEM) s'inscrit pleinement dans le cadre de la réalisation de la future halte ferroviaire de Plan de Campagne, connectée avec la gare Saint-Charles de Marseille et la gare d'Aix-Centre. Implanté à proximité de la ligne de TER Marseille-Gardanne-Aix et de la zone commerciale, à l'est de l'autoroute A51, cet équipement a vocation à proposer de nouvelles alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle en incitant au report modal.

Avec notamment deux grands parkings-relais, 9 quais de bus au sein de la gare routière, un abri-vélo sécurisé, un espace d'attente pour voyageurs, le pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne permettra de réduire la présence, en constante augmentation, des voitures sur le corridor nord de Marseille. Il s'agit d'encourager le rabattement des automobilistes sur le réseau ferroviaire et sur le réseau de La Métropole Mobilité. Cette nouvelle gare routière sera directement connectée au ZÉNIBUS - dont le prolongement fait actuellement [l'objet d'une concertation](#) - et au pôle d'échanges multimodal Pierre Plantée, à Vitrolles.

La livraison du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne et sa mise en service sont prévues pour fin 2024.

Toutes les informations disponibles sur : www.ampmetropole.fr

Plus d'informations

Lundi 7 mars 2022 à 18h - Mairie des Pennes-Mirabeau, 223 av. François Mitterrand, 13170 Les Pennes-Mirabeau.

Un site dédié pour consulter le projet

www.registre-numerique.fr/pem-plan-de-campagne

Lieux d'exposition du projet

- Mairie des Pennes-Mirabeau ;
- Mairie de Bouc-Bel-Air ;
- Mairie de Cabriès ;
- Mairie de Septèmes-les-Vallons ;
- Siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

CONTACT PRESSE

Service Presse

T : 04 91 99 79 74

presse@ampmetropole.fr

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_213-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

ampmetropole.fr

